

SL C

LIBERTÉ



AVE
MARIS
STELLA



ALMANACK CATHOLIQUE DU JURA

1886

PORRENTRUY.
IMPRIMERIE
X. TURBERG & C^E.
(JURA-BERNOIS)

30 CERTIMES

IMPRIMERIE
X. TURBERG & Cie
PORRENTRUY

(ancienne imprimerie et librairie J. Gürtler)

Cet établissement, considérablement agrandi depuis peu et ayant un matériel toujours renouvelé, est en mesure d'exécuter à prix réduits, promptement et avec tous les soins désirables, les travaux qui lui sont confiés.

PUBLICATIONS DIVERSES

LIVRES

BROCHURES

MANDATS

CIRCULAIRES

Papier à lettres

ET

ENVELOPPES

avec raison de commerce

CARTES D'ADRESSE

&

DE VISITE

LETTERS DE FAIRE PART

livrées en deux heures

REGISTRES

pour le commerce
et les administrations

REGISTRES À SOUCHE

FORMULAIRES

pour
Avocats et huissiers

PAPIERS

&

imprimés spéciaux

POUR MAIRIES

Registres de bordereaux

à souche pour receveurs

CARTES

D'ÉLECTEURS

ANNEXES

Grand magasin de papiers peints
FABRIQUE DE REGISTRES PERFECTIONNÉS

Fournitures de bureaux et d'écoles

OBSERVATIONS

Comput ecclésiastique

Nombre d'or en 1886.	6
Epacte	XXV
Cycle solaire	19
Indiction romaine	14
Lettre dominicale	c

Fêtes mobiles

Septuagésime, le 21 février.
 Cendres, le 10 mars.
 Pâques, le 25 avril.
 Rogations, les 31 mai, 1^{er} et 2 juin.
 Ascension, le 3 juin.
 Pentecôte, le 13 juin.
 Trinité, le 20 juin.
 Fête-Dieu, le 24 juin.
 1^{er} Dimanche de l'Avent, 28 novembre.

Quatre-Temps

Mars, les 17, 19 et 20.
 Juin, les 16, 18 et 19.
 Septembre, les 15, 17 et 18.
 Décembre, les 15, 17 et 18.

Commencement des quatre saisons

Le printemps commence en 1886, le 20 mars à 5 heures 2 minutes du soir.

L'été commence le 21 juin à 1 heure 16 du soir.

L'automne commence le 23 septembre à 3 heures 40 minutes du matin.

L'hiver commence le 21 décembre à 9 heures 55 minutes du soir.

Eclipses en 1886

Il y aura en 1886 deux éclipses de soleil, dont voici les dates :

Le 5 mars, éclipse annulaire de soleil. Commencement de l'éclipse à 7 heures 37 minutes du soir. Fin de l'éclipse à 1 heure 46 min. matin.

Le 29 août, éclipse totale de soleil, invisible à Paris. Commencement de l'éclipse à 10 h. 54 m. du matin; fin de l'éclipse à 4 h. 8 m. du soir.

Il n'y aura, cette année, aucune éclipse de lune.

Les douze signes du zodiaque

Bélier		Lion		Sagittaire	
Taupeau		Vierge		Capricorne	
Gémeaux		Balance		Verseau	
Ecrevisse		Scorpion		Poissons	

Sig. du soleil et des princ. planètes

Mercure		Saturne	
Vénus		Jupiter	
Mars		Uranus	
Soleil		Lune	

Signes des phases de la lune

Nouvelle lune		Pleine lune	
Premier quart.		Dernier quart.	

Autres signes du calendrier

Conjonction		Lune ascendante	
Quadrature		» descendante	
Aspect trine		Tête de dragon	
Opposition		Queue de dragon	
Cours direct		Périgée	
» rétrograde		Apogée	

N.-B. — Le calendrier des saints a été composé avec un soin particulier d'après le Martyrologe romain, qui est le catalogue officiel et authentique des saints pour toute l'Eglise. On y a ajouté les saints dont on fait l'office dans les diocèses de la Suisse française ou qui y sont généralement vénérés. Chaque saint est indiqué au jour que lui a assigné le Saint-Siège. Chacun a sa qualification exprimée par une abréviation expliquée comme suit :

a. — abbé.	er. — ermite.	r. — roi.
ab. — abbesse.	év. — évêque.	ri. — reine.
ap. — apôtre.	m. — martyr.	s. — soldat.
c. — confesseur.	p. — pape.	v. — vierge.
d. — docteur.	pr. — prêtre.	vv. — veuve.

JANVIER

Notes	1.	MOIS DE L'ENFANT-JÉSUS	COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
				3 $\frac{5}{6}$ 24 4 $\frac{5}{6}$ 21	1 $\frac{5}{6}$ 06 1 $\frac{5}{6}$ 44
Vend. Sam.	1	CIRCONCISION. s. Odilon a. 2 s. Adélard a., s. Macaire a.			
	2.	Destinée de s. Jean. JEAN, 21.			
DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.	3 4 5 6 7 8 9	ste Geneviève v., s. Florent év. s. Rigobert év. m., s. Prisque pr. m. s. Téléphore P. m. ÉPIPHANIE. s. Gaspard r. s. Lucien pr. m., s. Clerc diac. m. s. Séverin, a., s. Erard év. s. Julien m., ste Basilisse, v. m.		5 14 6 2 6 46 7 25 8 0 8 $\frac{5}{6}$ 31 8 59	2 22 3 15 4 08 5 05 6 06 7 08 8 12
	3.	Jésus retrouvé au temple Luc. 2.			
DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.	10 11 12 13 14 15 16	4. s. Wilhelm év., s. Agathon P. s. Hygin P. m. s. Théodore a. s. Arcade m., ste Tatienne mre. s. Léonce év., s. Hermyle m. s. Hilaire év. d., s. Félix pr. m. s. Paul er.. s. Maur a. s. Marcel P. m., ste Priscille.		9 27 9 53 10 21 10 50 11 24 0 2 0 48	9 $\frac{5}{6}$ 17 10 $\frac{5}{6}$ 24 11 32 — 0 42 1 53 3 3
	4.	Noces de Cana. JEAN, 2.			
DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.	17 18 19 20 21 22 23	2. S. Nom de Jésus, s. Antoine a., Chaire s. Pierre, ste Prisque v. m. s. Meinrad m. s. Canut r. m. ss. Fabien et Sébastien mm. ste Agnès v. m., s. Publius, év. m. ss. Vincent et Anastase mm. s. Raymond c., ste Emérentiane.		1 42 2 45 3 56 5 10 6 25 7 40 8 52	4 11 5 13 6 7 6 53 7 33 8 7 8 $\frac{5}{6}$ 38
	5	Guérison du lépreux. MATTH. 8.			
DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.	24 25 26 27 28 29 30	3. s. Timothée év. m., s. Babilas év. Conversion de s. Paul. s. Polycarpe év., ste Paule vv. s. Jean Chrysostome év. d. ss. Project et Marin mm. s. François de Sales év. d. ste Martine v. m., ste Hyacinthe v.		10 1 11 $\frac{5}{6}$ 8 — 0 12 1 13 2 44 3 0	9 7 9 35 10 4 10 34 11 7 11 48 0 24
	6.	Jésus apaise la tempête. MATTH. 8			
DIM.	31	4. s. Pierre Nolasque c.		3 1	1 40

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 33 minutes.

Procédé pour dégeler les fruits. — Il faut avoir soin de ne jamais dégeler les fruits et légumes glacés, trop brusquement. Sans cela, ils seront infailliblement perdus. Voici une recette donnée comme pouvant ramener les fruits et les légumes verts à leur état primitif, sans 'eur faire perdre rien de leur qualité.

Versez de l'eau fraîche dans un vase profond, ajoutez-y deux poignées de sel de cuisine. Lorsque le sel sera fondu, mettez les fruits dans cette eau; après quelque temps, ils reprendront leur aspect primitif. Les œufs gelés se traitent de même.

Foires du mois de janvier 1886

Aarau	20	Brigue	18	Lenzbourg	7	St.-Witt	28
Aarbourg, Arg.	18	Bulle	11	L'Isle-sur-le-Doubs	4, 18	Sissach	6
Æschi,	12	Campagnole	16	Maîche	21	Salins	18
Albeuve	11	Clerval	12	Montbéliard	25	Soleure	11
Altorf	28	Dannemarie	12	Morat	6	St-Ursanne	11
Appenzell	13, 27	Dijon	15	Moïeau	26	Sursée	11
Altkirch, Alsace	21	Delémont	19	Nidau	26	Thusis	4
Arbois	5	Delle	11	Oësingen	25	Uznach	19
Baden	26	Dôle	14	Ollon	8	Unterseen	27
Berne	5, 19	Epinal	6, 13	Pierrefontaine les V.	20	Waldahon	12
Beaucourt, Alsace	18	Estavayer	13	Pontarlier	14	Versoix	14
Belfort	4	Faido	12	Pfaffikon	26	Vevey	26
Belleherbe	14	Faverney	7	Porrentruy	18	Viège	7
Berthoud	7	Ferrette	26	Rheinfelden	27	Villersexel	8, 20
Besançon	11	Frauenfeld	4, 18	Riva S. Vitale	27	Zofingue	14
Bienne	14	Fribourg	11	Romont.	12, 26	Zweisimmen	13
Bourg	6, 20	Genève	4	Rougemont	18		
Bremgarten	11	Giromagny	12	Rue	27		

Marchés au bétail mensuels

Bâle, tous les vendredis	Langnau, le 1 ^{er} vendredi du mois.	Payerne, 1 ^{er} jeudi p. chevaux
Berne, le 1 ^{er} jeudi de chaque mois	Locle, tous les samedis du mois	Rumilly (O.-S.), 1 ^{er} jeudi ch. mois.
Berthoud, le 1 ^{er} jeudi	Morat (Fr.), 1 ^{er} merc. chaque mois	Sallanches, 3 ^{me} samedi
Fribourg, le 1 ^{er} samedi	Moudon (Vaud), 1 ^{er} jeudi	Sion (Val.), 4 ^{me} samedi
Frutigen le 1 ^{er} jeudi	Neuchâtel, le 1 ^{er} jeudi	Thoune, le dernier sam.
Genève, tous les lundis (bét. bouch.)	Noirmont, dernier mardi	Tramelan, le dern. vendr.
Huttwyll, le 1 ^{er} mercr. chaque mois	Nyon (Vaud), le 1 ^{er} jeudi	Vevey, le dernier lundi
Langenthal, 3 ^{me} mardi	Orbe (Vaud), dern. lundi	

Marchés hebdomadaires

Aarberg	le mercredi	Frauenfeld	le mercredi	Orbe	le lundi
Aarau	le samedi	Fribourg	le samedi	Payerne	le jeudi
Aigle	le samedi	Fruygen	le jeudi	Pont-de-Martel	le vendredi
Annecy, mardi gr. mar., et le vend.		Genève, gr. mar. mérér. et samedi		Porrentruy*	le jeudi
Aubonne	le mardi	Granges	le vendredi	Renan	le vendredi
Avenches	le vendredi	Herzogenbuchse	le vendredi	Rolle	le vendredi
Balsthal	le mercredi	Langenthal	le mardi	Romanshorn	le lundi
Bâle, le vendre aussi p. le bétail		Laufon	le lundi	Romont	le mardi
Belfort	le vendredi	Langnau	le vendredi	Saignelégier	le samedi
Baden	le samedi	Laupen	le lundi	Sierre	le vendredi
Berne	le mardi	Lausanne, gr. mar., merc. et sam.		Sion	le samedi
Berthoud	le jeudi	Locle	le samedi	Soleure	le samedi
Bex	le jeudi	Lucerne, le mardi, aussi p. le bétail		Sonvillier	le vendredi
Bienne, mardi, jeudi et samedi		Lutry	le vendredi	Ste-Croix	le jeudi
Bonneville	le mardi	Martigny-Bourg, le lundi		St-Hippolyte	le lundi
Brenets	le vendredi	Morat	le mercredi et sam.	St-Inier	le mardi et vendr.
Bulle	le jeudi	Monthey	le mer-redi	St-Maurice	le mardi
Carouge	le mercredi	Montreux	le jeudi	St-Ursanne	le samedi
Cerlier	le samedi	Morges	le mercredi	Thann	le samedi
Chambéry, gr. m. mardi, jeudi, sam.		Moudon, le lundi et le vendredi		Thoune	le samedi
Château-d'Æx, le jeudi		Moutier-Grandval, le samedi		Tramelan	le vendredi
Chaux-de-Fonds, mérer. et vendr.		Moutier en Tar., le lundi, le vendr.		Thonon	le jeudi
Constance	le mardi	Mulhouse	le jeudi	Vallorbe	le samedi
Couvet	le samedi	Neuchâtel, le jeudi grand marché,	le mardi et le samedi,	Versoix	le mardi et le vendredi
Cossonay	le jeudi	Neu-Brisach	le mardi	Verdon	le mardi
Delémont	le jeudi	Nidau	le lundi	Zofingue	le samedi
Delle	le mercredi	Noirmont	le mardi	Zoug	le mardi
Echallens	le jeudi	Nyon	le jeudi et mardi	Zurich	le vendredi
Estavayer	le mercredi	Ollon	le vendredi		
Evian	le lundi	Olten	le jeudi		
Fleurier	le vendredi				

FÉVRIER

Notes	2.	MOIS DES DOULEURS DE LA VIERGE	COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE.	COUCH. de la LUNE.
Lundi	1	s. Ephrem <i>di.</i> , s. Ignace év. <i>m.</i>		4 ^{soir} 2	2 ^{matin} 1
Mardi	2	PURIFICATION. s. Apronien <i>m.</i>		5 2	2 57
Merc.	3	s. Valère év., s. Blaise év. <i>m.</i>		6 3	3 56
Jeudi	4	s. André Corsini év., s. Gilbert <i>c.</i>		6 4	4 58
Vend.	5	ste Agathe <i>v. m.</i> , s. Avit év.		7 2	6 2
Sam.	6	s. Tite év., sté Dorothée <i>v. m.</i>		7 31	7 8
	7.	Le bon grain et l'ivraie. MATTH. 13.			
DIM.	7	5. s. Romuald <i>a.</i> , s. Richard <i>r.</i>			
Lundi	8	s. Jean de Matha <i>c.</i> , s. Jouvencé év.			
Mardi	9	ste Apolline <i>v. m.</i> , s. Cyrille év. <i>d.</i>			
Merc.	10	ste Scholastique <i>v.</i> , s. Sylvain év.			
Jeudi	11	s. Charlemagne <i>r. s.</i> Adolphe év.,			
Vend.	12	s. Marius év., ste Eulalie <i>v. m.</i>			
Sam.	13	s. Bénigne <i>m.</i> , ste Fusque <i>v. m.</i>			
	8.	Le grain de senevé. MATT., 13.			
DIM.	14	6. s. Valentin <i>pr. m.</i> , s. Eleucade év.			
Lundi	15	ss Faustin et Jovite <i>mm.</i>			
Mardi	16	s. Onésime <i>escf.</i> , ste Julienne <i>v. m.</i>			
Merc.	17	s. Fintan <i>pr.</i> , s. Silvin év.			
Jeudi	18	s. Siméon év. <i>m.</i> , s. Flavien év.			
Vend.	19	s. Boniface év. s. Mansuet év.			
Sam.	20	s. Eucher év., s. Sadoth év. <i>m.</i>			
	9.	Les ouvriers dans la vigne. MATTH.			
DIM.	21	Septuagésime. s. Maximilien év.			
Lundi	22	Chaire St-Pierre à Antioche.			
Mardi	23	s. Pierre Damien év., ste Milburge <i>v.</i>			
Merc.	24	s. MATTHIAS, <i>ap.</i> , s. Ethelbert <i>r.</i>			
Jeudi	25	s. Césaire méd. ste Walburge <i>ab.</i>			
Vend.	26	ste Marguerite de Cortone <i>pén.</i>			
Sam.	27	s. Romain <i>a.</i> et s. Lupicin <i>a.</i>			
	10.	La parole de Dieu et la semence. LUC, 8.			
DIM.	28	Sexagésime. s. Julien év.			

Les jours croissent pendant ce mois de 1 heure 33 minutes.

Procédé pour empêcher l'argenterie de se ternir. — L'argenterie de table, la bijouterie en argent, et tous les objets plaqués en argent, se ternissent presque toujours lorsqu'on n'en fait pas usage, et surtout lorsque, dans le voisinage, on brûle de la houille ou du coke, car le soufre qui se dégage de ces combustibles noircit rapidement le métal. On peut protéger l'argent et lui conserver sa belle apparence en le chauffant d'abord un peu ; puis au moyen d'un pinceau fin, on le re-

couvre d'une couche de collodion, qu'on a, au préalable, passablement étendu avec de l'esprit-de-vin. Ce vernis sèche instantanément et forme une couche très-mince et transparente qui préserve complètement l'argent.

Lorsqu'on le désire, on peut enlever cette couche avec de l'eau chaude.

Depuis quelque temps, on emploie ce procédé dans les magasins de Londres, pour conserver leur bel éclat aux objets d'argenterie exposés dans les vitrines.

Foires du mois de février 1885

Aarau	17	Dôle	11	Madiswyl	19	Saanen	2
Aarberg	10	Delle	8	Magliaso	9, 15	Saignelégier	1
Affoltern	15	Dissenhofen	8	Mäienfeld	9	St-Imier	9
Appenzell	10, 24	Durnten	17	Mellingen	24	St-Witt	18
Altkirch	25	Echallens	18	Maîche	18	Salins	15
Altorf	4	Epinal	3, 10	Metmenstetten	4	Sargans	23
Ardois	2	Estavayer	10	Monthey	1	Schwarzenbourg	12
Arc-et-Senans	23	Egg	11	Montbéliard	22	Schwytz	1
Audeux	8	Eglisau	9	Morges	3	Seevi	6
Avenches	19	Endingen	22	Moudon	1	Sempach	1
Basserdorf	10	Ettiswyl	23	Morat	3	Sidwald	18
Beaucourt	15	Faverney	3	Morteau	2	Soleure	8
Belfort	1	Fenin	22	Neueneck	11	Stammheim	22
Belleherbe	11	Frauenfeld	1, 15	Ollon	19	Strasbourg	22
Bellinzone	4, 5, 6	Fribourg	15	Olten	1	Thoune	17
Berne	2, 9	Genève	1	Onnens	20	Thusis	2
Berthoud	4	Giromagny	9	Orbe	8	Tiefenastels	15
Besançon	8	Guyans-Vennes	10	Oron	3	Unter-Hallau	8
Bienne	4	Gorgier	15	Otelfingen	22	Utznach	16
Bex	11	Herisau	5	Payerne	4	Valdahon	9
Brugg	9	Ilanz	3, 16	Pierrefontaine-les-V.	17	Villersexel	3, 17
Bourg	3, 17	Kaltbrunn	11	Pontarlier	11	W-infelden	3
Büren	24	Kublis	3	Porrentruy	15	Wohlen	23
Bülle	4	Landeron	1	Ragatz	5	Wyl	9
Château-d'Œx	1	Langnau	24	Rapperschwyl	3	Yverdon	23
Champagnole	20	Lenzbourg	4	Reiden	8	Yvorne	3
Clerval	9	Liechtensteig	8	Reinach	25	Zofingue	11
Cossonay	4	Liestal	19	Rodersdorf	15	Zurzach	1
Coire	4, 17	Lignières	18	Rolle	26	Zweisimmen	11
Dannemarie	9	L'Isle-sur-le Doubs	1, 15	Romont	2, 23		
Delémont	16	Locle	16	Rue	24		

Appât cuit pour la pêche aux filets. — Mettre dans 3 ou 4 litres d'eau plein un verre ordinaire de chenevis et autant de grains de blé, une poignée de tanaisie (*tenacetum vulgare*, de Minné) et une autre poignée de baume sauvage (*mentha sylvestris*) ; ajouter de la bouse fraîchée de vache, en quantité à peu près égale au volume des autres matières ; faire bouillir le tout jusqu'à évaporation complète de l'eau.

Il restera, au fond du vase, une pâte épaisse. C'est cette pâte qui formera, pour les poissons, la *great attraction* qui les mettra à la disposition des pêcheurs.

Cette préparation, comme en général tous les appâts de fond, doit être projetée dans l'eau, en fragments, quelques heures avant celle où l'on se propose de commencer la pêche.

* * *

Pièges à cafards. — Mettez dans le lieu où se trouvent des cafards, un grand plat creux, au fond duquel vous verserez de l'eau jusqu'à une hauteur de 5 à 6 centimètres. Autour de ce plat, disposez quelques petites planchettes minces, posées en rampe. Au milieu de l'eau, placez un verre à boire, et

dessus une assiette pleine de détritus de cuise et isolée de tous les côtés.

Les cafards sortiront bientôt de leurs retraites, attirés par l'odeur des matières déposées dans l'assiette : en cherchant à y atterrir, ils franchiront les planchettes, et, arrivant sur le bord du plat, vous voyez ça d'ici, ils feront un inévitable plongeon.

Or, ils sont mauvais nageurs, ils se noieront infailliblement.

* * *

Un amateur avait commandé au paysagiste X..., pour sa galerie, un tableau dans lequel devait se trouver une église. Notre paysagiste n'entendant pas grand'chose à dessiner les figures, s'était bien gardé d'en mettre.

L'amateur auquel il présenta son tableau fut émerveillé de la vérité du site, de la fraîcheur du coloris, mais n'apercevant pas de figures :

— Monsieur, dit-il, vous avez oublié les figures dans votre tableau !

— Monsieur, répondit le peintre en montrant l'église, elles sont au sermon.

— Eh bien ! j'achèterai le tableau quand elles en sortiront.

M A R S

Notes	3.	MOIS DE SAINT-JOSEPH		COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE	COUCHI. de la LUNE
Lundi	1	s. Aubin év., ste Eudoxie mre.			3 19	0 47
Mardi	2	s. Simplice P., ste Janvière m.		⌚ ⚡	3 57	1 44
Merc.	3	ste Cunégonde imp., s. Astère m.		⌚ ⚡	4 31	2 45
Jeudi	4	s. Casimir c., s. Lucius P. m.		⌚ ⚡	5 2	3 48
Vend.	5	Reliques de s. Urs et s. Victor.		⌚ ⚡	5 32	4 54
Sam.	6	s. Fridolin pr., ste Colette v.		⌚ ⚡	6 0	6 2
	11.	Jésus prédit sa Passion. Luc, 18.			Nouvelle lune le 5 à 10 h. 40 soir	
DIM.	7	Quinqnagés. s. Thomas d'Aquin d.		⌚ ⚡	6 28	7 40
Lundi	8	s. Jean de Dieu c. s. Philémor, m.		⌚ ⚡	6 57	8 22
Mardi	9	ste Françoise Romaine vv.		⌚ ⚡	7 29	9 33
Merc.	10	Les Cendres. Les 40 martyrs.		⌚ ⚡	8 4	10 44
Jeudi	11	s. Euthyme év., s. Constant c.		⌚ ⚡	8 45	11 51
Vend.	12	s. Grégoire P. d. s. Maximilien m.		⌚ ⚡	9 32	— —
Sam.	13	ste Christine v. m., ste Euphrasie v.		⌚ ⚡	10 26	0 55
	12.	Jeûne et tentation de N.-S. MATTH. 4.			Premier quart. le 13 à 1 h. 53 soir	
DIM.	14	1. Quadragésime. ste Mathilde ri.		⌚ ⚡	11 28	1 52
Lundi	15	s. Longin sold. m., s. Frobe év.		⌚ ⚡	0 34	2 41
Mardi	16	s. Héribert év., s. Tatien diac. m.		⌚ ⚡	1 45	3 24
Merc.	17	Q.-T. s. Patrice év., ste Gertrude v.		⌚ ⚡	2 56	4 4
Jeudi	18	s. Gabriel, archange. s. Narcisse év.		⌚ ⚡	4 8	4 34
Vend.	19	Q.-T. s. JOSEPH, s. Landéald pr.		⌚ ⚡	5 19	5 5
Sam.	20	Q.-L. s. Cyrille év. d. s. Vulfran év.		⌚ ⚡	6 28	5 33
	13.	Transfiguration de N.-S. MATTH. 17.			Pleine lune le 20 à 5 h. 12 m.	
DIM.	21	2. s. Benoit a., s. Brille év.		⌚ ⚡	7 36	6 2
Lundi	22	B. Nicolas de Flue c.		⌚ ⚡	8 42	6 31
Mardi	23	s. Victorien m., s. Nicon m.		⌚ ⚡	9 45	7 3
Merc.	24	s. Siméon m., s. Agapit m.		⌚ ⚡	10 44	7 37
Jeudi	25	ANNONCIATION. s. Hermland a.		⌚ ⚡	11 39	8 45
Vend.	26	s. Emmanuel m., s. Ludger év.		⌚ ⚡	— —	8 58
Sam.	27	s. Rupert év.		⌚ ⚡	0 29	9 44
	14.	Jésus chasse le démon muet. Luc, 11.			Dernier quart. le 27 à 11 h. 20 m.	
DIM.	28	3 s. Gontran r., s. Spée a.		⌚ ⚡	1 14	10 36
Lundi	29	s. Ludolphe év. m., s. Armogaste m.		⌚ ⚡	1 54	11 31
Mardi	30	s. Quirin m., s. Pasteur év.		⌚ ⚡	2 29	0 30
Merc.	31	ste. Balbine v., B. Amédée duc.		⌚ ⚡	3 1	1 32

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 47 minutes.

Echalas. Conservation. — Voici un procédé simple et facile à employer pour conserver les échalas, dont les vigneron font une grande consommation et dont le renouvellement occasionne une forte dépense; il va sans dire qu'on peut conserver, au moyen de ce procédé, toutes les boiseries, charpentes, etc.

On mèle ensemble 40 parties de craie, 50 de résine, 4 d'huile de lin; on fait fondre le

tout dans une marmite de fer ou de fonte, on ajoute une partie d'oxyde de cuivre natif qu'on y mêle intimement; après quoi on ajoute avec précaution, et en remuant le tout, une partie d'acide sulfurique.

Ce mastic est appliqué à chaud sur le bois au moyen d'une forte brosse; lorsqu'il est sec, il constitue un vernis aussi dur que la pierre et imperméable à l'humidité.

Foires du mois de mars 1886

Aarau	17	Concise	8	Huttwyl	10	Pontarlier	25
Aarberg	10	Coire	5, 17, 31	Henz	16	Porrentruy	15
Aarbourg	1	Clerval	9	Ins	17	Romainmôtier	26
Arwangen	18	Coppet	13	Klingnau	6	Romont	2, 30
Æsch	8	Cressier	26	Landeron	8	Rue	17
Aigle	13	Cortaillod	9	Laufon	8	Saignelégier	1
Altkirch	18	Cossoney	11	La Saraz	9	Savigny	26
Arbois	2	Couvet	16	Lausanne	10	Schaffhouse	16
Amriswyl	31	Cully	5	Lenzbourg	4	Schinznach	4
Appenzell	10, 24	Courtavon	1	Lignières	23	Schwytz	15
Aubonne	16	Dannemarie	9	L'Isle-sur-le-Doubs	1, 15	Soleure	8
Avenches	19	Dijon	1	Locle	16	Sion	6
Baden	24	Davos	1, 29	Maiche	18	St-Aubin	26
Balsthal	8	Delémont	16	Malleray	11	St-Blaise	1
Bâle	25, 26	Dttikon	8	Martigny	8	St-Imier	9
Beaucourt	22	Dôle	11	Mellingen	9	St-Witt	28
Bercher	12	Delle	8	Mézières	31	St-Maurice	2
Belleherbe	11	Estavayer	10	Monthéliard	22	St-Ursanne	8
Berne	2, 9, 16	Echallens	18	Montfaucon	22	Sursée	16
Bévaix	20	Epinal	3, 10	Morges	31	Salins	15
Bex	25	Faverney	3, 26	Morat	3	Sissach	24
Berthoud	4, 18	Ferrette	26	Morteau	2	Sierre	1
Besançon	8	Frauenfeld	1, 15	Moudon	1	Thusis	2
Belfort	8	Faido	15	Muri	8	Uznach	13
Bienne	4	Fontaines	18	Mutenz	17	Valdahon	9
Bourg	3, 17	Frick	8	Neuveville	31	Vevey	30
Bouvillars	24	Geisser	2	Nidau	16	Vercel	12, 13, 20, 27
Bremgarten	1, 8	Gams	15	Nyon	4	Villersexel	3, 17
Bulle	4	Genève	4	Oiten	15	Willisau	8, 29
Carouge	11	Giromagny	9	Ormont	29	Zofingue	21
Champagnole	20	Guyans-Vennes	10	Oron	3	Zoug	9
Chaux-de-Fonds	24	Gossau	8	Palézieux	15	Zurzach	8
Chancy	26	Grandson	10	Payerne	11	Zweissimmen	4
Châtel-St-Denis	8	Horgen	11	Pierrefontaine les V.	17		

Topique contre les panaris (mal blanc, mal d'aventure) — A la suite d'un coup, d'une piqûre, d'une écharde, etc., à l'extrémité de l'un de vos doigts une inflammation s'est-elle déclarée avec des douleurs lancinantes qui caractérisent les débuts d'un panaris ?

Achetez chez un pharmacien pour 10 ou 20 centimes de téribenthine en pâte. Mettez-la dans un récipient quelconque ; ajoutez-y autant de blanc d'œuf qu'il en faut pour donner à la mixtion une certaine fluidité.

Battez à huit ou dix reprises différentes, avec repos chaque fois, le mélange, à l'aide d'un bout de bois.

Appliquez sur le mal, que vous recouvrez et enveloppez ensuite d'un linge propre, et attendez la guérison. Elle est assurée, au dire de personnes qui en ont fait l'expérience.

* * *

Purification de l'air d'appartements ou de chambres infectées de mauvaises odeurs. — Faire d'abord un mélange :

Eau	70 grammes.
Vinaigre	20 —
Eau de Cologne	10 —

Ces substances bien délayées, y ajouter : Hypochlorite de chaux sec 25 grammes.

Cette composition est préparée dans un vase plat autant de fois qu'il y a de pièces à assainir. On l'expose dans un endroit très à découvert et central autant que possible.

Quels que soient les miasmes dont l'air est saturé, ils ont bientôt disparu.

* * *

Un joli mot de d'Ennery :

Il discutait les facultés intellectuelles d'un de nos contemporains :

— Enfin, lui dit-on, vous avouerez qu'après tout il n'est pas plus bête qu'un autre.

Et d'Ennery avec bonhomie :

— Certainement, il n'est pas plus bête qu'un autre ; seulement, je n'ai pas encore rencontré l'autre.

* * *

Taupin, affreux pochard, offre à un de ses amis du vin nouveau.

— Il est un peu jeune...

— Bah !.. fait Taupin, devenu poète, qu'importe le cru pourvu qu'on ait la cuite !

AVRIL

Notes	4.	MOIS PASCAL	COURS	LEVER	COUCH.
			de la LUNE etc	de la LUNE	de la LUNE
Jeudi	1	Mi-Carême. s. Hugues év.,			
Vend.	2	s. François de Paule c.			
Sam.	3	ste Agape v. m., s. Vulpien m.			
	15.	Jésus nourrit 5000 hommes. JEAN, 6.			
DIM.	4	4. s. Isidore év. d., s. Zozime év.			
Lundi	5	s. Vincent-Ferrier c., ste Irène v. m.			
Mardi	6	s. Célestin P., s. Winebaud a.			
Merc.	7	s. Hégésippe, s. Calliope m.			
Jeudi	8	s. Amant év., s. Edèse m.			
Vend.	9	ste Vautrude vv., s. Acace év.			
Sam.	10	s. Macaire év., s. Térence m.			
	16.	Les juifs veulent lapider Jésus. JEAN, 8.			
DIM.	11	5. Passion. s. Léon P. d.			
Lundi	12	s. Jules P., S. Constantin év.			
Mardi	13	s. Herménégild r. et m.			
Merc.	14	s. Justin m. ss Tiburce et Comp., mm			
Jeudi	15	s. Eutichès m., ste Anastasie m.			
Vend.	16	N. D. des 7 Douleurs, s. Paterne év.			
Sam.	17	s. Rodolphe m., s. Anicet P. m.			
	17.	Entrée de Jésus à Jérusalem. MATTH. 21.			
DIM.	18	6. Rameaux. s. Parfait pr. m.			
Lundi	19	s. LÉON IX P., s. Sigismond r. m.			
Mardi	20	s. Théotime év., ste Hildegonde v.			
Merc.	21	s. Anselme év. d., s. Usthasat m.			
Jeudi	22	ss. Soter et Caïus PP. mm.			
Vend.	23	s. Georges m., s. Adelbert év. m.			
Sam.	24	Sainte-Sainte. s. Fidèle de Sigmaringen m.,			
	18.	Résurrection de Jésus-Christ. MARC, 16.			
DIM.	25	PAQUES. s. MARC évang.			
Lundi	26	ss. Clet et Marcellin PP. mm.			
Mardi	27	s. Trudpert m., ste Zite v.			
Merc.	28	s. Paul de la Croix c., s. Vital m.			
Jeudi	29	s. Pierre m., s. Robert a.			
Vend.	30	ste Catherine de Sienne v.			

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 43 minutes.

Comment on guérit de la pépie les volailles qui en sont atteints. — Les volailles, comme presque tous les oiseaux à langue pointue, sont également prédisposées à cette maladie.

Elle se manifeste par la production d'une pellicule ou membrane blanche, tirant un peu sur le jaune, qui entoure le bout de la langue des sujets atteints. Cette pellicule les empêche de boire et de chanter.

COEUR	3 Mat	2 Soir
COEUR	3 Mat	3 Soir
COEUR	4 27	4 52

Nouvelle lune le 4 à 3 h. 6 soir

COEUR	4	56	6	3
COEUR	5	27	7	46
COEUR	6	2	8	29
COEUR	6	41	9	40
COEUR	7	27	10	47
COEUR	8	20	11	48
COEUR	9	21	—	—

Prem. quart. le 11 à 9 h. 20 soir

MOON	10	26	0	40
MOON	11 Soir	36	1	25
MOON	0	46	1	3
MOON	1	57	2 Matin	37
MOON	3	6	3 Matin	9
MOON	4	15	3	35
MOON	5	22	4	3

Pleine lune le 18 à 3 h. 35 soir

MOON	6	18	4	32
MOON	7	32	5	2
MOON	8	34	5	34
MOON	9	30	6	10
MOON	10	22	6	52
MOON	11	9	7	37
MOON	11	51	8	27

Dern. quart. le 26 à 5 h. 51 mat.

MOON	—	—	9	20
MOON	0	29	10	17
MOON	1 Matin	2	11 Soir	17
MOON	1 Matin	31	0	19
MOON	1	59	1	24
MOON	2	57	2	31

Les poules surtout en paraissent fort incommodées ; elles mangent peu, avec peine, et dépérissent à vue d'œil.

La pépie se guérit en enlevant la pellicule qui l'annonce : on la soulève d'abord, à l'aide d'une aiguille, puis on l'extirpe complètement.

Après cette opération, il faut toujours avoir soin de faire avaler aux velatiles traités un peu de vin ou de cidre, selon qu'on dispose de l'une ou de l'autre de ces boissons.

Foires du mois d'avril 1886

Aarau	21	Courtelary	6	Hundwyl	20	Rarogne	27
Aarberg	21, 28	Cudrefin	19	Ilanz	20	Rehetobel	9
Aarbourg	26	Damprichard	8	Kallnach	2	Reinach	15
Affoltern	5	Dagmersellen	12	Kaltbrunn	27	Richtersweil	27, 28
Aigle	17	Dannemarie	13, 27	Küblis	3	Rochefort	5
Albeuve	26	Delémont	20	Lachen	27	Romont	20, 27
Altkirch	1, 15	Dijon	26	Landeron	5	Rossurat	14
Altorf	1	Dissenhofen	12	Langebruck	28	Rougemont	15, 29
Alstetten	1, 2	Dôle	8	Languau	28	Renan	24
Appenzell	14, 28	Dubendorf	12	La Roche	26	Rue	28
Arbois	6	Durnten	21	La Saraz	27	Sanan	16
Aibon	2	Delle	12	Laufenbourg	26	Sagne	13
Arc-et-Senans	8	Echallens	22	Laupen	29	St-Hippolyte,	12
Ardetz	19	Egg	8	Lenzbourg	1	St-Imier	13
Arnex	26	Eggiwy	15	Liestal	7	St-Witt	24
Arvigo	20	Eglisau	27	L'Isle-sur-le-Doubs	5, 19	Salins	19
Atalens	26	Einsiedeln	26	Locle	20	Sissach	28
Baden	26	Eplatures	13	Ludiano	20	Schleitheim	12
Bäretzwyl	2	Epinal	7, 15	Lucerne	15	Schupfheim	26
Bâle	1, 2	Eschenbach	27	Madiswyl	16	Soleure	12
Balerna	27	Estavayer	14	Mäiche	15	Sierre	26
Bauma	2	Faverney	20	Martigny	26	Souvillier	24
Beaucourt	19	Ferrette	6, 27	Maur	27	St-Brais	12
Belleherbe	8	Fideris	19	Meilen	29	St-Pierre	27
Berne	6, 27	Fischingen	14	Mellingen	28	St-Ursanne	26
Berneck	27	Flawyl	12	Monthey	28	Stæfa	1
Belfort	5	Fleurier	16	Mosnang	28	Stanz	29, 30
Berthoud	1	Frauenfeld	5, 19	Môtiers	8	Tavannes	28
Bienne	4	Fribourg	5	Moudon	12	Tall	19
Bourg	7, 21	Frick	12	Morat	7	Thoune	7
Bois [les]	5	Frontigen	9	Montbéliard	26	Thonon	7, 15
Bouveret	30	Gais	6	Morteau	6	Tramelan	7
Brengarten	26	Galgenen	27	Morvillars	6	Travers	20
Brenets	12	Genève	5	Neunkirch	19	Uster	29
Brigue	29	Gimel	5	Niederbipp	21	Utznach	3, 24
Brugg	13	Giromagny	13	Oberägeri	26	Valdilier	19
Bülle	1	Giornico	29	Oensingen	26	Valdahon	13
Ghampignole	17	Gossau	5	Olten	5	Vercel	3, 10, 17, 24
Cerlier	7	Grönichen	9	Orbe	5	Vevey	27
Gernier	19	Grandcour	2	Ormont	24	Villisau	29
Chalais	26	Grandson	26	Ormont-dessus	20	Viège	30
Châtel-St-Denis	19	Granges	7	Oron	7	Villersexel	7, 21
Château-d'Œx	15	Greierz	28	Payerne	29	Winterthur	15
Chaux-de-Fonds	28	Heiden	16	Plaffeien	21	Yverdon	6
Clerval	13	Hérisau	23	Provence	15	Zofingue	8
Coire	21	Hermance	26	Porrentruy	19	Zurich	26
Clarans	19	Herzogenbuchse	14	Pierrefontaine-les-V.	21	Zoug	27
Cofrane	26	Hinwil	20	Pontarlier	22	Zweisimmen	8
Contey	23	Höchdorf	19	Ragatz	26		
Cossonay	15	Höchstetten	14	Rapperschwyl	28		

Voyageur et cocher, croqués au passage :
On arrive à destination. Il y a une heure environ, le voyageur prépare 2 fr. 50.

— Dites, cocher, vous auriez bien pu marcher un peu plus vite !

Le cocher, d'un air narquois :

— Fatiguer mon cheval ? Jamais ! Je suis membre de la Société protectrice des animaux.

Le voyageur, remettant les dix sous dans sa poche :

— Et moi, je suis de la Société de tempérance : pas de pourboire.

* *

En police correctionnelle :

— Prévenu, vous avez entendu les témoins. Ils sont unanimes à constater que vous avez dérobé chez le plaignant une superbe montre de huit cents francs.

— J'en conviens, mon président ; mais pour une fois que j'ai un bon mouvement, vous avouerez que je n'ai pas de chance !

M A I

Notes	5.	MOIS DE MARIE	COURS	LEVER	COUCH.
			de la LUNE	de la LUNE	de la LUNE
	Sam.	1 ss. PHILIPPE et JACQUES ap.		2 55	3 41
	19.	Incrédulité de saint Thomas. JEAN, 20.			Nouvelle lune le 4 à 4 h. 18 mat.
DIM.	2	1. Quasimodo. s. Athanase év. d.	C	3 24	4 52
Lundi	3	INVENTION DE LA Ste CROIX.	Λ	3 57	6 6
Mardi	4	ste Monique vv., s. Florient m.	Ω	4 34	7 20
Merc.	5	s. Pie V, P., s. Ange pr. m.	λ	5 ¹⁷ 17	8 31
Jeudi	6	s. Jean devant la Porte-Latine	λ	6 ⁸ 8	9 37
Vend.	7	s. Stanislas év., ste Euphrosyne v.m.	λ	7 8	10 ³⁵ 35
Sam.	8	Apparition de s. Michel, arch.	λ	8 14	11 ²⁴ 24
	20.	Jésus le bon Pasteur. JEAN, 10.			Prem. quart. le 11 à 2 h. 56 m.
DIM.	9	2. s. Grégoire de Nazianze év. d.	λ	9 24	— —
Lundi	10	s. Antonin év., s Isidore lab.	λ	10 36	0 5
Mardi	11	s. Béat c., s. Mamert év.	Ω	10 48	0 40
Merc.	12	ss. Achille et Pancrace mm.	Ω	0 58	1 41
Jeudi	13	s. Pierre év., s. Servais év.	λ	2 6	1 40
Vend.	14	B. Pierre Canisius c., s. Boniface m.	λ	3 16	2 8
Sam.	15	s. Isidore lab., s. Ségond év.	λ	4 19	2 35
	21.	Dans peu vous me verrez. JEAN, 16.			Pleine lune le 18 à 2 h. 23 mat.
DIM.	16	3. Patronage de Saint Joseph.	C	5 22	3 4
Lundi	17	s. Pascal c., ste Restitute v. m.	λ	6 24	3 35
Mardi	18	s. Venant m., s. Eric r.	Ω	7 22	4 10
Merc.	19	s Pierre Célestin P., s. Yves pr.	Ω	8 17	4 ⁴⁹ 49
Jeudi	20	s Bernardin c., s. Ethelbert r.	λ	9 ⁶ 6	5 ³² 32
Vend.	21	s Hospice c., s. Secondin m.	Ω	9 ⁵⁰ 50	5 20
Sam.	22	ste Julie v. m., s. Emile m.	λ	10 29	7 42
	22.	Je retourne vers Celui qui m'a envoyé. JEAN, 16.			Dern. quart. le 26 à 0 h. 10 m.
DIM.	23	4. s. Florent moine, s. Didier év. m.	λ	11 3	8 8
Lundi	24	Notre-Dame de Bon-Secours.	λ	11 34	9 6
Mardi	25	s Grégoire VII P., s Urbain P. m.	—	—	10 6
Merc.	26	s Philippe de Néri c.	λ	0 2	11 9
Jeudi	27	ste Madeleine de Pazzi v.	λ	0 29	0 14
Vend.	28	s. Augustin de Cantorbéry év.	λ	0 56	1 20
Sam.	29	s. Maximin év., s. Conon m.	λ	1 23	1 29
	23.	Demandez et vous recevrez. JEAN, 16.			
DIM.	30	5. s. Ferdinand r., s. Félix P.	Ω	1 53	3 41
Lundi	31	Rogations. ste Angèle v.	Λ	2 27	4 54

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 17 minutes.

Dialogue de deux petites filles :

- Ma maman est plus riche que la tienne!
- C'est pas vrai.
- Si ! la preuve, c'est qu'elle a tant de cheveux qu'elle les laisse traîner dans tous les coins.
- Et la mienne a tant de bijoux qu'on lui

met des petits bracelets d'or autour de chaque dent.

**

Un charmant aphorisme, extrait d'un roman d'une femme de lettre :

« Hélas ! une institutrice est à une mère ce que le biberon est au lait maternel ! »

Foires du mois de mai 1886

Abhévillers	18	Concise	8	Maîche	20	Roggengbourg	10
Aigle	15	Corcelles	5	Massevaux	5	Rolle	28
Anneycy	3, 4	Cortaillet	19	Metz	31	Romont	11
Arpois	4	Cossonay	27	Montbéliard	31	Rue	26
Arinthod	28	Couvet	31	Montbozon	3	St-Amour	1
Audeux	8	Dannemarie	13	Morez, J.	3	St-Aubin	25
Audincourt	18	Delémont	18	Morteau	4	St-Witt	27
Avenches	14	Delle	10	Mouthe	24	Salins	17
Baume	6, 20	Dôle	13	Martigny-Bourg	10	Sallanches	1
Bassecourt	11	Echallens	26	Montfaucon	19	Saarbourg	4, 18
Beaucourt	24	Estavayer	26	Morat	5	Seppois-le-Bas	5
Bellegarde	10	Evian	10	Morges	19	Strasbourg	17
Berne	4, 14 jours	Ferrette	3	Moudon	3	Saignelégier	3
Berthoud	27	Faucogny	6	Moutier	10	Schwarzenbourg	13
Bex	6	Faverney	10	Neuf-Brisach	3	Sambrancher	1
Bienne	6	Fribourg	3	Neuveville	26	Sion	1, 29
Bière	24	Genève	3	Nods	12	Soleure	10
Büren	5	Gessenay	1	Nyon	6	St-Blaise	10
Bulle	13	Glovelier	24	Ornans	4, 18	St-Maurice	25
Buttes	13	Grandval	6	Ollon	21	Thônes	3
Belfort	3	Giromagny	11	Olten	10	Thionville	17
Belleherbe	13	Grandvillars	18	Orbe	17	Thoune	12
Belvoir	10	Gray	8	Oron	6	Unterséen	5
Besançon	10	Héricourt	13	Pierre-F. D.	19	Vaufrey	13
Blamont	19	Jougne	25	Pontarlier	13	Vesoul	13
Bourg	5	Landeron	3	Pont-de-Roide	4	Villersexel	5
Carouge	12	Langenthal	18	Porrentruy	17	Vallorbe	25
Chaindon	12	Laufon	10	Quingey	3	Verrières	18
Chaux-de-Fonds	26	Lausanne	12	Rougemont	7	Wangen	7
Chambéry	4	L'Isle-sur-le Doubs	3, 17	Russey	6	Yverdon	4
Chamounix	15	Lons-le-Savnier	6	Rouffach	20	Zweisimmen	3
Champagnole	15	Lure	4	Relan	10		
Clerval	11	Luxeuil	1	Rodersdorf	17		

* * *

Destruction des cloportes. — Ces petits crustacés, connus aussi sous le nom vulgaire de « porcelets de Saint Antoine », envahissent souvent les caves et les endroits sombres et humides ; dans certaines maisons il est assez difficile de s'en débarrasser.

Pour les détruire, il n'est pas de meilleur moyen que de profiter d'un moment où ils sont réunis en masse sur un point quelconque : on les saupoudre de chaux vive, réduite en poussière, sur laquelle on projette aussitôt de l'eau, à l'aide d'une pomme d'arrosior.

Cette opération doit être faite rapidement. Il faut éviter de se servir d'une lumière : à son apparition les cloportes fuiraient de tous côtés et parviendraient à s'échapper.

* * *

Les cornichons. — Un des condiments les plus savoureux et les plus usités dans l'art culinaire, c'est sans contredit le cornichon.

On le confit avant d'en faire usage.

Voici la manière employée ordinairement pour le conserver. On prend de très petits

cornichons, on les brosse et on leur coupe le bout de la queue ; puis on les met dans un vase de terre, en les assaisonnant de sel en petite quantité ; on les retourne pour qu'ils s'imprègnent bien de sel, et on les laisse ensuite reposer pendant 24 heures.

On égoutte alors l'eau que la salaison a fait rendre, puis on verse sur le cornichon du vinaigre bouillant en quantité suffisante pour qu'ils y baignent ; on recouvre le vase et on laisse infuser pendant 24 heures.

Au bout de ce temps, les cornichons ont dû prendre une couleur jaune.

On en retire alors le vinaigre, qu'on fait bouillir dans un chaudron non étamé sur un feu très vif ; on y jette de nouveau les cornichons en les remuant bien, et on les retire au moment où ils sont près de bouillir ; ils reprennent en refroidissant leur couleur verte.

Puis on les place alors dans les vases où ils doivent être conservés ; on les couvre d'assaisonnement, comme estragon, piment, petits oignons, ail ; on remplit les vases de vinaigre, de manière que tout y baigne, et on les recouvre avec soin.

JUIN

Notes	6.	MOIS DU SACRÉ-CŒUR	COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
	Mardi	1 s. Pothin év. <i>m.</i> , s. Fortunat <i>pr.</i>	14	3 ^h 06	6 ^h 07
	Merc.	2 s. Eugène <i>P.</i> , ste Blandine <i>mre</i>	15	3 ^h 33	7 ^h 17
	Jeudi	3 ASCENSION. s. Morand <i>c.</i>	16	4 49	8 21
	Vend.	4 s. François Caracciolo <i>c.</i>	17	5 54	9 46
	Sam.	5 s. Boniface év. <i>m.</i> , ste Zénaïde <i>mre</i> .	18	7 5	10 2
	24.	Jésus promet le Saint-Esprit. JEAN 15 et 16.		Nouvelle lune le 2 à 2 h 31 soir	
	DIM.	6 s. Norbert év., s. Robert <i>a.</i>	19	8 19	10 41
	Lundi	7 s. Licarion <i>m.</i> , s. Claude év.	20	9 34	11 15
	Mardi	8 s. Médard év., s. Gildard év.	21	10 46	11 45
	Merc.	9 s. Félicien <i>m.</i> , ste Pélagie <i>v. mre</i> .	22	11 57	— —
	Jeudi	10 ste Marguerite <i>ri.</i> , s. Maurin <i>a. m.</i>	23	1 5	0 43
	Vend.	11 s. Barnabé <i>ap.</i> , s. Parise <i>c.</i>	24	2 ^h 11	0 40
	Sam.	12 Jeûne. s. Basilide et comp. <i>mm.</i>	25	3 15	4 9
	25.	Le St-Esprit enseignera toute vérité. JEAN, 14		Prem. quart. le 9 à 8 h. 2 matin	
	DIM.	13 PENTECÔTE. s. Antoine de Pad. <i>c</i>	26	4 17	1 ^h 39
	Lundi	14 s. Basile év. <i>d.</i> , s. Rufin <i>m.</i>	27	5 16	2 ^h 42
	Mardi	15 s. Bernard de M. <i>c.</i> , s. Vite <i>m.</i>	28	6 12	2 48
	Merc.	16 Q.-T. ss. Ferriol et Ferjeux <i>mm.</i>	29	7 3	3 29
	Jeudi	17 s. Rainier <i>c.</i> , s. Isaure <i>diac. m.</i>	30	7 49	4 15
	Vend.	18 Q-T. ss. Marc et Marcellin <i>mm.</i>	31	8 30	5 6
	Sam.	19 Q-T. ste Julienne de Falconière <i>v.</i>	1	9 6	6 1
	26.	Soyez miséricordieux. LUC, 6.		Pleine lune le 16, à 2 h. 15 soir	
	DIM.	20 1. TRINITÉ. ss. Gervais et Protais	2	9 33	6 59
	Lundi	21 4. s. Louis Gonzague <i>c.</i> , s. Alban <i>m.</i>	3	10 7	7 58
	Mardi	22 s. Paulin év., s. Evrard év.	4	10 34	9 0
	Merc.	23 ste Audrie <i>ri.</i> , ste Agrippine <i>v. m.</i>	5	11 0	10 2
	Jeudi	24 FÊTE-DIEU. s. JEAN-BAPTISTE.	6	11 26	11 7
	Vend.	25 s. Guillaume <i>a.</i> , s. Prosper év.	7	11 54	11 9
	Sam.	26 ss. Jean et Paul <i>mm.</i>	8	— —	0 ^h 17
	27	Les conviés au grand festin. LUC, 14,		Dern. quart. le 24 à 5 h. 11 soir	
	DIM.	27 2. B. Burchard <i>pr.</i> , s. Ladislas <i>r.</i>	9	0 25	1 26
	Lundi	28 s. Léon II <i>P.</i> , s. Papias <i>m.</i>	10	1 ^h 0	2 35
	Mardi	29 ss. PIERRE et PAUL <i>ap.</i>	11	1 42	3 42
	Merc.	30 Comm. de s. Paul. s. Martial év.	12	2 32	4 44

Les jours croissent de 19 minutes, du 1er au 21, et décroissent de 4 minutes du 22 au 30.

On annonçait, chez la comtesse de B..., que deux jeunes époux qui comptent à peine quelques mois de mariage, en étaient déjà réduits à ne plus s'accorder.

— Ce n'est pas étonnant, dit la bonne baronne de F..., ils avaient mutuellement trop de défauts pour les mettre en commun.

— C'est pourtant un grand bien, reprit la comtesse de B...

— Pourquoi cela ?

Parce que, s'ils ne s'étaient pas mariés ensemble, au lieu d'un mauvais ménage ils en auraient fait deux.

* *

Sur le boulevard, un gavroche s'arrête devant une petite dame qui porte son caniche sur le bras.

— Regardez donc ! s'écria-t-il, ça porte des chiens et ça met ses enfants en nourrice !

Foires du mois de juin 1886.

Aarau	16	Diessendorf	14	Locle	22	Schaffhouse	15
Aesch	14	Dijon	10	Maîche	17	Sempach	7
Altkirch	7	Dôle	10, 17	Martigny	14	Sion	12
Appenzell	9, 23	Dôle	14	Mellingen	14, 30	Salins	21
Arbois	4	Endigen	28	Mézières	9	Soleure	14
Arc-et-Senans	23	Estavayer	16	Montbéliard	28	Strassbourg, 24[15 jours]	
Bâle	24, 25	Ettiswyl	15	Montfaucon	25	St-Antonin	14
Balsthal	7	Epinal	2, 9	Monthey	2	St-Imier	4
Beaucourt	21	Faverney	15	Môtiers	8	St-Ursanne	18
Belfort	7	Ferrette	15	Munster	14	St-Witt	16
Belleherbe	10	Fleurier	4	Morat	2	Sursée	21
Berne	1	Frauenfeld	7, 21	Morteau	1	Thusis	12
Berthoud	4	Frick	14	Moudon	7	Travers	15
Besançon	14	Genève	7	Noirmont	7	Trons	1
Bienne	3	Gersau	7	Olivone	22	Utznach	15
Baudry	2	Giornico	12	Olten	7	Vaengin	7
Bremgarten	21	Giromagny	8	Oron	2	Vals	11
Brenets	14	Guyans-Vennes	9	Orsières	1	Valdahon	8
Brigue	4	Grandson	26	Payerne	10	Verrières	23
Brugg	8	Grono	12	Pierrefontaine les V.	16	Villmergen	1
Bulle	10	Huttwyl	2	Pontarlier	17	Vercel	14, 28
Buttes	24	Ilanz	7	Porrentruy	21	Villersexel	2, 16
Bourg	2, 16	Kaiserstuhl	7	Quinto	28	Wallenstadt	2
Champagne	5	Lajoux	8	Rapperschwil	16	Willisau	28
Champagnolle	19	Landeron	7	Regensberg	10	Wyl	22
Courchapoix	1	Laufon	7	Reinach	24	Yverdon	1
Clerval	8	Laufenbourg	14	Romont	8	Zoug	15
Damprichard	10	Lenzbourg	3	Rorschach	10	Zursach	14, 21, 24
Dannemarie	8	Lonèche	1	Rue	30		
Delémont	15	Lignières	17	Saxon	3		

Pour les maîtresses de maisons. — Contre les mains sèches, il faut employer le jus de citron — Une poignée de foin sur laquelle on verse de l'eau chaude enlève l'odeur et le goût des vases fraîchement vernis à l'intérieur. — L'essence de térbenthine détruit les taches d'encre sur les étoffes de soie, de laine et de coton. — Il ne faut pas mettre des cornichons dans un pot qui a contenu des matières grasses. — Un mélange de cire d'abeille avec du sel rend les fers à repasser aussi lisses que la glace. — Pour pouvoir bien enlever les écailles des poissons, il faut les mettre un moment dans de l'eau chaude. — La viande dure se cuite aussi facilement que la tendre si l'on a soin de mettre un peu de vinaigre dans l'eau. — Pour arriver à battre facilement les blancs d'œufs, il faut y ajouter une pointe de couteau de sel ; plus les œufs ont été tenus au frais, mieux ils se battent. — Le vieux beurre redévieit frais et savoureux si on le repétrit d'abord dans de l'eau fraîche, puis dans du lait cru. Il faut alors le pétrir avec une légère quantité de poudre de sucre, puis poudrer le beurre de sel. — Un petit morceau de mie de pain attaché dans un chiffon et cuisant avec les choux, leur enlève toute acréte.

Contre les maux de dents. — La poudre fine d'alun est le meilleur remède pour calmer les douleurs provenant de dents gâtées et pour en arrêter la putréfaction dès son origine. On introduit dans la dent gâtée au moyen d'un tuyau de plume d'oie taillé une petite quantité de cette poudre qui se fond ; les douleurs disparaissent totalement. Ce remède a le grand avantage d'empêcher les dents de continuer à se gâter, car il est bien connu que ce sont les restes d'aliment qui séjournent dans les interstices qui provoquent la corruption. Celle-ci est empêchée par les qualités antiseptiques de l'alun.

Avant de lâcher la bride à son fils, M. Prudhomme lui communique quelques sages réflexions :

— Dans la vie, mon enfant, tout n'est que contradictions. Entre mille exemples, remarquez déjà celui-ci : les gens de bas étage sont précisément ceux qui, en général, demeurent le plus haut.

Remède contre le panaris et tous les maux de doigt. — Application de feuilles de violettes à l'état naturel.

JUILLET

Notes	7.	MOIS DU PRÉCIEUX SANG	COURS de la LUNE etc	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
	Jeudi Vend. Sam.	1 s. Théobald <i>er.</i> , s. Thiéry <i>pr.</i> 2 Sacré-Cœur de Jésus Visitation. 3 s. Irénée év. <i>m.</i> , s. Anatole év.	⌚	3 ^M 31	5 ^S 39
	28.	La brebis égarée. Luc, 15.	⌚	4 ^M 39	7 52
	DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.	4 3. Précieux-Sang. s. Ulrich év. 5 ss. Cyrille et Méthode év. 6 s. Isaïe proph., Romule év. <i>m.</i> 7 s. Guillebaud év., ste Aubierge <i>v.</i> 8 ste Elisabeth <i>ri.</i> , s. Kilién év. <i>m.</i> 9 ste Véronique <i>ab.</i> , ste Anatolie <i>v. m.</i> 10 ste Rufine <i>v. m.</i> , ste Amelberge <i>v.</i>	⌚	5 53	8 36
	29.	Pêche miraculeuse. Luc, 5.	Nouvelle lune le 1 à 10 h. 42 sour		
	DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.	11 4. Les ss. Anges gardiens. 12 s. Jean Gualbert <i>a.</i> , s. Naber <i>m.</i> 13 s. Henri <i>emp.</i> , ste Murritte <i>m.</i> 14 s. Bonaventure év. <i>d.</i> , s. Cyr év. 15 s. Anaclet <i>P. m.</i> , ste Bonose <i>mre.</i> 16 Scapulaire. ste Rainelde <i>v. m.</i> 17 s. Alexis <i>c.</i> , ste Marcelline <i>v.</i>	⌚	7 10	9 43
	30.	Justice des scribes et des pharisiens. MAT., 5.	⌚	8 26	9 46
	DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.	18 5. s. Camille <i>c.</i> , ste Symphorose <i>m.</i> 19 s. Vincent de Paul <i>c.</i> , s. Arsène <i>er.</i> 20 s. Jérôme Em. <i>c.</i> , ste Marguerite <i>vm.</i> 21 s. Arbogaste év., ste Praxède <i>v.</i> , ste Marie-Madeleine, pénitente. 22 s. Apollinaire év. <i>m.</i> , s. Liboire év. 23 ste Christine <i>v. m.</i> , B ^e Louise <i>vv.</i>	⌚	9 40	10 16
	31.	Jésus nourrit 4,000 hommes. MARC, 8.	⌚	10 51	10 44
	DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.	25 6. s. JACQUES <i>ap.</i> s. Christophe <i>m.</i> ste ANNE mère de Marie. 27 s. Vandrille <i>a.</i> , s. Pantaléon <i>m.</i> 28 s. Victor <i>P. m.</i> , s. Nazaire <i>m.</i> 29 ste Marthe <i>v.</i> , ste Béatrix <i>mre.</i> 30 ss. Abdon et Sennen <i>mm.</i> 31 s. Ignace Loyola <i>c.</i> , s. Germain év.	⌚	0 0	11 43
			⌚	1 5	11 43
			⌚	2 9	— —
			Prem. quart. le 8 à 1 h. 54 soir		
			⌚	3 40	0 45
			⌚	4 ^S 7	0 50
			⌚	4 59	1 29
			⌚	5 47	2 ^M 13
			⌚	6 30	3 ^M 2
			⌚	7 7	3 55
			⌚	7 41	4 52
			Pleine lune le 16 à 3 h. 45 mat.		
			⌚	8 41	5 51
			⌚	8 39	6 52
			⌚	9 5	7 55
			⌚	9 32	8 58
			⌚	9 58	10 3
			⌚	10 27	11 9
			⌚	11 0	0 17
			Dern. quart. le 24 à 7 h. 57 mat		
			⌚	11 37	1 26
			⌚	— —	2 35
			⌚	0 ^M 21	3 ^S 42
			⌚	1 ^M 15	4 ^S 44
			⌚	2 17	5 39
			⌚	3 27	6 26
			⌚	4 42	7 5
			Nouvelle lune le 31 à 6 h. 2 mat.		

Les jours décroissent pendant ce mois de 1 heure 39 minutes.

Nettoyage des chaussures en cuir de couleur, en rétablissant leur nuance primitive. — On enlève d'abord la boue ou la poussière des chaussures ; après quoi, on y passe, à plusieurs reprises, une éponge fine imbibée de la liqueur préparée d'après le procédé suivant :

Verser peu à peu, dans un demi-litre de lait écrémé, 30 grammes d'acide sulfurique du commerce. Il y aura effervescence. Quand

elle aura cessé, ajouter 100 grammes d'acide chlorhydrique ; agiter légèrement le vase, et attendre, pour le boucher, que la vapeur blanchâtre qui se produira se soit dissipée.

Le lait sera bientôt caillé. On en décante la partie liquide, qu'on met en flacons bien fermés, pour s'en servir à l'occasion.

Il faut bien se garder de mettre en contact les deux acides avant de les verser dans le lait. Il y aurait du danger.

Foires du mois de juillet 1886

Aarberg	7	Concise	15	Landeron	5	Pont-de-Roide	6
Aarwangen	15	Cossonay	8	Langnau	21	Payerne	1
Aubonne	7	Champagnole	17	Lausanne	14	Porrentruy	19
Avenches	2	Clerval	13	Lignières	15	Rodersdorf	19
Annecy	6, 13	Cluses	28	L'Isle-sur-le-Doubs	5, 19	Romont	13
Arbois	6	Colmar	15	Lons-le-Saunier	1	Rue	28
Arcey	1	Dannemarie	8	Lure	6	Russey	1
Audeux	8	Davos	6, 7	Luxeuil	3	St-Claude	12
Audincourt	20	Delle	12	Mâiche	15	St-Hippolyte	12
Altkirch	26	Dôle	8	Massevaux	7	St-Julien	27
Bellegarde	26	Deiémont	20	Melisey	21	St-Witt	5
Bellelay	1	Echallens	15	Morat	7	Salins	19
Berthoud	8	Estavayer	28	Morges	7	Sierre	20
Bienne	1	Ferrette	27	Moudon	5	Saignelégier	5
Brévine	7	Faucogney	1	Montbéliard	26	Soleure	12
Buren	14	Faverney	7	Morez	6	Thonon	7, 15
Bulle	22	Fraisans	30	Mouthe	10	Thann	1
Baume-les-Dames	1	Fribourg	12	Neuchâtel	1	Vevey	27
Beaucourt	19	Genève	5	Nidau	20	Vercel	12, 26
Belfort	5	Gorgier	5	Nyon	4	Vesoul	8
Belleherbe	8	Giromagny	13	Olten	5	Villersexel	7
Belvoir	12	Gray	8	Orbe	12	Yverdon	6
Besançon	12	Guebwiller	19	Ornans	6, 20	Zofingue	8
Blamont	20	Héricourt	8	Pierrefontaine-les-V.	21	Zurich	6 [15 jours]
Bourg	7	Herzogenbuchsée	7	Pontarlier	15	Zurzach	12

Conserves de tomates par simple concentration. — Tout le monde connaît la ressource qu'offrent aux ménages ces sortes de conserves; tous ne savent point les préparer.

Voici le moyen le moins compliqué : essuyer avec soin les tomates et les découper en quartiers ; les mettre dans une bassine, où l'on a préalablement fait cuire (presque au caramel) 1/15 de leur poids de sucre ; assaisonner en même temps avec sel, poivre, cannelle, girofle, muscade, etc. Faire bouillir à grand feu ; remuer de temps en temps, pour empêcher la prise au fond de la bassine.

Les tomates sont bientôt fondues : en recueillir le suc, en les pressant, soit à la passoire avec un pilon de bois, soit au tamis ou au travers d'un gros linge peu serré. Le suc exprimé est remis dans la bassine ; le laisser épaissir jusqu'à consistance de marmelade. En cet état, le verser dans des pots ou des bocaux ; ceux-ci sont fermés avec plusieurs doubles de papier fort ou de parchemin et convenablement ficelés.

* * *

Potion contre les sueurs fétides. — Permanganate de potasse, 45 gr.; eau distillée, 4000 gr. Faites dissoudre.

On lavera les pieds deux fois par jour avec cette solution, pour combattre la fétidité de la transpiration. Les pieds seront ensuite essuyés et saupoudrés avec de la féculle de pommes de terre, ou de la poudre de lycopode.

* * *

Dégraissage des velours par les corps gras. — Quelques parties des vêtements d'hommes et de femmes sont parfois en velours; tels, par exemple, les cols, les parements, etc. Par la place spéciale qu'elles occupent, ces parties sont habituellement exposées au contact ou des cheveux ou de la peau, et par conséquent à des maculatures grasses plus ou moins prononcées. Leur dégraissage n'est pas toujours facile. Tout étrange que cela paraisse au premier abord, l'emploi de certains corps gras est celui dont le succès est le plus assuré. On procède ainsi : la pièce à nettoyer est étendue sur un linge. On a préparé un morceau de couenne de lard, auquel on a laissé un peu de la matière graisseuse adhérente ; on en frotte doucement toutes les surfaces du velours, toujours dans le même sens. Il est important d'imbiber principalement les taches grasses, pour les rafraîchir, les dissoudre. Quand cet effet est produit, on termine en frottant le velours avec de la mie de pain, jusqu'à ce qu'il soit entièrement nettoyé. Un point essentiel, c'est que tous les frottements soient faits dans le même sens.

On obtient des résultats identiques en opérant de la même manière, si l'on emploie, au lieu de couenne, un chiffon de flanelle imbibée d'huile d'olive.

A O U T

Notes	8.	Mois du Saint-Cœur de Marie	COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE	COUCHI. de la LUNE
	32.	Gardez-vous des faux prophètes. MATTH., 7.			
DIM.	1	7. s. Pierre aux Liens.	C ☽	5 59	7 42
Lundi	2	Portioncule, s. Alphonse Lig. év.	☽	7 16	8 15
Mardi	3	Invention s. Etienne. ste Lydie.	☽	8 30	8 45
Merc.	4	s. Dominique c., s. Tertullien pr. m.	☽	9 42	9 14
Jeudi	5	Notre-Dame des Neiges.	☽	10 51	9 44
Vend.	6	Transfiguration, s. Sixte P. m.	☽	11 57	10 16
Sam.	7	s. Gaétan c., s. Albert c.	☽	1 0	10 50
	33.	L'économie infidèle. Luc, 16.		Premier quart. le 6 à 9 h. 42 soir	
DIM.	8	8. s. Cyriaque m., s. Sévère pr.	☽	1 59	11 28
Lundi	9	s. Oswald r. m., s. Romain m.,	☽	2 53	— —
Mardi	10	s. Laurent, diacon. m., ste Astérie v. m.	☽	3 43	0 10
Merc.	11	ste Afre m. ss. Tiburce, Susanne mm	☽	4 28	0 58
Jeudi	12	ste Claire v., ste Eunomie m ^{re} .	☽	5 7	1 49
Vend.	13	ss. Hippolyte et Cassien mm.	☽	5 42	2 45
Sam.	14	Jeûne. s. Eusèbe c.	☽	6 14	3 43
	34.	Jésus pleure sur Jérusalem. Luc, 19.		Pleine lune le 14 à 7 h. soir	
DIM.	15	9. ASSOMPTION. s. Alfred év.	○ ☽	6 43	4 44
Lundi	16	s. Théodule év., s. Hyacinthe c.	☽	7 10	5 47
Mardi	17	ss. Liberat et Rogat mm.	☽	7 36	6 51
Merc.	18	ste Hélène imp., Agapit m.	☽	8 3	7 55
Jeudi	19	s. Louis év., s. Sébald c.	☽	8 32	9 1
Vend.	20	s. Bernard a. d., s. Philibert a.	☽	9 2	10 9
Sam.	21	ste Jeanne-Françoise de Chantal vv.	☽	9 38	11 46
	35.	Le pharisien et le publicain. Luc, 18.		Dernier quart. le 22 à 8 h. 18 soir	
DIM.	22	10. s. Joachim, s. Symphorien m.	C ☽	10 18	0 24
Lundi	23	s. Philippe-Bénice c., s. Sidoine év.	☽	11 7	1 30
Mardi	24	s. BARTÉLEMI, ap., ste Aure v. m.	☽	— —	2 31
Merc.	25	s. Louis r.; s. Patrice v.	☽	0 4	3 28
Jeudi	26	s. Gebhard év., s. Zéphirin P. m.	☽	1 7	4 27
Vend.	27	s. Joseph Cal. c., ste Eulalie v. m.	☽	2 18	5 0
Sam.	28	s. Augustin év. d., s. He mès m.	☽	3 33	5 37
	36.	Jésus guérit un sourd-muet. MARC, 7.		Nouvelle lune le 29 à 1 h. 30 soir	
DIM.	29	11. Décollation de s. Jean-Baptiste.	☽ ☽	4 49	6 11
Lundi	30	ste Rose v., s. Félix pr. m.	☽	6 4	6 42
Mardi	31	s. Raymond Nonnat c.	☽	7 18	7 13

Les jours décroissent pendant ce mois, de 1 heure 39 minutes.

Le petit Lucien est très embarrassé ; sa maman lui a dit :

— Tiens, voilà un gâteau ; tu le couperas en deux et tu donneras le plus gros morceau à ta petite sœur Lili.

Lucien réfléchit un moment, puis, tendant le couteau à sa sœur :

Tiens, Lili, coupe le gâteau !

* * *

En correctionnelle :

— Vos noms et prénoms ?

— Jacques-Timothée Torgnolard.

— Vos qualités ?

— Le prévenu, attendri :

— J'en ai donc ?... Ah ! monsieur le président, merci pour cette bonne parole !

Foires du mois d'août 1886.

Altkirch	19	Dannemarie	12	Lure	3	Pont-de-Roide	3
Arbois	3	Delle	9	Luxeuil	7	Romont	17
Arcey	5	Dôle	12	Maîche	19	Rue	25
Audincourt	17	Delémont	17	Massevaux	4	Rioz	19
Baume	5	Echallens	19	Metz	25	Ronchamp	5
Beaucourt	23	Fleurier	13	Montbéliard	30	Rougemont	6
Belfort	2	Faucogney	5	Morez	16	Saarbourg	3, 17
Belleherbe	12	Grandson	11	Morteau	3	Saignelégier	10
Belvoir	9	Grandval	31	Mézières	25	Soleure	9
Besançon	9	Giromagny	10	Morat	4	Sornetan	25
Blamont	18	Gray	9	Moudon	9	St-Imier	16
Bons	9	Huttwyl	25	Moutier	9	St-Ursanne	23
Bourg	4	Héricourt	12	Mulhouse	16	St-Witt	5
Balsthal	9	Ins	25	Neuveville	25	Salins	16
Berne	24	Landeron	9	Neufbrisach	30	Strasbourg	16
Bienne	5	La Sarraz	31	Noirmont	2	Tourtemagne	13
Bulle	5	Laufon	16	Olten	2	Thônes	16
Chaux-de-Fonds	18	Laupen	12	Orbe	30	Thionville	16
Cortébert	16	Les Bois	29	Ormont	25	Valengin	16
Cossonay	26	Lignières	2	Ornans	3, 17	Viège	10
Chambéry	16	L'Isles	12	Payerne	12	Vercel	9, 23
Champagney	26	Locle	7	Porrentruy	16	Vesoul	12
Champagnole	21	L'Isle-sur-le-Doubs	2, 16	Pierrefontaine les V.	18	Villersexel	4
Charquemont	4	Lons-le-Saunier	5	Pontarlier	12		

Clarification des fonds de barriques de vin, troubles ou chargés de lie. — Quand on a du vin en pièces, où l'on puise au fur et à mesure des besoins de la famille, il reste habituellement au fond une partie imposable. Autant de perdu.

Par ces temps de rareté et de cherté des bons vins, on aimerait assez connaître un moyen d'utiliser jusqu'à la dernière goutte du précieux liquide.

Or, ce moyen existe. Il consiste à recueillir les résidus troubles dans un vase de capacité suffisante, pouvant être fermé, et à les soumettre à l'opération suivante :

Pour chaque 10 litres à clarifier, faire caliner sur des charbons ardents 8 ou 4 cailloux de la grosseur d'un œuf de pigeons, et les broyer ensuite ; mélanger cette poudre avec un blanc d'œuf et une pincée de sel commun. Le tout est battu ou fouetté avec un demi verre de vin, qu'on répand sur le liquide, en agitant pour mélanger.

Le vase est clos. On le laisse en repos pendant trois ou quatre jours.

La décantation, ou mieux le filtrage, avec précaution, donne un reste de vin aussi limpide et d'autant meilleure qualité que le premier tiré.

* * *

A l'occasion du jour de l'an, un député d'une opinion bien tranchée, vient d'envoyer

à un de ses confrères, qui a toujours un pied dans les deux camps :

Une chèvre et un chou, en sucre, avec ce petit mot :

« Inutile de vous recommander de les ménager, » n'est-ce pas !

* * *

Toto, jeune homme de six ans, dîne à la « grande table » aux côtés d'un vieux garçon, commensal du logis. Un peu avant le fromage, il l'interpelle avec intérêt :

— Dis donc, monsieur Jules, tu es donc coiffeur, puisque maman disait hier que tu frises la cinquantaine ?

Confusion du convive. Intervention de la maman, qui essaie de nier.

— Oui, oui, insiste Toto avec feu, et même que papa a ajouté : « C'est demain dimanche : Jules viendra encore nous raser, pour sûr ! »

* * *

La marraine à son filleul :

— Voyons, lequel aimes-tu mieux que je te donne : un gros mouton blanc ou un polichinelle ?

L'enfant, après avoir réfléchi :

— Un polichinelle... pour mettre à cheval sur le mouton.

* * *

On parle de la fille d'un riche banquier qui va se marier prochainement.

— Elle n'a pas une jolie figure.

— C'est vrai ; mais, vue de dot !

SEPTEMBRE

Notes	9.	MOIS DES SAINTS ANGES	COURS de la LUNE	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
Merc.	1	ste Vérène <i>v.</i> , s. Gilles <i>a.</i>	☽	8 30	7 42
Jeudi	2	s. Etienne <i>r.</i> , s. Maxime <i>m.</i>	☽	9 39	8 14
Vend.	3	s. Pélage <i>m.</i> , ste Sérapie <i>v. m.</i>	☽	10 45	8 48
Sam.	4	ste Rosalie <i>v.</i> , s. Moïse <i>proph.</i>	☽	11 47	9 25
	37.	Parabole du Samaritain. Luc, 10.		Prem. quart, le 5 à 8 h. 31 m.	
DIM.	5	12. s. Laurent-Just <i>év.</i> , s. Victorin <i>év.</i>	☽	0 44	10 7
Lundi	6	Magne <i>a.</i> , s. Onésiphore <i>m.</i>	☽	1 36	10 52
Mardi	7	s. Cloud <i>pr.</i> , ste Reine <i>v. m.</i>	☽	2 23	11 42
Merc.	8	NATIVITÉ DE N.-D. s. Adrien <i>m.</i>	☽	3 5	—
Jeudi	9	ste Cunégonde <i>r.</i> , s. Gorgon <i>m.</i>	☽	3 41	0 36
Vend.	10	s. Nicolas de Tolentino <i>c.</i>	☽	4 14	1 33
Sam.	11	s. Félix et ste Régule <i>mm.</i>	☽	4 44	2 34
	38.	Jésus guérit dix lépreux. Luc, 17		Pleine lune le 13 à 11 h. 26 m.	
DIM.	12	13. S. Nom de Marie. s. Guy <i>c.</i>	☽	5 42	3 35
Lundi	13	s. Materne <i>év.</i> , s. Amé <i>év.</i>	☽	5 39	4 39
Mardi	14	Exaltation de la ste Croix.	☽	6 6	5 45
Merc.	15	Q.-T. s. Nicomède <i>pr. m.</i> , s. Evre <i>év.</i>	☽	6 34	6 51
Jeudi	16	s. Corneille <i>P. m.</i>	☽	7 5	7 59
Vend.	17	Q.-T. Les Stigmates de S. François.	☽	7 39	9 6
Sam.	18	Q.-T. s. Joseph de Cupertino <i>c.</i>	☽	8 18	10 1
	39.	Nul ne peut servir deux maîtres. MAT., 6		Dern. quart, le 21 à 6 h. 31 m.	
DIM.	19	14. Fête fédérale. N.-D. des 7 Doul.	☽	9 4	11 59
Lundi	20	s. Eustache, <i>m.</i> , ste Candide, <i>vm.</i>	☽	9 57	0 26
Mardi	21	s. MATTHIEU <i>ap.</i> , s. Lô <i>év.</i>	☽	10 58	1 23
Merc.	22	s. Maurice <i>m.</i> , s. Emmeran <i>év. m.</i>	☽	—	2 43
Jeudi	23	s. Lin <i>P. m.</i> , ste Thècle <i>v. m.</i>	☽	0 4	2 56
Vend.	24	N.-D. de la Merci. s. Gérard <i>év.</i>	☽	1 15	3 34
Sam.	25	s. Thomas de Villeneuve <i>év.</i>	☽	2 29	4 9
	40.	Le fils de l'aveugle de Naïm. Luc, 7.		Nouvelle lune le 27 à 9 h. 54 soir.	
DIM.	26	15. s. Lambert <i>év. m.</i> , s. Cyprien <i>m.</i>	☽	3 42	4 40
Lundi	27	ss. Côme et Damien <i>mm.</i>	☽	4 56	5 40
Mardi	28	s. Wenceslas <i>m.</i> , s. Alphe <i>forgeron.</i>	☽	6 8	5 40
Merc.	29	s. Michel <i>arch.</i> , s. Ludwin <i>év.</i>	☽	7 19	6 41
Jeudi	30	ss. Ours et Victor <i>mm.</i> , s. Jérôme <i>d.</i>	☽	8 27	6 64

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 32 minutes.

Sur le perron de l'église Notre-Dame-de-Lorette :

Un chien, moitié loulou, moitié roquet, est gravement assis près du portail, sous lequel causent deux dames élégantes.

Le suisse s'approche, et de sa voix la plus douce :

— C'est à vous, ce joli chien, mesdames ?
— Non, monsieur.

Alors, levant sa canne, et d'une voix rauque :

— Veux-tu me f... le camp tout de suite, sale bête !

*

Une épouse courroucée à son mari :

— Henri, je viens encore de te voir sortant de la brasserie.

— Mais, chère amie, aimerais-tu mieux que je n'en sorte pas du tout ?

Foires du mois de septembre 1886

Altkirch	29	Champagnole	18	Langnau	15	Romont	21
Asuel	10	Clerval	14	Lausanne	8	Rougemont	30
Aubonne	14	Colmar	16	Lutry	23	Rue	29
Avenches	3	Dannemarie	9	Madiswyl	9	Rechésy	16
Aix	14	Delémont	21	Malleray	28	Russey	2
Arnancey	2	Delle	13	Martigny	27	Ribeauvillé	8
Ardois	7	Dôle	9	Metz	29	Saarbourg	5, 7, 21
Arcey	2	Estavayer	1	Montfaucon	13	Soleure	13
Arinthod	22	Faucogney	2	Mouttey	8	Sonvillier	27
Audeux	10	Faverney	6	Morat	1	St-Blaise	13
Audincourt	21	Ferrette	14	Morges	1	St-Hippolite	13
Bâle	16, 17	Fribourg	6	Moudon	13	St-Witt	9
Bellelay	1	Frutigen	10	Maïche	16	Salins	20
Berne	7	Genève	6	Massevaux	1	Sépois	1
Bienne	9	Gessenay	10	Montbéliard	27	Sierenz	21
Brévines	15	Glovelier	8	Morez, J.	21	Thann	8
Bulle	9	Grandcourt	10	Morteau	28	Thionville	14, 15 jours
Bâume	2	Gruyères	27	Mouthe	27	Thoune	29
Beaucourt	20	Gromagny	14	Nods	27	Travers	6
Belfort	6	Grandvillars	21	Nyon	30	Trévillers	8
Belleherbe	9	Gray	8	Olten	6	Valangin	21
Besançon	13	Héricourt	9	(Ensisen)	20	Verrières	16
Blamont	15	Herzogenbnchsée	8	Ormont	13	Versoix	1
Bonneville	11	Indevillers	28	Oron	1	Vège	27
Ebourg	1	Jussey	28	Ornans	7, 21	Vaufrey	9
Chaindon	6	L'Isle-sur-le Doubs	6, 20	Payerne	16	Vercel	6, 20
Château-d'Ex	15, 28	Lons-le-Saunier	2	Ponts	7	Vesoul	9
Chaux-de-Fonds	15	Lure	7	Porrentruy	20	Villersexel	1
Courtelary	24	Luxenil	4	Pontarlier	2	Wissebourg	6
Couvet	13	Landeron	6	Pont-de-Roide	7	Yverdon	7
Chamounix	30	Langenthal	14	Pierrefontaine	15	Zweisimmen	11

Moyen de neutraliser la sueur des mains.
— Bien des personnes sont affligées d'une incommodité qui, pour être sans action sur leur santé, ne laisse pas que d'avoir pour elles de sérieux inconvénients : je veux parler de la tendance qu'ont leurs mains à se trouver dans un état de transpiration, de moiteur presque permanent. La sueur les empêche de s'occuper de travaux délicats, ou, si elles sont forcées de s'y employer, elles courrent le risque, malgré les précautions ou les soins les plus assidus, d'altérer, de tacher, de gâter quelquefois l'ouvrage qui leur est confié ; en tout cas, elles ont à souffrir des conditions de gêne et d'infériorité où les place une disposition naturelle, purement physique, qu'il ne dépend pas d'elles de faire disparaître.

Ces personnes peuvent facilement se préserver des fâcheux effets de la sueur habituelle des mains : elles n'ont qu'à frotter de temps en temps celles-ci, quand elles travaillent, avec de la poudre de lycopode, connue aussi sous le nom de « soufre végétal. »

La poudre de lycopode est vendue chez tous les drôguistes et pharmaciens ; on peut la recueillir soi-même, à la saison, en l'extrayant des capsules produites par le lycopode en

massue, nommé aussi *herbes aux massues, mousse terrestre*, qui croît communément, sur les coteaux couverts.

* * *

On a cité quelques réparties piquantes de présidents nés malins. Du nombre était le président D..., aujourd'hui en retraite.

Un jour, il présidait des assises. Un des juges s'était endormi. Il y avait de quoi, Maître X... plaiddait

Maître X.., aussi chatouilleux que somnifère, s'interrompit tout à coup :

— Pardon, Monsieur le président... J'attendrai pour finir que M. le conseiller se soit réveillé.

— Je veux bien, maître X.. Mais lui attend peut-être, pour se réveiller, que vous ayez fini !

* * *

En police correctionnelle :

Le président à l'accusé :

— N'essayez pas de nier, on vous a surpris dans l'escalier, vous descendiez une pendule.

— Mon président, je voulais... la remonter.

OCTOBRE

Notes	10.	MOIS DU ROSAIRE	COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
Vend.	1	s. Remi év., s. Aréatas <i>m.</i>	○	10 _{soir} 32	8 _{soir} 0
Sam.	2	s. Léger év. <i>m.</i> , s. Guérin <i>m.</i>	○	11 27	8 _{soir} 44
	41.	Jésus guérit un hydropique. <i>Luc</i> , 14.	Prem. quart. le 4 à 11 h. 9 soir		
DIM.	3	16. ROSAIRE. s. Candide <i>m.</i>	☽	0 17	9 33
Lundi	4	s. François d'Assise <i>c.</i> , ste Aure <i>v.</i>	☽	1 1	10 25
Mardi	5	s. Placide <i>m.</i> , ste Flavie <i>v. m.</i>	☽	1 39	11 21
Merc.	6	s. Bruno <i>c.</i> , ste Foi <i>v. m.</i>	☽	2 14	— —
Jeudi	7	s. Serge <i>m.</i> , s. Auguste <i>pr.</i>	☽	2 44	0 20
Vend.	8	ste Brigitte <i>vv.</i> , ste Laurence <i>m^{re}.</i>	☽	3 _{matin} 13	1 21
Sam.	9	ss. Denis, Rustique, Eleuthère <i>mm.</i>	☽	3 _{matin} 40	2 24
	42.	Le grand commandement. <i>MATTH.</i> , 22.	Pleine lune le 13 à 4 h. 0 m.		
DIM.	10	17 s. Géréon <i>m.</i> , s. François-Borgia <i>c.</i>	○	4 7	3 28
Lundi	11	s. Firmin év., s. Nicaise év.	○	4 35	4 35
Mardi	12	s. Pantale év. <i>m.</i> , s. Maximilien év.	☽	5 _{soir} 4	5 43
Merc.	13	s. Edouard <i>r.</i> , s. Hugolin <i>m.</i>	☽	5 38	6 53
Jeudi	14	s. Callixte <i>P. m.</i> , s. Burcard év.	☽	6 16	8 4
Vend.	15	ste Thérèse <i>v.</i> , s. Roger év.	☽	7 0	9 43
Sam.	16	s. Gall <i>a.</i> , s. Florentin év.	☽	7 52	10 _{soir} 49
	43.	Jésus guérit le paralytique. <i>MATTH.</i> , 9.	Dern. quart. le 20 à 3 h. 16 soir		
DIM.	17	18. ste Hedwige <i>vv.</i> , s. Florent év. <i>m.</i>	☽	8 51	11 49
Lundi	18	s. LUC évang., s. Athénodore év.	☽	9 56	0 42
Mardi	19	s. Pierre d'Alcantara <i>c.</i>	☽	11 5	0 57
Merc.	20	s. Jean de Kant <i>c.</i>	○	— —	1 36
Jeudi	21	ste Ursule <i>v. m.</i> , s. Hilarion <i>a.</i>	☽	0 17	2 44
Vend.	22	ste Alodie <i>v. m.</i> , ste Cordule <i>v. m.</i>	☽	1 29	2 42
Sam.	23	s. Pierre-Pascase év. <i>m.</i>	☽	2 41	3 41
	44.	L'homme sans la robe nuptiale. <i>MATTH.</i> , 22.	Nouvelle lune le 27 à 7 h. 51 m.		
DIM.	24	19. s. Raphaël arch., s. Théodore <i>m.</i>	☽	3 52	3 39
Lundi	25	ss. Chrysanthie et Darie <i>mm.</i>	☽	5 2	4 9
Mardi	26	s. Evariste <i>P. m.</i> , s. Lucien <i>m.</i>	☽	6 10	5 15
Merc.	27	s. Frumence év., s. Elesbaan <i>r.</i>	☽	7 16	9 57
Jeudi	28	ss. SIMON et JUDE, ste Cyrilla <i>v. m.</i>	☽	8 19	5 54
Vend.	29	ste Ermelinde <i>v.</i> , ste Eusébie <i>v. m.</i>	☽	9 17	6 36
Sam.	30	Jeûne. ste Zénobie <i>m^{re}.</i>	☽	10 10	7 23
	45.	Le fils de l'officier de Capharnaüm. <i>JEAN</i> , 4.			
DIM.	31	20. s. Wolfgang év., ste Lucile <i>v. m.</i>	☽	10 56	8 14

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 48 minutes.

Dernièrement, un juge et un avocat chassaient ensemble.

Le juge avise un lièvre, et en le mettant en joue, il murmure :

— Condamné !

Malgré cette sentence, le lièvre, manqué, s'échappe, et l'avocat de dire :

— Jugement... par défaut !

— Louise, tu as partagé les papillottes de chocolat avec ton petit frère ?

— Oh ! oui, petite mère. J'ai mangé les bonbons, et je lui ai donné les devises... Il aime tant lire, lui !

Foires du mois d'octobre 1886

Aigle	30	Cressier	28	Laufon	25	Pierrefontaine	20
Albeuve	12	Cudrefin	25	Lausanne	13	Pontarlier	21
Aix	14	Chamounix	25	Louèche	14	Pont-de-Roide	5
Arbois	7	Champlitte	29	Lignères	21	Porrentruy	18
Arcey	2	Clerval	12	Locle	1	Rodersdorf	18
Arinthod	22	Cluses	25	L'Isle-sur-le-Doubs	4, 18	Romainmôtier	22
Audeux	10	Courtavon	13	Lons-le-Savnier	7	Romont	12, 26
Audincourt	21	Dannemarie	14	Luxeuil	7	Rue	27
Altkirch	21	Delémont	19	Maïche	21	Russey	7
Beyards	4	Damprichard	14	Massevaux	6	St-Hippolyte	11
Bercher	22	Delle	11	Montbéliard	25	St-Witt	4
Berne	5, 26	Dôle	14	Montbozon	4	St-Ursanne	25
Berthoud	20	Estavayer	6	Morvillars	26	Salins	18
Bex	21	Evian	25	Mouthe	18	Sagne [la]	19
Bièvre	14	Fleurier	8	Monthoux	1	Sierre	25
Bièvre	18	Fribourg	4	Metz	25	Sion	2, 23 et 30
Brenets	11	Frutigen	19	Martigny	18	Soleure	11
Brigue	16	Faucogney	7	Montreux	29	Tavannes	27
Brienz	11	Faverney	29	Morat	6	Trévilliers	12
Buren	6, 27	Ferrette	19	Morges	6	Thionville	18
Bulle	13, 14	Genève	4	Môtiens	26	Thann	3
Buttes	5	Gessenay	1	Moudon	18	Tramelan	13
Bischwiller	25	Granges	27	Moutier	18	Unterseen	13
Baume-les-Dames	7	Giromagny	12	Nidau	26	Valdahon	1
Belfort	4	Gray	8	Neufbrisach	4	Verrières	14
Belleherbe	14	Héricourt	14	(Eisingen	25	Vevey	26
Bellevaux	1, 23	Hettwyl	13	Ollon	5	Vallorbe	19
Besançon	19	Ins	27	Oltén	18	Vercel	4, 18
Blamont	20	Jougne	25	Orbe	11	Vesoul	14
Brugg	6	Lajoux	11	Ormont	19	Villersexel	6
Cernier	11	Landeron	4	Oron	6	Yverdon	26
Chaux-de-Fonds	20	La Roche	4	Ornans	5, 19	Yvorne	27
Cossonay	14	La Sarraz	12	Palézieux	16	Zweisimmen	28

Saignelegier 4

Cuisine économique. — Purée de pommes de terre. — Faites cuire des pommes de terre dans de l'eau et du sel, épluchez-les, ensuite écrasez-les bien avec une cuiller de bois.

Mettez dans votre casserole un bon morceau de beurre bien frais, ou de la graisse de bœuf, et jetez-y vos pommes écrasées, mouillez, puis ajoutez poivre, sel, et un peu d'*Extrait de viande de Liebig*, méllez bien le tout ensemble, laissez épaisir quelques minutes sur un feu doux et retirez.

Macaroni au gras. — Mettez sur le feu un litre de bouillon fait avec de l'*Extrait de viande de Liebig* délayé dans l'eau bouillante. Au moment où le bouillon entre en ébullition, mettez-y le macaroni avec un peu de poivre ; couvrez, laisser cuire à petit feu. Lorsqu'il a absorbé tout le bouillon et qu'il paraît bien moelleux, méllez-y 300 grammes de bon fromage de Gruyère, 100 grammes de parmesan rapé et un morceau de beurre. Faites sauter pour mélanger et servez. Souvent on le fait gratiner.

Sauce de Robert. — Mettez dans une cas-

serole un peu de beurre avec une cuillerée à bouche de farine ; faites roussir votre farine à petit feu, quand elle est de belle couleur mettez-y trois gros oignons hachés très fin et du beurre suffisamment pour faire cuire l'oignon, mouillez avec de l'eau, laissez bouillir une demi-heure ; quand vous êtes prêt à servir, mettez-y sel, poivre, filet de vinaigre et un peu d'*Extrait de viande Liebig*. L'*Extrait de viande Liebig* remplace avantageusement dans toutes ces sauces le bouillon que l'on n'a pas toujours.

Potage au tapioca, vermicelle, et pâtes d'Italie. — Mettez de l'eau sur le feu avec du sel, quand elle bouillira mettez-y votre vermicelle en le rompant dans vos doigts, et le serrant de façon qu'il n'y soit pas en paquet : laissez cuire une demi-heure, puis ajoutez du beurre et de l'*Extrait de Liebig* ; il faut une demi-livre de vermicelle pour quatre ou cinq potages.

(NOTA.) Pour tous ces potages, au lieu de beurre on peut mettre un peu de graisse de bœuf bouilli avec l'eau, cela n'en est que meilleur.

NOVEMBRE

Notes	11.	Mois des Ames du Purgatoire
	Lundi	4 LA TOUSSAINT. s. Amable <i>pr.</i>
	Mardi	2 Commémoration des trépassés.
	Merc.	3 ste Ide <i>vv.</i> , s. Hubert <i>év.</i>
	Jeudi	4 s. Charles Borromée <i>card.</i>
	Vend.	5 s. Pirminien <i>év.</i> , s. Silvain <i>m.</i>
	Sam.	6 s. Protais <i>év.</i> , s. Léonard <i>er.</i>
	46.	Les deux débiteurs. MATTH., 18.
	DIM.	7 21. s. Ernest <i>a.</i> , s. Engelbert <i>év.</i>
	Lundi	8 s. Godefroi <i>év.</i> , s. Dieudonné <i>P.</i>
	Mardi	9 s. Théodore <i>soldat</i> , ste Eustolie <i>v.</i>
	Merc.	10 s. André-Avelin <i>c.</i> , ste Florence <i>m're</i>
	Jeudi	11 s. Martin <i>év.</i> , s. Véran <i>év.</i>
	Vend.	12 s. Martin <i>P. m.</i> , s. Ruf <i>év.</i>
	Sam.	13 s. Stanislas Kostka <i>c.</i> , s. Brice <i>év.</i>
	47.	Rendez à César ce qui est à César. MATTH., 22.
	DIM.	14 22 s. Imier <i>er.</i> , s. Josaphat <i>év.</i>
	Lundi	15 ste Gertrude <i>v.</i> , s. Léopold <i>c.</i>
	Mardi	16 s. Othmar <i>a.</i> , s. Fidence <i>er.</i>
	Merc.	17 s. Grégoire-Th. <i>év.</i> , s. Agnac <i>év.</i>
	Jeudi	18 s. Odon <i>a.</i> , s. Romain <i>m.</i>
	Vend.	19 ste Elisabeth <i>vv.</i> , s. Pontien <i>P. m.</i>
	Sam.	20 s. Félix de Valois <i>c.</i> , s. Edmond <i>r.</i>
	48.	Signes avant la fin du monde. MATTH., 24.
	DIM.	21 23. Présentation de Notre-Dame
	Lundi	22 ste Cécile <i>v. m.</i> , s. Philémon <i>m.</i>
	Mardi	23 s. Clément <i>P. m.</i> , ste Félicité <i>m're</i>
	Merc.	24 s. Jean de la Croix <i>c.</i> , ste Flore <i>v. m.</i>
	Jeudi	25 ste Catherine <i>v. m.</i> , ste Juconde <i>v.</i>
	Vend.	26 s. Conrad <i>év.</i> , s. Pierre d'Alex. <i>év. m.</i>
	Sam.	27 s. Colomban <i>a.</i> , s. Virgile <i>év.</i>
	49.	Le dernier avènement. Luc, 21.
	DIM.	28 1 ^{er} Avent. B. Elisabeth Bona <i>v.</i>
	Lundi	29 s. Saturnin, <i>m.</i> , ste Philomène <i>m.</i>
	Mardi	30 s. ANDRÉ. <i>ap.</i> , s. Trojan <i>év.</i>

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 39 minutes.

Au restaurant :

— Garçon, que me donnez-vous là ?

— Monsieur, c'est un civet de lièvre.. sur le menu, mais je ne puis vous dire ce que c'est sur le plat !

* * * Entendu dans une soirée bourgeoise.

— Vous avez un frère, monsieur ?

— Oui, madame, j'en ai un.

— Un seul ?

— Mais oui, Madame !

— C'est étonnant ! Je fis dernièrement la même question à mademoiselle votre sœur, qui me répondit qu'elle en avait deux.

Mon cher, je sors de chez mon propriétaire; j'ai eu toutes les peines du monde à lui faire accepter un peu d'argent.

— Bah ! c'est invraisemblable, et pourquoi ?

— Parce qu'il en voulait beaucoup.

COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
	11 37	9 9
	0 43	10 7
	0 45	11 6
	1 14	—
	1 41	0 7
	2 7	1 10

Premier quart. le 3 à 5 h. 41 soir

	2 34	2 45
	3 2	3 22
	3 53	4 32
	4 8	5 43
	4 51	6 55
	5 41	8 5
	6 39	9 40

Pleine lune le 11 à 7 h. 42 soir

	7 44	10 7
	8 54	10 57
	10 7	11 39
	11 19	0 5
	—	0 47
	0 31	1 16
	1 43	1 34

Dernier quart le 18 à 11 h. 16 soir

	2 51	2 43
	3 58	2 42
	5 5	3 45
	6 8	3 51
	7 8	4 31
	8 3	5 46
	8 52	6 5

Nouvelle lune le 25 à 7 h. 55 soir

	9 36	6 59
	10 44	7 55
	10 47	8 54

Foires du mois de novembre 1886

Aarberg	10	Coppet	11	L'Isle-sur-le-Doubs	1, 15	Ornans	2, 16
Aarwangen	4	Corcelles	2	Lons-le-Sauzier	4	Payerne	4
Äsch	2	Cossoney	11	Luxeuil	6	Porrentruy	15
Aubonne	3	Couvet	10	Lyon	3	Pierrefontaine	17
Avenches	19	Chambéry	16	Landeron	8	Pontarlier	11
Altkirch	25	Champagnole	20	Langenthal	30	Pont-de-Roide	2
Annecy	15, 23	Charquemont	3	Langnau	3	Renan	9
Arbois	2	Clerval	9	Laupen	4	Rolls	19
Arc-et-Senans	10	Colmar	12	Lausanne	10	Romont	9, 30
Arcey	4	Delémont	16	Lutry	25	Rue	24
Audincourt	16	Delle	8	Martigny	8	Sierre	26
Balsthal	8	Dôle	11	Mézières	17	Sion	6, 13, 20
Berne	23, 29	Dannemarie	11	Morat	3	Soleure	8
Berthoud	4	Echallens	18	Morges	3	St-Inier	16
Bex	4	Evian	1, 15	Moudon	15	St-Maurice	8
Bienne	11	Faucogney	4	Maîche	18	St-Claude	12
Boudry	9	Fribourg	8	Massevanx	3	St-Witt	25
Brienz	10, 11	Frutigen	19	Monthéliard	29	Salins	15
Bulle	11	Giromagny	9	Montbozon	1	Thoune	3
Baume	4	Grandvillars	16	Morez	1	Travers	1
Belfort	1	Gray	8	Morteau	9	Thônes	15
Belleherbe	11	Genève	1	Neuchâtel	4	Unterséen	5, 17
Besançon	8	Gessenay	15	Neuveville	24	Vevey	30
Blamont	17	Gisnel	1	Noirmont	1	Viège	12
Bourg	3, 12	Grandson	17	Nyon	25	Vercel	1, 15, 29
Bischwiller	15	Gruyères	24	Neu-Brisach	22	Villersexel	5
Carouge	2	Herzogenbuchsee	10	Oënsingen	29	Vesoul	25
Chaindon	8	Héricourt	11	Olten	15	Zweisimmen	16
Château-d'Œx	11	Jussey	30	Oron	3		

Un bon moyen de recouvrir les impôts. — Le percepteur et le maire de la commune de Vadulesti, en Roumanie, viennent de découvrir un bon moyen pour recouvrir les impôts en retard. Pendant que les paysans étaient occupés dans les champs à leurs travaux, ces deux fonctionnaires firent irruption dans les maisons du village et s'emparèrent de toutes les jeunes-femmes qu'ils purent rencontrer. A leur entrée au logis, les laboureurs furent bien étonnés de ne plus trouver leurs chères moitiés; et, après avoir appris l'aventure ils allèrent les réclamer chez le maire. Celui-ci leur déclara avec fermeté que leurs femmes leur seraient rendues lorsqu'ils auraient payé les impôts.

Tout d'abord, les maris s'en allèrent à l'auberge noyer leur chagrin; mais dès le second et le troisième jour, les plus jeunes n'y tenant plus, allèrent de nouveau sommer le maire de mettre leurs femmes en liberté. Le magistrat répondit énergiquement que ceux qui ne remplissaient pas leurs devoirs envers l'Etat perdaient leurs droits d'époux.

Cette étrange théorie ne manqua pas de produire un certain effet sur les compagnons récalcitrants, ils commencèrent à parlemen-

ter et finalement ils parvinrent à rentrer en possession de leurs femmes en payant une partie des impôts.

* * *

Belle réponse d'un cocher :
Un Angais interpelle un cocher de fiacre :

— Cocher ! quel est le chemin le plus court pour la Chaussée d'Antin ?

Le cocher, montant sa voiture :

— Voilà.

* * *

A un ivrogne :
— Vous êtes complet !
— M'en parlez pas; j'peux même pas me reconduire chez moi.

* * *

En police correctionnelle :
Le président. — Prévenu, levez-vous.
Le prévenu. — Pardon, monsieur le président, ne m'appelez pas prévenu.

Le président. — Comment cela ! Qu'est-ce que vous voulez dire ?

Le prévenu. — Je veux dire que si j'avais été prévenu, je ne serais assurément pas ici.

DÉCEMBRE

Notes	12.	Mois de l'Immaculée-Conception.	COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE.	COUCH. de la LUNE.
Merc.	1	s. Eloi év., s. Diodore pr. m.		11 ^S 17	9 ^M 34
Jeudi	2	ste Bibiane v. m., ste Pauline m ^{re}		11 ^{ap} 44	10 ^{un} 55
Vend.	3	s. François-Xavier c., s. Lucius r.		0 10	11 58
Sam.	4	ste Barbe v. m., Osmond év.		0 35	— —
	50.	Jean envoie deux de ses disciples. MATTH., 11		Prem. quart. 3 à 3 h. 1 soir	
DIM.	5	2 ^e Avent. s. Sabas a., s. Nicet év.		1 ^{ap} 2	1 ^G 2
Lundi	6	s. Nicolas év., ste Denyse m ^{re}		1 31	2 9
Mardi	7	s. Ambroise év. d., ste Fare v.		2 3	3 18
Merc.	8	IMMACULÉE CONCEPTION.		2 41	4 29
Jeudi	9	s. Euchaire év., ste Léocadie v. m.		3 26	5 40
Vend.	10	s. Melchiade P. m., ste Eulalie v.		4 20	6 49
Sam.	11	s. Damase P., s. Sabin év.		5 23	7 52
	51.	Témoignage de saint Jean. JEAN, 1.		Pleine lune 11 à 10 h. 6 mat.	
DIM.	12	3 ^e Avent. ste Odile v., s. Synèse m.		6 34	8 48
Lundi	13	ste Lucie v. m. s. Josse c.		7 49	9 35
Mardi	14	s. Agnel a., ste Eutropie v. m.		9 4	10 45
Merc.	15	Q.-T. s. Célien m., ste Léocadie v. m.		10 19	10 50
Jeudi	16	s. Eusèbe év. m., B. Germaine v.		11 32	11 21
Vend.	17	Q.-T. ste Adélaïde imp. s. Lazare év.		—	11 50
Sam.	18	Q.-T. s. Gatien év., s. Auxence év.		0 42	0 18
	52.	Prédication de saint Jean-Baptiste. LUC, 3.		Dernier quart., 18 à 7 h. 15 mat.	
DIM.	19	4 ^e Avent. s. Némèse m., s. Darius m.		1 ^S 50	0 ^M 47
Lundi	20	s. Ursanne c., ste Fauste.		2 56	1 ^{un} 48
Mardi	21	s. Thomas ap., s. Festus m.		5 10	7 31
Merc.	22	s. Florus m., s. Zénon s. m.		6 24	8 21
Jeudi	23	ste Victoire v. m., s. Dagobert r. m.		7 39	9 3
Vend.	24	Jeûne. s. Delphin év.. ste Irmine v.		8 53	9 39
Sam.	25	NOËL. ste Anastasie m.		10 04	10 40
	53.	Prophétie de Siméon. LUC, 2.		Nouvelle lune, 25 à 10 h. 30 m.	
DIM.	26	s. ETIENNE diac. 1 ^{er} martyr.		11 13	10 39
Lundi	27	s. JEAN ap. évang. s. Théophane év		—	11 6
Mardi	28	ss. INNOCENTS. s. Abel 1 ^{er} juste.		0 19	11 23
Merc.	29	s. Thomas de Cantorbéry év. m.		1 23	0 1
Jeudi	30	s. Sabin év. m., s. Libère év.		2 25	0 32
Vend.	31	s. Silvestre P., ste Colombe v. m		3 24	1 6

Les jours décroissent pendant ce mois de 1 heure 39 minutes.

M. Prudhomme montrant des tortues à son fils :

— Vois, mon enfant, comme parfois la nature se complait à distribuer inégalement ses dons. Voici, par exemple, la tortue, qui possède en elle-même la matière dont on fait les meilleurs peignes, et qui pourtant ne saurait s'en servir, puisqu'elle n'a pas un cheveu.

• * •

Un roman dont nous extrayons le passage suivant a paru dans une revue :

« Un marron s'était enfui depuis six jours, quand un soir, mourant de faim, éprouvé de fatigue, il tomba pour ne plus se relever. Le lendemain, les gens du planteur retrouvèrent le cadavre du marron glacé ! ... »

Foires du mois de décembre 1886

Aarberg	22	Clerval	14	Laugnau	8	Pierrefontaine	15
Aigle	18	Colmar	16	Laufon	13	Poligny	27
Aubonne	7	Delémont	21	Laupen	30	Pontarlier	9
Avenches	17	Delle	13	Locle	4	Pont-de-Roide	7
Annecy	6, 13	Dôle	9	Martigny	6	Romont	7, 28
Arbois	7	Dannemarie	9	Monthey	31	Rue	45
Arcey	2	Estavayer	1	Morat	1	Rougemont	3
Arinthod	18	Fribourg	6	Morges	22	Russey	2
Audincourt	21	Faucogny	2	Moudon	27	Saignelégier	6
Altkirch	23	Faverney	9	Maiche	16	Schwarzenbourg	27
Bâle	16, 17	Fraisans	7	Massevaux	1	Soleure	13
Berthoud	30	Ferrette	7, 28	Monthéliard	27	St-Maurice	21
Bienne	20	Genève	6	Montbozon	6	Sumiswald	24
Buren	8	Gex	1	Morez	20	Salins	20
Bulle	7	Giromagny	14	Mulhouse	6	St-Witt	29
Baume	2	Gray	8	Metz	29	Saarbourg	7, 21
Beaucourt	20	Guébwiller	6	Neuveville	29	Thoune	15
Belfort	6	Héricourt	9	Nidau	14	Thonon	6, 16
Belvoir	6	Huttwyl	1	Olten	13	Thionville	20
Lesançon	13	Jussey	29	Orbe	13, 28	Unterséen	14
Blamont	15	L'Isle-sur-le-Doubs	6, 20	Oron	1	Vesoul	9
Bourg	1	Lons-le-Saunier	2	Ornans	7, 21	Villarssexel	1
Cossanay	23	Luxenil	4	Payerne	23	Yverdon	27
Champagnole	18	Langenthal	28	Porrentruy	20	Zweisimmen	16

OBSERVATION. — Les éditeurs de cet almanach, désirant donner l'état des foires aussi complet et exact que possible, prient les autorités locales de leur adresser la liste des foires qui se tiennent dans leur commune, de leur indiquer les changements survenus, ainsi que les erreurs qui auraient pu se glisser dans la présente édition. Ecrire à l'Imprimerie X. Turberg et Cie Porrentruy.

L'écume de mer. — Voici quelques détails sur ce qu'on appelle la magnésite, vulgairement l'écume de mer.

L'écume de mer est une substance d'un blanc grisâtre onctueux. Cette substance, quoique légère, est cependant assez tenace.

Les Orientaux s'en servent pour confectionner des pipes en la faisant bouillir dans du lait et en la polissant avec de la cire et de l'huile de lin. On lui a donné ce nom poétique à cause de sa couleur blanche un peu jaunâtre et de sa grande légèreté ; son gisement est dans les terrains de transition inférieurs, où elle se présente en amas très étendus. On la trouve en Crimée et dans l'île de Négre-pont. Mais c'est l'Anatolie qui fournit la plus belle de toutes les écumes de mer. On ne se doute pas des difficultés que l'on a à extraire cette matière. On calcule qu'il pérît chaque année de 12 à 20 ouvriers à la suite d'éboulements et d'asphyxie.

* * *

Z.. très distractif, annonce à sa moitié qu'il va passer deux jours à la chasse Il emporte sa carnassière, ses cartouches et son chien, mais oublie son fusil.

Quarante-huit heures après, il revient
— Eh bien ! et ton fusil ?

— Tiens ! murmure Z.., c'est vrai Je me disais bien, tout le temps de la chasse : « Je sens qu'il me manque quelque chose. »

* * *

Dans une boutique. —

La cliente, montrant un porte-monnaie en peau de crocodile :

— Est-ce bon ?

La marchande avec un entrain aimable :

— Oh ! madame, c'est inusable, éternel ; tous ceux qui en ont acheté viennent nous en redemander !

MONSEIGNEUR FRÉDÉRIC FIALA

ÉVÉQUE DE BALE⁽¹⁾

Le prêtre éminent qui vient d'être appelé à occuper le siège de l'antique diocèse de Bâle, est né à Nidau le 21 juillet 1817. L'enfant fut porté à Granges, la paroisse catholique la plus rapprochée de Nidau, pour être baptisé.

Le père, François-Xavier Fiala, appartenait à une famille originaire de la Bohême, qui était venue se fixer à Wallerstein, en Allemagne. Sa première éducation avait été faite dans des écoles de monastères. Plusieurs de ses parents portaient l'habit religieux. Sa tante maternelle, Elisabeth Bóna Ruef, était abbesse du couvent du Paradis, près Schaffhouse; un de ses oncles était supérieur d'un établissement monastique en Souabe. Le père de notre évêque vint de bonne heure se fixer à Soleure et travailla dans la pharmacie Brunner. Tout en s'appliquant aux opérations chimiques, il consacra une partie de son temps à la littérature. En 1811 et 1812, il rédigea avec beaucoup d'entrain et d'humour la Revue hebdomadaire allemande *Raison et Folie*. L'amour de la science, le désir d'exercer la médecine, l'attira à Berne, où il fréquenta les cours de l'Université. Une commune jurassienne, Elay, l'inscrivit au nombre de ses bourgeois. Le jeune homme, après avoir obtenu la naturalisation suisse et avoir achevé ses études, se fixa à Nidau et se consacra entièrement au soin des malades. En 1824 il transporta ses pénates dans une localité voisine, la petite ville de Büren sur l'Aar et y mourut l'année suivante, le 20 avril 1825.

La mère de notre évêque, Catherine Hirt, appartenait à une des familles les plus anciennes et les plus estimées de Soleure. Elle eut le malheur de perdre de très bonne heure son mari, qui lui avait donné trois enfants, Frédéric-Xavier mort depuis, Ida, morte à son tour

naguère à Menzingen où elle édifiait toute la congrégation, par sa vie pieuse et son angélique douceur.

Catherine Hirt, après avoir vécu dans une heureuse aisance, eut de bonne heure à lutter contre les revers de la fortune. A la mort de son mari, elle se retira à Soleure, sans autres ressources pour subvenir à son entretien et à la vie de sa famille que le travail de ses mains. L'adversité la trouva courageuse et résolue. On la vit éléver ses enfants avec les sollicitudes d'une mère la plus dévouée, et en même temps soulager par ses aumônes un grand nombre d'indigents.

C'est à Nidau, dans une école enfantine, que notre évêque reçut ses premières leçons. Malgré son âge avancé, il parle encore avec attirance de la charmante localité située aux portes du Jura où il vit le jour, où s'écoula sa première enfance.

A Büren, le jeune Fiala fréquenta, pendant quelques mois, les écoles primaires de cette localité. A la mort de son père, il prit avec son frère le chemin de Soleure. Une tante, Madame Arnold, dont le fils était chanoine, accueillit dans sa maison les deux enfants en deuil. Ceux-ci continuèrent leurs études dans les écoles de Soleure. Leur mère et leur petite sœur vinrent bientôt les rejoindre. Madame Fiala édifió tout Soleure par ses vertus maternelles. Son fils Frédéric, de chétive constitution, était souvent malade. La mère ne reculait devant aucune fatigue pour lui procurer les soins nécessaires. L'enfant, attendri à la vue de tant de dévouement, n'avait qu'une seule ambition, celle de devenir curé de village et de dédommager, par son amour filial, dans un humble presbytère de campagne, sa bonne

mère, aux soins de laquelle il devait une seconde fois l'existence.

Rétablissement à force de soins, le jeune Fiala fréquenta successivement les écoles primaires et le collège de Soleure. A cette époque, on accordait encore au clergé une large part dans l'éducation et l'instruction de la jeunesse. De vénérables ecclésiastiques, tels que MM. Roth, le P. Bonaventure Zweili, le P. Jérôme Vogel-

sang, dirigeaient à la satisfaction générale les écoles de Soleure. Notre jeune étudiant, sous leur direction, manifesta de l'aptitude pour toutes les branches, mais la botanique eut pour lui un attrait particulier. En compagnie de M. Roth, on le vit souvent parcourir les riches herbages qui entourent Soleure et analyser l'intéressante flore de cette contrée.

La révolution souffla sur Soleure. Le clergé



Sa Grandeur Mgr Frédéric Fiala.

fut exclu des écoles où M. Fiala avait passé d'heureuses années en compagnie de Messieurs François Tugginer, Jacques Amiet, de Sury, maire de Soleure, etc. La philosophie, sous le nouveau régime, était enseignée par un certain Dollmayer, prétrophobe à outrance. L'année 1837, d'orageuse mémoire, venait de sonner. On eût dit que tout conspirait pour rendre la vie amère au jeune Fiala. En peu de temps,

la mort lui enleva son oncle et principal soutien, M. Lüthy, ainsi que sa mère si dévouée. N'ayant plus d'appui dans sa famille, d'autre part entouré de maîtres libres-penseurs, Frédéric Fiala se décida néanmoins à se consacrer à l'Eglise. D'excellents prêtres, Messieurs Weissenbach, Kaiser, Nüssle, dirigèrent ses premières études théologiques. Nous le retrouvons plus tard à Fribourg en Brisgau et

à Tubingue, deux éclatants foyers de la science théologique en Allemagne. D'illustres savants, tels que Mgr Hefele, les docteurs Kuhn et Drey, etc., ne tardèrent pas à reconnaître les heureuses dispositions du jeune étudiant pour les études sacrées ; ils lui témoignèrent leurs plus chaleureuses sympathies en prédisant qu'il serait un jour un des membres les plus distingués du clergé suisse.

Comme étudiant, M. Fiala se passait très-facilement des récréations de la jeunesse universitaire. C'est à peine si on le voit, à de longs intervalles, faire quelques rares apparitions aux réunions de la société l'*Helvétia*, que fréquentaient pourtant M. Fischer, actuellement conseiller d'Etat à Lucerne, M. Deschwanden, chapelain à Stanz, le poète Henri Durand, M. Hérold, à Coire. Les goûts de M. Fiala l'attiraient autre part, aux dissertations savantes auxquelles étaient conviés les étudiants de la faculté de théologie catholique ; notre jeune étudiant s'y faisait remarquer par son assiduité. En même temps, il vouait ses heures de loisir à l'étude des langues étrangères ; il s'exerçait dans le français, l'anglais, l'italien ; le moment de mettre à profit ses vastes connaissances devait bientôt arriver.

Au printemps de 1841, M. Fiala quitta Tubingue. Le 23 mai de la même année, il reçut des mains de Mgr Salzmann l'ordination sacerdotale. Le jour de la Sainte Trinité, il célébra sa première messe dans l'église de Neuendorf, agréable village soleurois, et, quelques mois plus tard, il était installé comme professeur à Laufon, dans le Jura bernois.

A Laufon, M. Fiala débutait dans la vie pratique. Son premier champ d'activité lui offrit un travail très considérable. Le personnel de l'établissement étant très-restréint, M. Fiala devait tout enseigner : l'allemand, le français, le catéchisme, l'histoire profane, les sciences naturelles, le chant et même l'agronomie. Avant ou après les heures réglementaires, le jeune professeur donnait encore des leçons de latin et de musique instrumentale. A tant d'occupations s'ajoutèrent des labeurs d'un autre genre. La paroisse de Nenzlingen n'avait pas de curé. Elle eut recours au dévouement de M. Fiala. Le samedi soir et le jour suivant le jeune professeur remplissait dans ce village les pénibles fonctions du ministère paroissial. Après le chant des vêpres, l'infatigable prêtre reprenait le chemin de Laufon. A chaque pas il s'arrête et cueille une fleur pour servir à la leçon de botanique du lendemain. Les *Nenzlingen* trouvent le zélé ecclésiastique de leur goût ; ils pétitionnent et font démarche sur démarche pour l'avoir comme curé. Le chef du diocèse en décide autrement : M. Fiala doit rester à Laufon.

L'excès de travail réagit défavorablement sur son état de santé ; on craint même pour ses jours. L'évêque Salzmann se voit, par suite, obligé de l'appeler à un poste moins pénible ; le 25 novembre 1843, il lui confie une paroisse nouvellement créée, Herbetswyl, dans la vallée de Balsthal. Au moment de la séparation, élèves et parents pleurent en prenant congé du bien-aimé professeur. M. Fiala lui-même avait le cœur gros pour partir : l'enseignement lui était devenu une seconde nature. Une brave femme témoin de la scène disait : « Ce prêtre est bien trop bon pour les gens de l'endroit ; Dieu le destine à un poste plus élevé ».

Au commencement de janvier 1844, le village d'Herbetswyl est dans l'allégresse. Les paysans, dans leurs plus beaux habits de fête, introduisent dans leur église, leur premier curé, M. Fiala. On croyait que celui-ci trouverait à Herbetswyl le repos que semblait réclamer sa santé. Il n'en fut rien. Son presbytère ne tarda pas à prendre la physionomie d'un petit collège. De 12 à 16 élèves, rangés autour d'une longue table, traduisent les auteurs latins, Cornelius Nepos, César, Virgile. De temps en temps leur maître s'éloigne en toute hâte. On l'a appelé pour porter les secours de la religion à quelque fermier du voisinage.

Il s'agit de gravir les flancs du Weissenstein. Ni la neige, ni les mauvais chemins ne l'arrêtent. Aussitôt de retour, il reprend ses classiques. Ses labours apostoliques sont largement récompensés. Le digne curé d'Herbetswyl a l'ineffable satisfaction de voir ses élèves grossir la milice sacerdotale et travailler avec fruit dans la vigne du Seigneur. Le diocèse était alors dépourvu de séminaire pour former le clergé. Mgr Salzmann s'adressa au dévouement des curés de campagne pour initier aux études classiques les futures recrues du sacerdoce. Maints jeunes gens puissent dans la solitude d'un presbytère isolé les principes de la science et en même temps se formèrent aux vertus indispensables à ceux qui se destinent à la noble tâche de sauver les âmes. Spectacle touchant qui rappelle les temps de la primitive Eglise.

Tout en instruisant dans les langues anciennes ses jeunes élèves, le curé d'Herbetswyl ne perd pas de vue les intérêts de sa paroisse. Il se fait tout à tous et surtout tout aux pauvres.

Aussi la commune d'Herbetswyl sut-elle apprécier les services de M. Fiala. Le 16 décembre 1855, elle accorda à ce digne prêtre la bourgeoisie d'honneur. Le grand-conseil du canton de Soleure, par une non moins heureuse inspiration, lui accorda, le 22 décem-

bre suivant, à titre gratuit, la naturalisation soleuroise.

L'année 1857 inaugure une nouvelle période dans la vie de M. Fiala : il est appelé dans la capitale du canton pour diriger l'école normale des instituteurs, et le 14 octobre 1857 il ouvrit ses cours. Le but que M. Fiala poursuivit avec une courageuse persévérence, fut de former des instituteurs instruits, moraux et religieux. Chaque matin et chaque soir, exercices de piété dans la chapelle de l'établissement. Discipline sévère ; préparation conscientieuse à la réception périodique des sacrements. Tels furent les moyens employés par M. Fiala pour doter le canton d'un corps enseignant respectable. Pendant plusieurs années, le zélé directeur put remplir sa tâche sans éprouver d'entraves. Des commotions politiques survinrent ; un souffle antireligieux se fit de plus en plus sentir dans les régions officielles. La réunion du synode scolaire en 1870 fut très orageuse ; des instituteurs libres-penseurs attaquèrent avec violence le système pédagogique de M. Fiala ; on demanda même son éloignement de l'école normale. Le gouvernement, mieux inspiré, maintint M. Fiala à son poste.

L'activité de M. Fiala ne se borna pas à la direction de l'école normale. Au gymnase de Soleure le gouvernement lui confie la chaire de dogmatique. Plus tard il occupera celle d'histoire et de droit canon : en même temps il donne l'instruction religieuse à une partie des élèves du gymnase. En devenant professeur d'histoire, M. Fiala voyait le vœu le plus cher de sa jeunesse exaucé. Les études historiques lui avaient inspiré une vraie passion. On l'a vu jusqu'à nos jours remuer avec une patience bénédicte la poussière qui recouvre le passé religieux de la Suisse. Maintes fois il donna d'intéressantes conférences aux élèves du grand séminaire sur les origines des diocèses de notre pays. Dans ses appréciations historiques M. Fiala se place toujours à un point de vue élevé. Les événements qui marquent la vie des peuples contribuent, selon lui, par l'action de la Providence, au progrès de la Rédemption. M. Fiala se proposait de publier une histoire ecclésiastique complète de la Suisse. Son ancien ami, le savant Lütolf, l'avait vivement engagé à réunir les matériaux nécessaires pour composer une œuvre aussi utile. Déjà la première période de l'ouvrage est achevée. En même temps M. Fiala prépara une étude sur l'introduction des fêtes en Suisse ; dans ce but il réunit et compulta un grand nombre de calendriers et de martyrologies suisses du moyen-âge.

Plusieurs sociétés scientifiques et patriotiques se firent un honneur de compter parmi

leurs membres et même de choisir pour leur président M. Fiala. A la mort de M. Propst, chapelain de la cathédrale et collaborateur dévoué du futur évêque, celui-ci dut entreprendre la rédaction d'un journal scientifique très estimé en Suisse, *Anzeiger für Schweizerische Geschichte*. La faculté de philosophie de l'Université de Zurich comprit aussi que M. Fiala, par ses recherches historiques, avait bien mérité des sciences et de la patrie : elle lui accorda le titre de docteur honoraire.

Dans le domaine artistique, M. Fiala se distingua également par son activité. Nos anciennes édifices religieux renferment des trésors archéologiques d'une valeur immense. L'infatigable pionnier de la science s'efforça de les faire connaître à ses contemporains. Du reste, M. Fiala s'occupait de toutes les questions qui intéressent le bien-être matériel et moral de l'humanité. Les sociétés philanthropiques du canton de Soleure et de la Suisse lui ouvraient leurs rangs et eurent souvent recours à ses lumières, notamment dans les grands problèmes que soulèvent le paupérisme et l'éducation de la jeunesse.

L'amour de la science, le désir de soulager les misères matérielles et morales du prochain, n'ont jamais fait perdre de vue à M. Fiala la tâche spéciale que lui imposait sa vocation, à savoir le salut des âmes.

Les vénérables ecclésiastiques chargés de la desserte de la paroisse de Soleure trouvèrent toujours en lui un auxiliaire dévoué. M. Fiala ne craignait ni les fatigues du confessional, ni les autres labours du ministère sacré. Il préside la congrégation marianique des hommes, prend en main la direction spirituelle des couvents de la Visitation et de St-Joseph, donne pendant 25 années consécutives les conférences de carême établies dans l'église des Jésuites, et en outre fait souvent entendre sa parole éloquente dans la cathédrale. En se prodiguant ainsi, M. Fiala usait sa santé ; il se l'avouait à lui-même. Mais l'Eglise, dans les temps difficiles qu'elle traversait, avait besoin d'hommes d'un dévouement à toute épreuve. Il y a des circonstances où toute autre considération doit s'effacer devant la nécessité de sauver une paroisse, un diocèse en péril. C'est ce que fit M. Fiala. Il resta vaillamment sur la brèche ; les prières des fidèles, les vertus du saint-sacrifice, soutinrent les forces du généreux ecclésiastique qui se dévouait au salut des âmes.

En 1862, la mort de Mgr Arnold amena la vacance du siège épiscopal de Bâle. Pendant l'intérim, M. Fiala entra dans le chapitre et le sénat épiscopal. Cette nomination ne donna

lieu à aucune opposition. M. Fiala fut installé en même temps que M. Kiefer, curé de la ville, en janvier 1863. Peu de temps après eut lieu l'élection de Mgr Lachat au siège épiscopal de Bâle. Malgré son rang, M. Fiala s'absentait d'y prendre part. Lors de l'élection, la place de prévôt de la cathédrale était vacante. Par suite de cette circonstance, deux chanoines seulement devaient représenter Soleure, d'après les statuts diocésains, dans l'assemblée du chapitre appelée à se prononcer sur le choix d'un évêque. Pour ne pas éveiller de difficultés, M. Fiala s'effaça volontairement. La consécration du nouvel évêque, plus jeune que M. Fiala, eut lieu le 30 novembre 1863, en présence de tous les évêques suisses et de Mgr Ræs de Strasbourg. Mgr Lachat, dans les nombreux voyages de confirmation qu'il fit dans les cantons allemands de son diocèse, se faisait ordinairement accompagner de M. Fiala et le chargeait de répéter en allemand devant l'auditoire ses allocutions apostoliques, ou le priait d'adresser lui-même des paroles d'édification aux fidèles groupés autour de leur évêque. Dans ces pieuses pérégrinations, M. Fiala dut souvent prêcher deux ou trois fois par jour. Les orages qui allaient bientôt fondre sur le diocèse de Bâle donnèrent à Mgr Lachat l'occasion fréquente d'apprécier le dévouement sans bornes de M. Fiala.

Une circulaire de M. Girardin sur les infumations des non-catholiques provoqua une véritable tempête; Mgr Lachat fut pour ainsi dire assiégié dans son palais par une foule fureuse, qui avaient surexcitée M. Bläsi, actuellement juge fédéral, et ses amis. M. Fiala, pendant la démonstration, alla courageusement se placer à côté de son évêque, tandis que les autres chanoines tremblants n'osaient se hasarder hors de leur domicile. La tempête passée, d'autres conflits surgirent sans interruption. On se rappelle la question de la suppression des fêtes, celle du séminaire et celle du legs Linder, etc. Au milieu de tant de difficultés, l'attitude de M. Fiala fut ce qu'on devait attendre d'un prêtre dévoué à son Eglise: il chercha continuellement à relever le prestige de l'évêque persécuté et à le défendre contre ses ennemis. En 1867 parut une nouvelle édition *Statuta capituli Ecclesiae cathedralis Basileensis*; M. Fiala fut chargé par son évêque et par ses collègues de composer le *Proœmium Historicum* de cet ouvrage.

Rendons cette justice au gouvernement soleurois: il ne s'est jamais mépris sur les sentiments ultramontains de M. Fiala; néanmoins il lui fit une large part dans les diverses commissions scolaires du canton. Ce digne ec-

clésiastique fut délégué par l'Etat pour assister ou présider aux concours pour le diplôme de maturité, aux examens des aspirants au ministère sacerdotal, des candidats aux bénéfices ecclésiastiques, etc. En 1872 il fut en outre nommé préfet de l'Ecole cantonale.

En même temps, une dignité plus considérable attendait le futur évêque de Bâle. Monsieur Louis de Vivis, prévôt de la cathédrale, étant mort, M. Fiala fut désigné pour lui succéder. Le saint-siège ratifia le choix du chapitre, et le 25 août 1871 eut lieu l'installation solennelle de M. Fiala dans la cathédrale de Soleure. Pour pouvoir faire face à ses nouvelles obligations, le nouveau prévôt se démit de ses fonctions de directeur de l'Ecole normale qu'il avait remplies pendant quatorze années consécutives. Le gouvernement soleurois accepta la démission avec de chaleureux remerciements pour les services rendus par l'honorable directeur à la cause de l'instruction publique.

Comme prévôt de la cathédrale, 1871-1875, M. Fiala joua un grand rôle dans les nombreuses vicissitudes du Kulturkampf. Le digne ecclésiastique se trouva mêlé de près à la plupart des événements qui signalèrent cette triste période. A la déposition de Mgr Lachat par cinq des Etats diocésains succéderent la dissolution du chapitre, la suppression de la collégiale de Saint-Ours et d'autres mesures odieuses, encore présentes à la mémoire de tous les catholiques suisses. Le chapitre prit parti sans hésiter pour l'évêque proscrit. Invités à nommer un administrateur du diocèse, les chanoines s'y refusèrent. Leur protestation, conçue en termes dignes et énergiques, fut rédigée par M. Fiala. Une autre protestation, due également à la plume du révérendissime prévôt, fut adressée au gouvernement soleurois au sujet de la suppression de la collégiale de Saint-Ours, qui disparaissait après plus de dix siècles d'existence. Ces protestations ne purent changer le cours des événements. Mgr Lachat, dans l'hiver de 1873, fut expulsé de son palais épiscopal par des gendarmes. Accompagné de M. Fiala et des autres membres du chapitre, l'évêque, cédant à la violence, se dirigea vers la cathédrale. Un instant après, agenouillé au pied du Maître, le prélat persécuté entonnait le *Regina Cœli*, les larmes aux yeux, et à la fin du chant sacré donnait une dernière poignée de main aux assistants, puis s'éloignait de sa cathédrale qu'il ne devait plus revoir.

Les radicaux, non contents d'avoir expulsé l'évêque de Bâle, se firent une arme du legs Linder pour l'accabler de vexations. Il en résulta un long procès. Après plusieurs instances,

le litige fut terminé par une décision de la cour suprême rendue le 24 mars 1876. M. Fiala prêta à son évêque le concours de ses lumières dans cette question épineuse et dans plusieurs autres de ce genre.

En quittant Soleure, Mgr Lachat institua des vicaires généraux pour veiller aux intérêts spirituels des cantons soustraits à sa juridiction immédiate. M. Fiala fut chargé, à cette occasion, de l'administration de la partie soleuroise du diocèse. Le gouvernement de Soleure reconnut tacitement cet état de choses. M. Fiala, comme commissaire épiscopal, eut une attitude très-correcte; il ne se départit pas un seul instant de la soumission due à son chef hiérarchique. En outre, à force d'énergie et d'habileté, il préserva la magnifique église de Saint-Ours des profanations du culte schismatique.

Dans ces jours néfastes, la majorité du conseil communal, gagnée au radicalisme, songeait sérieusement à livrer aux partisans du schisme le temple splendide qui fait l'orgueil de Soleure, qui avait été témoin de la consécration de trois évêques, et qui sert de centre de ralliement à tous les catholiques du diocèse. Pour réussir, les amis de M. Herzog au conseil communal conjurèrent un plan hardi. Ils demandèrent que l'assemblée paroissiale fût convoquée pour élire un curé en remplacement du chanoine Lambert, décédé. Un grand désarroi régnait parmi les catholiques romains. Leurs adversaires, sûrs de la majorité, comptaient donner leurs suffrages à Monsieur Herzog, et après l'avoir installé comme curé dans l'église cathédrale, auraient fait procéder à sa consécration solennelle comme évêque de Bâle. L'assemblée fut convoquée le dimanche 10 septembre 1876, pour se prononcer sur les propositions de la municipalité. Les esprits semblaient tout disposés à se laisser emporter par le courant schismatique, lorsque M. Fiala parut à l'assemblée. Sa parole énergique et éloquente changea les dispositions des assistants. Le *statu quo* fut maintenu et le plan des vieux-catholiques déjoué. M. Fiala détourna ainsi, par son intervention courageuse, le coup terrible qui allait frapper le diocèse. Une victoire du conseil communal aurait eu des suites incalculables. Les catholiques soleurois allaient perdre l'édifice religieux où se célébrait leur culte. En même temps, le diocèse, veuf de sa cathédrale, était entraîné dans une complète décomposition. La population de la campagne très attachée à l'église où sont déposés les os des héros de la légion-thébaine, aurait fini par s'accommoder du schisme. M. Fiala fut donc l'homme ménagé par la Providence pour in-

fliger, le 10 septembre 1875, une défaite écrasante à la cause vieille-catholique.

Toutefois, malgré sa victoire, la paroisse de Soleure n'était pas encore au bout de ses épreuves. L'Etat ayant incaméré les biens de la collégiale de Saint-Ours, la paroisse se trouvait sans ressources. M. l'avocat Amiet, conservateur ardent, demandait qu'on réclamât pour la paroisse la fortune entière de la collégiale. M. Fiala, par contre, conseillait de formuler des prétentions plus modestes : une dotation suffisante pour parfaire aux besoins de la paroisse, la restitution du capital des messes fondées ainsi que celle des ornements et objets du culte légués à l'église de Saint-Ours. Ses sages conseils ne furent pas écoutés au grand détriment de la cause catholique. On en vint à un procès ; le tribunal fédéral proposa un accommodement. Le projet de transaction eût été très acceptable sans une condition qui permettait aux vieux-catholiques de réclamer la co-jouissance.

Dès lors le devoir des catholiques était tout tracé. M. Fiala proposa de ne pas accepter l'arrangement ; la majorité de l'assemblée se prononça dans le sens du rejet.

Autre difficulté. Le conseil communal avait déclaré ne vouloir s'occuper en rien des affaires de la paroisse. Il voulait conserver une neutralité complète entre toutes les confessions. La paroisse catholique-romaine se trouvait dès lors sans représentation officielle pour défendre ses intérêts. M. Fiala dut organiser une administration régulière ; en qualité de prévôt il convoqua les assemblées paroissiales. Les vieux-catholiques de Soleure cherchèrent à contrecarrer son plan en lui suscitant toutes sortes de difficultés. Enfin, au prix de peines infinies, M. Fiala réussit à régulariser la situation de la paroisse, à assurer son existence matérielle, à mettre à sa tête un curé capable et dévoué. Mais, pour arriver à ce consolant résultat, que de fatigues, que d'ennuis, que de tracasseries il en coûta au vénérable prévôt de Soleure. A part quelques amis intimes, nul ne peut se faire une idée des difficultés de toutes sortes que ce prêtre dévoué eut à surmonter. Mais enfin, il a atteint son but. Toute la ville de Soleure applaudit à son zèle, et, en reconnaissance, lui accorde la bourgeoisie d'honneur. M. Eggenswiller, son ami intime, prend en main les rênes de la paroisse. M. Fiala, après tant de labeurs, va-t-il enfin jouir de quelques instants de tranquillité et réparer dans un repos, amplement mérité, ses forces épuisées ? On aurait pu le croire ; mais Rome, ou plutôt la Providence, en a décidé autrement. Par la volonté de Léon XIII, une nouvelle carrière, celle de l'épiscopat, s'ouvre

devant le vétéran du sacerdoce, qui a déjà donné tant de preuves de son dévouement à l'Eglise.

Pour nous autres, catholiques du diocèse de Bâle, saluons avec confiance l'avènement de *Monseigneur Frédéric*. Nul doute qu'une époque de pacification ne succède aux orages qui ont marqué l'épiscopat de Monseigneur Lachat. *Nomen est omen*. La capitale de la chrétienté a vu se succéder en ce siècle

deux pontificats offrant un contraste bien remarquable : après le pontife appelé par une prophétie *crux de cruce, l'homme des tribulations*, le siège de Saint-Pierre a été donné au pape dont le règne peut être appelé, aux yeux du même prophète, *lumen in cælo*, l'époque des ineffables lumières.

M^r Frédéric sera pour le diocèse de Bâle, *der Mann des Friedens*, le restaurateur de la paix religieuse.

LA FORTUNE D'YVON

HISTOIRE DES ROIS

— Et voilà, me dit la bonne femme qui avait eu l'obligeance de me servir de guide pendant ma rapide excursion, voilà comment il se fait qu'Yvon le *Loqueteux* est devenu possesseur de ces riches vergers, de ces plan-tureux herbages et de ce beau domaine que vous venez d'admirer.

Comme l'heure du train était arrivée, je remerciai à la hâte mon cicerone et je m'empressai de regagner la gare. En montant en wagon, je me promis bien, mon cher lecteur, de vous raconter l'histoire que je venais d'entendre, au premier jour des *Rois* qui me laisserait un peu de loisir.

Je me rappelle aujourd'hui ma promesse et je la tiens.

.....

Le 5 janvier 1871, les mobiles bretons, commandés par le capitaine d'Abbanville — un fameux luron, jeune, ardent, qui ne bou-dait pas devant l'ennemi, et qui maintes fois avait appris aux Prussiens à compter avec lui et avec ses hommes, — les mobiles bretons, dis-je, campés près de G., dans la vallée de l'Ept, étaient plongés dans un accablement profond et dans un sombre dé-couragement.

Tout, d'ailleurs, était fait pour cela. Le temps était gris, extrêmement froid. Les vivres commençaient à devenir rares, et le commandant avait été contraint de rationner ses hommes. Les dragons de Guillaume, partout victorieux, ne se montraient plus qu'à de très-rares intervalles et ne donnaient la riposte aux assaillants qu'avec mollesse et quand ils s'y trouvaient absolument forcés.

Le soldat, inoccupé, sentait ses souffranc-es. Il était démoralisé et était violemment

secoué par le douloureux sentiment de la nostalgie.

Il importait de réagir, et au plus vite, contre un tel état de choses qui pouvait deve-nir funeste.

D'Abbanville le comprit et s'en émut.

Il manda ses lieutenants et leur fit part de ses pensées et de ses craintes.

On fut d'avis qu'il y avait quelque chose à faire.

Il fallait à tout prix distraire les hommes et les empêcher de songer à leurs maux. Mais comment ?

— *Eureka !* fit tout à coup le capitaine. C'est aujourd'hui le jour de l'Epiphanie, nous fêterons les Rois. Cette célébration d'une ré-jouissance toute de famille sera salutaire à nos soldats.

Le conseil trouva la chose excellente, mais déclara qu'il était presque impossible de la mettre à exécution.

Comment fêter et faire ripaille lorsqu'on n'a rien à mettre sous la dent ?

— Essayons tout de même ! dit d'Abban-ville, et il fit appeler son ordonnance.

Yvon Legoffiec, surnommé le *Loqueteux* dans son pays, était un pauvre diable qui aimait le commandant comme un frère et qui lui était aussi dévoué que le chien est fidèle à son maître.

Orphelin, il avait été élevé par charité dans une ferme voisine et dépendante du manoir d'Abbanville.

Le comte, qui avait perdu sa mère de très bonne heure, et dont le père, grand chasseur devant l'Éternel, ne s'occupait pour ainsi dire jamais, avait rencontré le *Loque-teux* dans ses excursions vagabondes.

Les deux enfants avaient sympathisé im-

mediatement. Yvon avait voué du premier abord à son jeune maître une de ces affections qui ne s'éteignent qu'avec la vie. Il s'empressait autour de lui en toute occasion et s'était fait son compagnon et son auxiliaire dans toutes les circonstances périlleuses ou difficiles.

Le capitaine lui rendait tendresse pour tendresse. Plus tard, quand Yvon fut arrivé à l'âge du mariage, d'Abbanville facilita son établissement et en fit un de ses métayers.

Le *Loqueteux* abandonna sans hésiter ces trésors si précieux, pour suivre son maître lorsque la guerre éclata et que d'Abbanville prit le commandement de la compagnie de mobilisés de son arrondissement.

Tel était l'homme que le commandant fit venir :

— Yvon ! lui dit-il, je veux que la compagnie fête les Rois ce soir et les fête dignement et solennellement. C'esttoi que je charge de pourvoir aux approvisionnements... Tu te rappelles, quand tu pétrissais le pain à la ferme... tu confectionneras des gâteaux pour tout le monde.

— Mais, mon capitaine, et le beurre, et la farine, et les œufs, et tout ce qui s'en suit ?...

— Je n'admetts pas d'obstacles, Yvon ! prends dix hommes avec toi et en route immédiatement ! Réquisitionne dans les fermes voisines tout ce qu'il te faut pour un dîner succulent. Si on te refuse, exige ; mais, surtout, ne reviens pas au camp les sacs vides.

Il n'y avait pas à répliquer. Legoffec se mit en devoir d'exécuter les ordres de son capitaine.

Une heure après, la petite troupe, précédée de l'*ordonnance*, rentrait triomphante au campement, chargée d'un butin magnifique. Indépendamment de tout ce qu'il fallait pour faire de très appétissantes pâtisseries, Yvon avait trouvé le moyen de rapporter encore dix oies, cinq poulets, quantité de pommes et de noix, quinze bouteilles de vin déterréées derrière les fagots. Deux paysans suivaient, portant sur une brouette une barrique de cidre doux.

Ce fut, parmi la compagnie, les exclamations les plus joyeuses. On avait oublié la douleur physique et morale. On était tout à la joie.

De toutes parts s'élevaient les cris de : vive le capitaine !

— Et maintenant, vite à la besogne, Yvon, dit d'Abbanville. Et surtout, surpassé-toi... Ah ! n'oublie pas les fèves...

— Soyez tranquille, mon capitaine.

Les choses furent faites avec cérémonie. Le couvert fut improvisé du mieux qu'on put. Les parts des gâteaux, déposées dans une

grande nappe, furent successivement et pieusement tirées par le plus jeune des soldats, après la récitation du *Benedicite*, et distribuées ensuite par ordre à chacun : ni le bon Dieu, ni la bonne Vierge n'avaient été oubliés.

La fête était charmante. La gaieté déliait les langues, et le cidre, et l'excellent vin, au dessert, contribuèrent à les délier davantage encore.

D'Abbanville avait été favorisé d'une fève.

Sa royauté l'avait mis en très joyeuse humeur. Il avait porté un toast plein de verve à la compagnie tout entière, et, se tournant maintenant vers ses officiers, il disait :

— Mes braves camarades, je voudrais vous donner à tous un souvenir de ma royauté. Cela me serait tout particulièrement agréable dans les circonstances originales au milieu desquelles nous célébrons aujourd'hui cette solennité des Rois. Malheureusement, cela n'est guère possible. Que pourrais-je vous offrir dans ces plaines glacées ? Nous sommes loin des marchands et des magasins des boulevards parisiens... Ma foi, j'essaierai pourtant de mettre à exécution mon désir. Voyons, vous êtes quatre... Tenez, Hector, à vous cette bague, mon brave. C'est un souvenir de ma mère, que j'ai à peine connue... Pour vous, David, mon très cher, je vous donne ce porte-mine... une bagatelle, mais qui peut vous rappeler votre ami. Vous savez que je m'en sers bien souvent. Quant à vous, Savignac, je vous octroie cette breloque. Elle est en jade, garnie d'or, et aussi de bizarre effet. Je souhaite qu'elle vous plaise... Il me reste seulement à vous offrir, mon cher Gravigny, ce cachet ancien, qui porte cette devise : « Tout est amour. » Qu'elle vous témoigne la vive amitié que j'ai pour vous ! Et maintenant, messieurs, le coup de l'étrier, et quittons la table : il est temps de songer au repos.

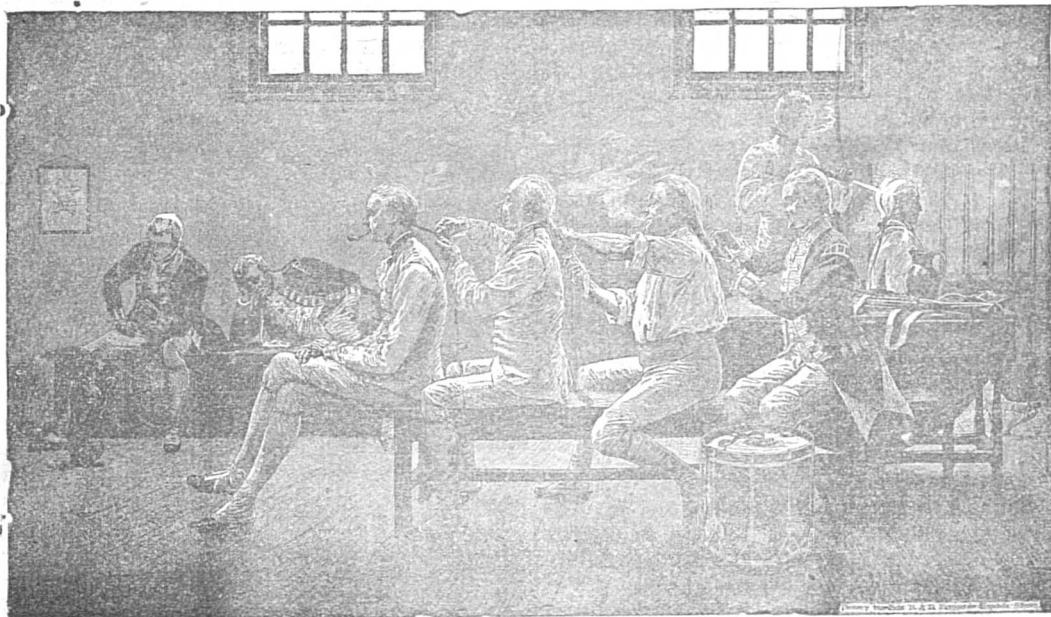
Mais faisant soudain attention à son ordonnance qui s'empressait de desservir, et qui, pendant tout le temps du repas, s'était tenu près de lui, attentif à ses ordres :

— Comment ! reprit le commandant, je t'oubliais, Yvon, mon fidèle compagnon, l'ordonnateur, le chef de ce festin de Balthazar ! vraiment je suis inexcusable... Que te donnerai-je ?

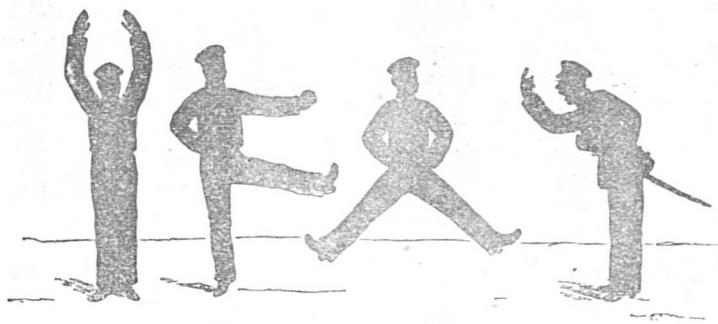
En vérité, il ne me reste plus rien... rien du tout, continua d'Abbanville désolé, en fouillant l'une après l'autre les poches de sa vareuse et de son pantalon. Je dois pourtant m'acquitter à ton égard... Tiens, par ma foi ! tu seras le mieux partagé... Passez-moi le crayon que je viens de vous donner, David !..

Et, déchirant une feuille de son calepin, le capitaine y écrivit ce qui suit :

ANCIEN RÉGIME



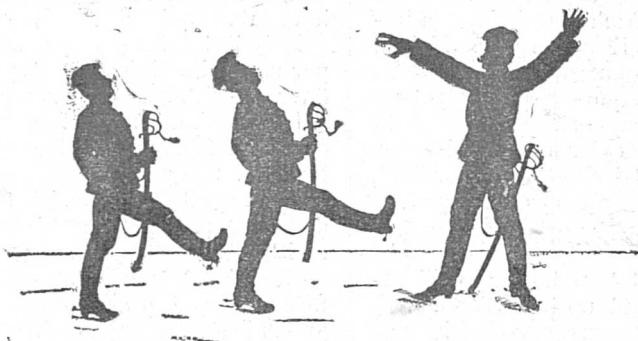
NOUVEAU RÉGIME



Exercices libres : A quoi avez-vous donc votre esprit ?



Garde à vous !



Par mouvements : Vos pieds doivent partir aussi vite qu'une lalle hors d'une carabine.



A....chtung !

Pieds joints ; tenez-vous ferme, comme cela !
baissez -vous len...tement.



En congé.



« Sur ce simple billet, signé de ma main, Yvon Legoffec, mon fidèle serviteur et ami, pourra, à la fin de la campagne, me réclamer une somme de *mille* francs, qui lui sera immédiatement versée ! Et si je meurs d'ici là, comme je ne me connais que des parents très éloignés, avec lesquels je n'ai entretenu que peu ou point de rapports, j'institute ledit Yvon Legoffec mon héritier à titre universel.

» Fait au campement de G... le 5 janvier 1871, étant parfaitement sain de corps et d'esprit.

» PIERRE D'ABBANVILLE. »

Le commandant lut tout haut ce qu'il venait d'écrire, et prenant un ton solennel :

— Messieurs, dit-il, vous êtes témoins que je viens d'exprimer ici toute ma volonté. J'entends qu'elle soit respectée.

Il tendit à Yvon le feuillet qu'il plia en quatre.

— Non ! Non ! mon capitaine ; je n'accepterai jamais, disait le brave garçon.

— Prends ! prends ! Yvon ! fit avec autorité d'Abbanville. Cela ne me tuera pas, mon garçon. Tu attendras longtemps encore après mon héritage, va !...

Quelques minutes après, excepté les sentinelles, tout le camp était plongé dans un profond sommeil.

Mais, soudain, un coup de feu retentit tout près, puis deux, puis trois, puis tout un feu de peloton.

Alerte ! C'est l'ennemi qui, pour nous ne savons quelle cause, fait un retour offensif.

Soldats ! s'écrie d'Abbanville, réveilllez dès la première détonation, montrez-vous dignes de votre passé ! Vous vous ennuyiez, mes enfants, la Providence exaucé vos vœux en vous

envoyant de l'occupation. Sus à l'ennemi ! En avant, pour Dieu et pour la patrie !

Et il s'élance, intrépide, à la tête de ses hommes, et suivi de près par son fidèle Yvon.

Mais il tombe presque aussitôt, foudroyé par une balle tirée à bout portant, et les cadavres s'entassent sur son corps.

L'ennemi, dont les forces étaient triples, eut vite fait d'anéantir le corps des mobilisés bretons. Les pertes furent considérables.

Yvon avait été couché à terre par un coup de sabre presque en même temps que son maître.

Malgré ses souffrances et la perte de ses forces, il put indiquer à un de ses compagnons l'endroit précis où gisait le capitaine, et son cadavre fut ramené et enseveli dans les lignes françaises.

Legoffec eut à subir une captivité de plusieurs mois en Allemagne. A son retour, il retrouva en bonne santé, et plus aimants que jamais, sa femme et ses enfants.

Le *Loqueteux* avait conservé le billet qui lui avait été remis par son capitaine dans la soirée néfaste du 5 janvier. Il l'eût gardé comme simple souvenir et sans en faire jamais usage, si les lieutenants de d'Abbanville, qui avaient admiré la belle conduite de l'ordonnance, n'avaient divulgué ce qui s'était passé et ne s'étaient empressés de travailler à faire envoyer Legoffec en possession des biens de son regretté maître.

Et voilà comment il se fait qu'Yvon le *Loqueteux* est devenu possesseur de ces riches vergers, de ces plantureux herbages et de ce beau domaine que j'avais admirés par une belle soirée d'automne, et que j'avais pris plaisir à visiter.

PAUL LIOREL.

LA MONTURE D'UN CHEVEU.

Il est toujours de mode à Berlin, comme on sait, de proclamer à tout propos la décadence morale et intellectuelle de la France, de Paris surtout.

Dans un salon diplomatique où ces doléances ironiques se reproduisaient pour la mille fois, la maîtresse de maison, une Hongroise qui adore la France et qui y a été élevée, prit tout à coup la parole :

— Messieurs, dit-elle, je crois que vous exagérez beaucoup et que l'art français n'a pas été tout à fait tué par les grosses machines Krupp.

Puis, se tournant vers un conseiller auquel :

— Tenez, monsieur, veuillez me donner la chose la plus insignifiante, un cheveu, par exemple. Je l'enverrai à un bijoutier parisien,

et dans un mois, si vous voulez me faire le plaisir de venir dîner ici, je me ferai forte de vous montrer un chef-d'œuvre.

Le conseiller s'arracha un cheveu, et la compagnie de rire en se demandant ce qu'on pouvait faire d'un cheveu.

Au jour fixé, chacun fut exact. Au dessert, la maîtresse de la maison ouvrit un écrin et le présenta à ses hôtes, à la fois émerveillés et humiliés.

Un aigle noir, les ailes déployées, le cou plongeant, les yeux incrustés d'escarboucles, tenait dans son bec crochu une rigole d'or au fond de laquelle se trouvait le cheveu qui supportait le double écu de l'Alsace-Lorraine en mosaïque, avec cette devise : *Ils ne les tiennent que par un cheveu !*

LE SERMENT DU GÉNÉRAL CAMBRONNE

Le général Cambronne qui était venu de de l'île d'Elbe avec Napoléon, reconnut, quelques années plus tard, le gouvernement de Louis XVIII, et prêta serment de fidélité aux Bourbons, comme chevalier de Saint-Louis. Sachant qu'un de mes amis était le sien, je lui demandai s'il croyait que l'on pût compter sur sa parole. Cette question était bien précise, après tant de déceptions et de mécomptes.

— Cambronne ! me répondit M. Inglier (c'était le nom de mon ami), il n'existe pas sur la terre d'homme aussi loyal et aussi fidèle à ses promesses. Je vais vous raconter un trait qui donnera une idée de sa mémoire en ce genre.

J'étais, en 1793 (c'est mon ami qui parle), officier dans un régiment en garnison à Nantes, et Cambronne servait sous mes ordres. Il était fort sujet à s'enivrer, et de plus, d'un caractère violent. Un jour qu'il était resté trop longtemps à table, il avait frappé un de ses supérieurs de manière à lui faire grand mal, en lui annonçant qu'il recommencerait à la première occasion. Il fut traduit sur-le-champ devant un conseil de guerre, et, comme les lois militaires sont précises, il fut condamné à mort. Je regrettais vivement la perte de ce brave ; car dès cette époque, j'avais deviné que sous une enveloppe un peu rude, il cachait des qualités précieuses. Quand l'arrêt fut prononcé, je trouvai moyen de faire suspendre l'exécution pendant quelques jours, et je profitai de ce délai pour intéresser en faveur de l'accusé le représentant du peuple alors en mission. Mes recommandations ne furent pas vaines ; le conventionnel me répondit que du moment où il s'agissait dans tout cela de crime politique, le condamné pourrait obtenir grâce s'il promettait d'être plus sobre. Je fis alors venir Cambronne, et lui dis que, s'il s'amendait, je pourrais faire commuer sa peine.

— Je ne le mérite pas, mon colonel, me

dit-il du ton le plus solennel, ce que j'ai fait est abominable ; on m'a condamné à mort, il n'y a rien de plus juste, et il faut que je meure.

— Je te répète que tu ne mourras pas, et que tu auras ta grâce si tu me jures de ne plus te griser.

— Comment voulez-vous que je vous jure cela, si je continue à boire. J'aime bien mieux me brouiller tout à fait avec le vin.

— Te sens-tu capable d'une si grande résolution ?

— Oui, puisque vous êtes capable d'un si beau trait.

La chose fut ainsi convenue, il eut sa grâce pleine et entière. L'année suivante, il quitta le service, et je perdis de vue Cambronne et son serment.

Vingt-deux ans après, au mois d'avril 1845, ayant lu dans les journaux que cet intrépide général avait accompagné Napoléon depuis Cannes jusqu'à Paris, je l'invitai à dîner ; il accepta avec empressement. Après le potage, je lui proposai un verre de vin de Bordeaux qui avait vingt ans de bouteille.

— Ah ! mon commandant (il continuait à me donner ce nom par amitié), ce n'est pas bien ce que vous faites là.

— Comment, ce n'est pas bien ! si j'en avais du meilleur, je vous l'offrirais.

— Du vin à moi, vous ne vous rappelez donc pas ce que je vous ai promis.

— Non, en vérité !

Et alors il me rappela l'engagement qu'il avait pris à Nantes en 1793. Depuis ce jour, ajouta-t-il, je n'ai pas bu une goutte de vin ; c'était bien la moindre chose que je pouvais faire pour un brave homme qui m'a sauvé la vie. Si je n'avais pas tenu mon serment, j'aurais cru avoir quelque chose à vous.

Je vous laisse à juger, me dit mon ami, si celui qui a eu assez d'empire sur lui-même pour tenir une promesse de ce genre sera fidèle à son serment de chevalier de Saint-Louis, le plus terrible et le plus sacré de tous.

De jolis chiffons !

On avait pu croire jusqu'à présent que les deux fameux billets de 2,500,000 fr. que la Banque d'Angleterre a émis, étaient les plus précieux papiers du monde. Il n'en est rien, paraît-il, et ces enviables bank-notes se trouvent plusieurs fois distancées.

La famille du prince de Staremburg possède un titre de rente qui, à lui seul, vaut 1,500,000 florins et porte des coupons annuels de 175 mille francs.

Mais voici plus fort. Un billet de 25,000,000 de francs (un million de livres sterlings), est conservé encadré à la Banque d'Angleterre. Quel tableau !

Et, pour finir, le richissime américain Vanderbilt possède un certificat de cent mille actions du central de New-York, valant environ 45,000,000 de francs.

Et cette fantastique fortune ne gonflerait pas même un portefeuille.

LE FUTUR EMPEREUR D'ALLEMAGNE

La récente indisposition de l'empereur Guillaume, mais surtout son grand âge, reporte l'attention sur son fils, le prince héritier d'Allemagne, Frédéric-Guillaume.

Quand les Allemands voient Frédéric-Guillaume à la tête de son état-major, ils lui donnent le nom de Dieu Mars. Le prince est, en effet, le plus beau soldat de l'empire, la perfection du type militaire, par sa magnifique prestance.

Il est chef du régiment de grenadiers de Silésie n° 41, du régiment d'infanterie de Westphalie n° 53, du régiment de l'infanterie badoise n° 114 et des dragons de Silésie n° 8. Il est décoré de l'Aigle noir, chevalier de l'Annonciade, de la Toison d'or, de Saint-André, qui remplace tous les ordres chevaleresques, de Russie. Il est décoré aussi de l'ordre russe de Saint-Georges de première classe, qui n'est donné que sur le champ de bataille. Il a soixante-onze grand' croix, parmi lesquelles la grand' croix de l'Aigle rouge, de l'ordre de la Couronne et de la Légion d'honneur de France. Il est président de onze commissions pour la défense du territoire allemand, inspecteur général de l'armée de la quatrième inspection.

On a fait courir les bruits les plus étranges sur ses sentiments politiques. On en a même fait un ennemi du grand chancelier; et on s'est persuadé que, à son avènement au trône impérial, il changerait de fond en comble sa politique. Il n'en est rien. Le prince fait le plus grand cas de M. de Bismarck et ne pourrait

pas suivre une autre politique que la sienne, qui est la politique de l'Allemagne. Il se peut bien qu'il ne soit pas d'accord avec lui sur certains détails; mais il comprend que les grandes lignes par lui tracées sont les seules qu'il faille suivre dans l'intérêt national. Le prince de Bismarck sera, tant qu'il vivra, le bras droit des empereurs allemands.

Le prince de Bismarck, de son côté, fait le plus grand cas du prince héritier. Il le voit souvent, et dans les circonstances les plus importantes il s'empressé de le consulter. Le prince joue par là un rôle très important, sans que personne s'en doute. Très respectueux de l'autorité de son père l'empereur, il ne se met jamais en avant pour faire valoir ses opinions personnelles.

La politique inaugurée par M. de Bismarck à l'égard de la France, politique de paix et d'entente, a trouvé en lui un des ses plus chauds partisans. Il partage en cela les sentiments de l'aristocratie et des personnes les plus éclairées de l'empire, et surtout de

Berlin. Il serait heureux de pouvoir passer, comme le fait souvent sa femme, quelque temps, tous les ans, en France; mais il craint que sa présence ne soit une occasion de contestation.

Dans le différend anglo-russe, il a joué le rôle de pacificateur, suivant, en cela, son esprit de modération, et l'influence de sa femme, sœur du prince de Galles.

Très populaire dans l'armée pour ses brillantes qualités, le prince est aussi l'homme



Le prince Frédéric-Guillaume

le plus populaire de Berlin pour ses manières et son esprit primesautier. On cite partout ses mots et ses réparties. Il connaît tout le monde, sans distinction de parti. Il reçoit chez lui les artistes, les littérateurs, les savants, même ceux qui sont ses adversaires les plus acharnés en politique, tels que MM. Virchow et Mommsen. Sa femme, la princesse Victoria, est un esprit très cultivé ; elle aime de préférence les beaux-arts, et elle fait de la peinture. Laissant à l'impératrice le privilège, ou, pour mieux dire, le monopole des œuvres de charité et de bienfaisance, elle a pris sous sa protection tout ce qui a rapport aux arts et aux artistes, à l'industrie et aux œuvres industrielles. C'est elle qui a le plus contribué à la fondation du musée des arts décoratifs. Les écoles industrielles, les sociétés littéraires, artistiques et les œuvres qui en dépendent sont sous son patronage.

Les futurs souverains d'Allemagne habitent le palais qui est à côté du palais impérial. Plus grand et plus beau que l'autre, ce palais est rempli d'objets d'art de toute nature. Sa collection de tableaux anciens et modernes est des plus belles. C'est à la princesse qu'on doit, en grande partie, les plus belles acquisitions. Elle est en cela secondée par son premier chambellan, le comte Seckendorf. Il était naguère à Paris, pour visiter le Salon et faire de très importantes acquisitions. Dans ce magnifique palais, le prince Frédéric-Guillaume,

avec sa famille, mène une vie des plus simples et des mieux remplies. Le prince et la princesse prennent une grande joie à l'éducation intellectuelle et morale de leurs enfants. Ils ont six enfants vivants.

Le fils ainé, prince Guillaume, marié à la fille de feu le duc de Schleswig-Holstein, est chef de bataillon au premier régiment d'infanterie de la garde. Il est très populaire et on le considère comme un militaire d'un grand avenir. Il est déjà père de trois enfants. La fille ainée est mariée au prince héritier de Saxe-Meiningen, qui est commandant au grand état-major. Le fils cadet est dans la marine. Il est lieutenant de vaisseau, attaché au port de Kiel. Il vient de faire un long voyage dans les mers du sud. Les trois filles cadettes sont : la princesse Victoria, qui a 19 ans ; la princesse Sophie, qui en a quinze et la princesse Marguerite, âgée de treize ans.

* * *



Le prince de Galles

Le prince de Galles, beau frère du prince d'Allemagne, n'occupera vraisemblablement pas le trône de la grande Bretagne, aussitôt que Frédéric-Guillaume, celui du vieux Guillaume. Nous donnons son portrait ici, à côté de celui du prince allemand, car ils seront prochainement appelés à devenir deux des plus puissants souverains d'Europe. Mais nous renvoyons à l'an prochain la notice biographique sur le fils ainé de la reine Victoria.

HISTOIRE VRAIE

Le 25 mai 1847, le château de la Hosse-Gamore, dans l'Orléanais, était en fête : on célébrait le mariage de Mlle Diane, la fille des châtelains, avec un jeune officier de cavalerie plein d'avenir, le baron de Formentreuse. Je dissimule sous ce titre d'emprunt le nom véritable de l'un des principaux personnages de l'*histoire vraie* que j'ai entrepris de vous raconter. L'avenir s'ouvrait devant les nouveaux époux sous les aspects les plus riants. On eût dit que toutes les bonnes fées s'étaient fait un doux et agréable devoir de venir assister à cette union, comme elles ont l'habitude de le faire pour les naissances.

Le grand évêque d'Orléans avait donné sa bénédiction à Diane et à son jeune époux. Dans un discours plein de paternels conseils il leur avait laissé entrevoir un bonheur assuré, s'ils continuaient à suivre la grande ligne du devoir et de l'honneur.

La veille, le maire du village, un des fermiers du château, les avait unis dans la modeste maison commune avec toute la solennité désirable. En narrateur fidèle, j'avouerai qu'il avait oublié à la ferme l'allocution que l'instituteur lui avait préparée, et qui se trouvait écrite sur une feuille de papier ornée de colombes tendrement rapprochées. Il ne prononça donc pas d'allocution. Vous voyez que ce mariage se présentait sous des auspices aussi favorables que possible.

Cependant, deux années après les fêtes du mariage, les époux de Formentreuse, comme on dit au Palais, étaient séparés de fait et, quelques mois plus tard, légalement séparés devant la justice. Si l'on voulait se donner la peine de faire des recherches au greffe de l'un des quatre tribunaux d'arrondissement du Loiret, on trouverait certainement les traces du procès en séparation qui fut alors plaidé à huis-clos par deux notabilités du barreau parisien. Les journaux du pays se turent sur cette malheureuse affaire avec un tact et une prudence qui étonneraient bien les feuilles à scandale de nos jours. Les évènements politiques se pressaient d'ailleurs à cette époque avec une sorte de hâte qui ne permettait pas à l'attention de se fixer longtemps sur d'autres sujets que ceux qui se rapportaient à la lutte ouverte entre le Prince-Président et l'Assemblée, et d'où devaient sortir l'ordre et la tranquilité dans la rue et dans les esprits.

En réalité, le gros du public ne sut que vaguement les motifs d'une séparation qui atteignait deux familles ayant dans le pays

une situation d'honorabilité et de fortune incontestable.

Mme de Formentreuse resta avec son fils, âgé de dix mois, (j'avais oublié de vous dire qu'au bout d'une année de mariage un enfant était né) au château de la Hosse-Gamore. Quant à M. de Formentreuse, il avait rejoint son régiment et n'était jamais revenu dans le pays.

La haine qu'il avait vouée à la mère avait rejilli sur l'enfant. Il ne voulait entendre parler ni de l'une ni de l'autre. Il ignorait leur vie, comme il entendait que la sienne leur fut inconnue. Cependant, Diane avait compris qu'elle devait éléver leur fils dans le respect et l'affection de son père ; que l'enfant devait planer au-dessus d'eux, ignorant de ce qui avait pu se passer entre ses parents, et ne prenant parti ni pour l'un ni pour l'autre.

Tout petit, elle lui avait appris à dire le nom de son père dans les prières du soir et du matin : plus tard, elle lui racontait, à mesure qu'ils se présentaient, les divers incidents de la vie de brave et loyal soldat que menait M. de Formentreuse ; les grades qu'il avait conquis à la pointe de son épée, la croix qu'il avait reçue sur le champ de bataille, la blessure dont il avait été frappé en Crimée. L'enfant savait tout. Il apprenait ainsi à vivre dans la vie d'honneur et de dévouement de son père, comme d'autres apprennent à lire dans la vie des hommes de Plutarque. A différentes reprises, la mère avait tenté de rapprocher le fils du père, en dehors d'elle ; elle était prête à se sacrifier pour son enfant. M. de Formentreuse avait été inexorable. Il n'avait répondu à aucune lettre de son fils devenu grand ; il avait fermé la bouche, par une fin de non-recevoir absolue, aux amis communs, qui avaient tenté de le faire revenir sur une décision cruelle, dont son fils était ainsi par lui injustement frappé.

Jean de Formentreuse était devenu un grand jeune homme, à l'aspect fier et hautain, rappelant son père, dans ses gestes et dans le son de sa voix, d'une manière surprenante. Il se l'était, du reste, donné à lui-même comme modèle. Ainsi que lui, il avait voulu être soldat et était entré à Saint-Cyr dans les premiers rangs. Il l'adorait, ce père qui le repoussait sans qu'il comprît pour quel motif et que pourtant, lorsqu'il le rencontrait dans la rue, il suivait d'un œil attendri et respectueux. Il voulait le conquérir comme d'autres conquièrent une épaullette, une croix, ou la femme qu'ils aiment. Il ne

poursuivait d'autre but dans la vie que celui de se jeter, un jour dans ses bras et de lui crier : « Mon père ! »

Il avait enfin, si le mot est français, la nostalgie de son père.

Quant à celui-ci (qui peut connaître les arcanes du cœur humain ?) il suivait en secret avec joie et fierté les progrès de son fils auquel il n'avait pas donné signe de vie depuis sa naissance, et qu'il n'avait jamais voulu voir. Il sentait bien que c'était son sang qui coulait dans les veines du jeune homme, et cependant il ne pouvait se résoudre à faire un pas vers l'enfant de cette femme qui avait brisé en son cœur la sainte confiance des premiers jours. Il se voyait injuste, cruel, impie. Mais il ne pouvait pas, il ne pouvait pas !

Les choses en étaient là, lorsque vint à éclater la guerre de 1870. Bientôt, les élèves de Saint-Cyr, même ceux de première année, furent envoyés dans les régiments avec le grade de lieutenant. Ce fut une splendide journée pour l'Ecole; ce fut pour Jean de Formentreuse une de ces heures patriotiques lumineuses et bénies qu'on ne saurait trop payer de son sang ! Enfin ! il allait se battre, se battre comme son père se battait ! Il partit donc, le cœur joyeux et l'âme fière, rejoindre le régiment de ligne qui lui avait été désigné...

De longues semaines de misère, de douleurs et de désastres se sont écoulées. Nous sommes le 9 novembre. Sous le commandement du brave d'Aurelles de Palladines, l'armée française se bat furieusement contre l'armée bavaroise, et va gagner cette bataille mémorable, que l'histoire a inscrite dans ses annales sous le nom de bataille de Coulmiers.

Le château de la Hosse-Gamore n'est pas

loin du champ de bataille ; la veille, le général de Formentreuse l'a vu en passant avec sa brigade, et ses yeux se sont remplis de larmes en pensant au bonheur perdu, et il a salué de son épée, comme on saute un mort.

Il est à pied, suivi d'un officier d'ordonnance ; son cheval vient d'être tué par un obus ; il marche à la tête de ses troupes, sur le bord du chemin, calme comme à la parade, sous le feu meurtrier de l'ennemi.

Tout à coup, un blessé français, un lieutenant, à côté duquel il passe rapidement, se soulève et lui dit : « Mon général, je vais mourir. J'ai là sur ma poitrine un guidon que j'ai enlevé à l'ennemi. Il ne faut que les Bavarois le trouvent tout à l'heure sur mon cadavre. Prenez-le... »

Le général se courbe, saisit le drapeau : « Que puis-je faire pour vous, mon ami ? » Le blessé regarde... Dès la mort voile ses yeux... Et pourtant, il le reconnaît. Ce général, affectueusement penché sur lui, c'est son père ! Dieu clément ! Enfin, il va réaliser son plus cher, son pieux désir. Ce n'est pas trop payé un tel bonheur de la perte de la vie.

« Je me meurs, mon général ; mais je veux mourir debout, face à l'ennemi ! »

Le général est encore incliné sur le malheureux officier. Il le prend dans ses bras, le soulève et le tient ainsi tout droit, le visage tourné du côté de la bataille, sous une pluie de balles et de boulets.

Alors l'officier :

« Bénissez-moi, mon père ! »

Et le cœur débordant de joie au contact des lèvres paternelles enfin posées sur son front, aux caresses suprêmes de ce premier et dernier embrasement, Jean de Formentreuse expira....

Jules BOURGEOIS.

CARNET DU DOCTEUR.

DE LA CONDUITE DES GARDES ENVERS LES MALADES

Oppression. — Froid. — Sueurs. — Sommeil. — Délire.

Oppression. — Plusieurs maladies déterminent une très grande oppression ou gênent à respirer. Il est impossible aux malades de rester couchés dans la position ordinaire ; ils ont besoin d'avoir la poitrine plus ou moins élevée et même de rester continuellement assis. Soutenez-leur le dos au moyen d'une pile d'oreillers, ou bien en plaçant à la tête du lit une chaise renversée dont le dossier regarde en avant et forme un plan incliné. On la place sous le matelas, ou bien on la recouvre d'un oreiller.

Lorsque la maladie doit être de longue durée, il vaut mieux se procurer un ap-

pareil très commode, dont voici la description :

C'est un châssis en bois, de forme carrée, portant à plat sur le lit, creusé de distance en distance par des crans, avec quatre montants droits et mobiles, deux en arrière, deux en avant, dont la réunion a la forme d'un double pupitre. Ceux-ci, dont l'extrémité inférieure s'engrène dans les crans, sont recouverts d'un oreiller ; pouvant être avancés ou reculés à volonté, ils procurent au malade une position plus ou moins inclinée, selon ses désirs et les circonstances.

Froid. — Lorsqu'un malade se plaint d'a-

voir froid, couvrez-le davantage ; couvrez-le principalement vers les jambes et les pieds. Donnez-lui à boire une infusion chaude. Faites chauffer des pièces de linge que vous appliquerez sur les parties où il ressent plus particulièrement le froid. Placez vers ses pieds, entre ses jambes, des cruches remplies d'eau bouillante et enveloppées d'une serviette.

Sueurs. — Quelques maladies se terminent par des sueurs abondantes; il est des cas où la suppression de la sueur peut résulter du moindre refroidissement et amener des accidents fort graves, mais des efforts inopportuns pour la provoquer sont nuisibles et des sueurs trop abondantes, trop fréquentes, épuisent et affaiblissent inutilement les malades.

Gardes-malades, ne cherchez donc jamais, sans l'ordre du médecin, à déterminer la sueur, en élevant autre mesure la température de la chambre d'un malade, en le surchargeant de couvertures, en entassant sur lui, comme je l'ai vu faire, toutes les hardes de la maison, en l'enfermant dans ses rideaux. Enfin, ne l'abreuvez pas de boissons chaudes et excitantes, telles que le thé, le vin chaud, le punch. Vous vous exposeriez à augmenter le mouvement fébrile, à amener des maux de tête, des étourdissements, des hémorragies, etc.

La sueur fatigue-t-elle le malade et cette augmentation de la transpiration a-t-elle été jugée inutile par le médecin, vous l'arrêterez en diminuant peu à peu le poids des couvertures, en rafraîchissant insensiblement l'air de la chambre, en faisant changer de linge au malade et en lui donnant des boissons qui, sans être absolument froides, soient plutôt fraîches que tièdes.

Une transpiration abondante a-t-elle été jugée avantageuse par le médecin; engagez le malade à rester tranquille dans son lit, à ne pas se découvrir, à ne pas tenir ses genoux élevés, donnez-lui des boissons tièdes et faites attention, en lui offrant à boire, de ne pas l'exposer à prendre froid. S'il ne peut avaler, étant étendu sur le dos, soulevez-le légèrement, mais de manière à soulever en même temps son oreiller et à le tenir appliqué contre sa personne. Evitez d'ouvrir les portes et les fenêtres de la chambre.

Quelque abondante que soit la sueur, ne changez pas le linge du malade; contentez-vous, pour calmer son impatience, de lui essuyer le visage et le devant de la poitrine. Mais lorsque la sueur commence à se refroidir, changez aussitôt sa chemise et les autres parties de son vêtement ayant été humectés par la transpiration. Que ce chan-

gement ait lieu rapidement, à l'abri du plus faible courant d'air et avec du linge préalablement chauffé.

Sommeil. — Un sommeil paisible est une grande source de calme et de soulagement.

Abstenez-vous de réveiller, pour lui offrir à boire, le malade qui dort paisiblement. Empechez que l'on ne parle dans la chambre, que l'on ne ferme les portes avec bruit; en un mot, écarterez de lui toute cause de réveil.

Réveillez-le, mais avec douceur, si son sommeil paraît être agité par des rêves pénibles; s'il est troublé par des cris, par des mouvements désordonnés, par des grinements de dents, par de l'oppression, etc.

Maintenez plus haute que le reste du corps la tête du malade qui est continuellement dans l'assoupissement.

Délire. — Faites régner le plus grand calme



La Chèvre.



Le père Thomas.

autour des malades en délire. Ne les contrariez pas ; quelque erronées que soient leurs idées, quelque injustes que soient leurs jugements, ne cherchez pas à les dissuader, car vous n'y parviendrez pas, et cette conduite, au lieu de les calmer, ne ferait que les irriter.

Otez de la chambre, ou quand cela n'est pas possible, cachez sous un linge les objets qui les épouvantent ; opérez ou faites semblant d'opérer sur les murs ou les rideaux les changements qu'ils réclament. Demandent-ils du vin ou une boisson nuisible, donnez son nom aux tisanes que vous leur offrez ; ne les faites pas boire dans des vases fra-

giles qu'ils pourraient briser avec les dents.

Retenez-les, quand ils veulent sortir de leur lit, par la voie de la douceur et de la persuasion, et n'employez la force qu'à la dernière extrémité. Une camisole à longues manches borgnes est préférable aux liens pour les contenir ; êtes-vous obligés de les lier, n'employez pas des tissus durs qui pourraient les blesser, mais des draps de lit, des serviettes déjà usées ou des bandes de laine.

Avez-vous placé à leurs pieds des cruches remplies d'eau chaude et entourées de linge, tenez-les à quelque distance afin qu'ils ne se brûlent pas.



Le Lapin.

UNE NUIT LUGUBRE

Des bruits sinistres circulaient dans le village de Gaillac, et cependant Jean Carbonnel, ancien fermier, vivant alors des rentes acquises à la sueur de son front, était forcé de quitter son logis pour plusieurs jours et de laisser sa femme seule avec une somme assez considérable.

C'était en 1822. On n'avait pas encore, à cette époque, acquis la louable habitude de ne pas laisser l'argent improductif. Tandis que les plus timorés cachaient jusqu'à leur mort le fruit de leurs économies, soit sous leur foyer, soit sous une dalle quelconque de leur demeure, ou même dans un coin de leur étable, ceux qui se croyaient les plus intelligents amassaient l'or et l'argent dans leur coffre, en attendant l'occasion d'acheter une parcelle de terre.

Jean Carbonnel était au nombre des plus intelligents thésauriseurs de l'époque. Six mille francs dormaient dans son coffre, mais il ne pouvait guère s'en dessaisir, parce qu'il savait que son voisin l'épicier était parfois gêné dans ses opérations. Il espérait que le moment ne tarderait pas d'arriver où on lui offrirait d'acheter une terre qui touchait à sa propriété, et cette propriété il aimait à l'arrondir.

Si son argent ne l'empêchait pas de dormir, cependant, le 22 mars 1822, il n'était pas sans lui donner des inquiétudes. On parlait beaucoup de vols à main armée dans les environs, et le village de Gaillac lui-même avait déjà éprouvé les atteintes des voleurs.

La maison de Jean Carbonnel assez élé-



Le Nègre.

gante se trouvait située à l'extrémité du village. On le savait riche et économe.

C'était autant de titres qui devaient appeler l'attention des voleurs pendant son absence.

Que faire ? se demandait notre homme, plus inquiet encore de son trésor que de sa femme.

L'argent est le dieu et devient souvent la seule affection des avares.

Carbonnel était conseiller municipal. L'idée lui vint de s'adresser au maire, son ami, et de l'aviser de son départ. Il lui recommanda instamment de donner l'ordre au garde-champêtre de faire une ronde nocture, et il répondit bas, mais bien bas, à son ami qui lui demandait d'où venait cet excès de crainte et de précaution :

— Mon coffre renferme plus de six mille francs.

— Six mille francs ! fit le maire avec ce geste significatif qui trahit l'avarice. C'est un beau denier, et je comprends qu'on tienne à le conserver. Mais soyez tranquille, nous veillerons sur ce précieux trésor.

Quelque peu rassuré par la promesse du maire, Jean Carbonnel partit, non sans jeter un dernier coup d'œil anxieux sur le coffre qui renfermait son argent.

L'homme, qui s'appelle lui-même un animal raisonnable, ne l'est guère dans ses actes. Il est né pour le ciel ; il voit sans cesse mourir autour de lui ; il sait que les morts n'emportent rien de ce qu'ils possèdent, et cependant il vit comme s'il ne devait pas mourir ; il fait même un effort suprême pour se rattacher à la terre par la possession de quelques parcelles de terrain, de quelques pièces de métal.

Pendant que notre avare s'éloignait lentement de sa demeure, deux hommes épiaient avec soin son départ. Ils craignaient sans doute que Carbonnel ne revint sur ses pas et ne remît son voyage à un autre jour.

Les deux espions poussèrent enfin un soupir de satisfaction, lorsqu'ils le virent disparaître complètement dans l'éloignement.

— Les six mille francs sont à nous ! fit le plus jeune de ces deux hommes, dont la figure portait l'empreinte des vices qui avaient dégradé son corps et son âme.

— Encore devons-nous les gagner, répondit le plus âgé des interlocuteurs, petit homme trapu, au regard fourbe et au geste hautain.

— Ce ne sera pas chose vraiment difficile. Une femme seule ne peut opposer qu'une faible résistance à l'attaque de deux hommes. Puis elle ne se défiera pas de nous.

— Qui sait ? Les circonstances engendrent tant de circonstances imprévues. Nous ne saurions être trop prudents.

— Eh bien ! allons préparer nos armes Et s'il faut nous en servir....

C'est ainsi que les voleurs deviennent assassins pour perpétrer leur vol, ou pour résister aux personnes qui vont au secours des victimes d'une attaque nocturne.

Pendant que les voleurs fourbissaient leurs armes, la femme de Jean Carbonnel priaît. Femme chrétienne, elle invoquait Marie et se mettait sous sa protection.

Ce n'était pas pour son trésor qu'elle craignait. Loin de là ; elle était aussi généreuse que son mari était froid et égoïste, elle versait dans le sein des pauvres tout l'argent dont elle pouvait disposer. Mais elle redoutait les reproches immérités de son mari, si, par suite de circonstances fâcheuses, leur argent devait être enlevé.

Réconfortée par la prière, elle vaquait aux soins du ménage, lorsqu'elle entendit frapper à la porte

Quoiqu'il ne fût encore que cinq heures, cependant ses appréhensions prirent le dessus, et ce ne fut pas sans crainte qu'elle demanda :

— Qui est là ?

— Le cousin Nicolas.

— Quel cousin Nicolas ?

— Vous ne reconnaissiez donc pas ma voix, ma cousine ? Cependant c'est celle d'un vieil ami de votre mari, de Nicolas le maréchal-des-logis du Roi.

Marie Carbonnel ne tarda pas à reconnaître, en effet, la voix du meilleur ami de son mari, qui laissait rarement passer une année sans faire un séjour plus ou moins prolongé, suivant les nécessités du service.

Cependant, la peur dominait à tel point chez la femme Carbonnel, qu'elle entre-bâilla seulement la porte.

Ayant reconnu le cousin Nicolas, elle s'empressa de lui faire une réception digne d'un ami de la famille.

— Mais qu'avez-vous donc aujourd'hui ? demanda le cousin Nicolas, véritable Hercule à la mine rubiconde.

Vous seriez en pleine forêt de Bondy que vous ne prendriez pas plus de précautions avant d'ouvrir la porte du cousin Jean. Mais où est-il ce bon cousin, que je l'embrasse ?

— Il est absent.

— Absent ! mais pas pour longtemps, je l'espère ?

— Pour huit jours.

— Huit jours ! Et moi qui n'ai que quelques heures à lui accorder. Ne voilà-t-il pas du guignon ! Je fais un détour de dix lieues pour voir et embrasser mon ami Jean, et précipitamment, il est absent. Oh ! fatalité !

En parlant ainsi, le cousin Nicolas, en vrai

militaire qu'il était, entrait dans la maison comme en pays conquis. N'était-il pas chez le cousin Jean, le meilleur de ses amis !

La nuit vint ce soir-là comme si aucun danger ne menaçait la demeure et le trésor de Jean Carbonnel, qui, lui, s'éloignait d'un pas rapide, afin d'être plus tôt de retour.

Le maréchal des logis, qui devait se lever de grand matin pour regagner le temps perdu, alla se coucher de bonne heure.

Minuit venait de sonner, lorsque Marie Carbonnel fut éveillée par un bruit insolite produit à la porte de sa maison.

La femme Carbonnel se leva. Sa première pensée fut d'appeler le cousin Nicolas. Elle écouta un instant à la porte de sa chambre. Il ronflait bruyamment.

Craignant de troubler le sommeil de cet homme qui devait se lever de grand matin et qui avait besoin de repos, redoutant quelque peu aussi ses sarcasmes si elle l'éveillait pour une crainte chimérique, elle descendit et affecta une bravoure que le tremblement de ses membres démentait.

Comme on continuait à frapper à la porte, elle demanda d'une voix qu'elle s'efforçait de rendre ferme :

— Qui va là ?

— C'est nous.

— Mais qui, vous ?

— Ne reconnaissiez-vous pas notre voix ?

Marie Carbonnel reconnut, en effet, la voix du maire que son mari avait prié de veiller sur elle.

Rien n'était donc plus naturel que sa présence.

Elle ouvrit la porte.

Mais, ô terreur ! deux hommes masqués se trouvèrent subitement devant elle, et tandis que l'un fermait la porte, l'autre criait d'une voix menaçante :

— La bourse ou la vie ?

La bonne femme tremblait de tous ses membres.

De plus braves eussent tremblé comme elle. En effet, tandis qu'elle croyait ouvrir la porte à deux amis, elle se trouvait en face de deux brigands.

Cependant, un bruit qui émanait de la chambre du cousin Nicolas lui releva son courage et lui rendit quelque espérance.

Elle répondit aux assaillants qui répétaient leur sinistre demande : La bourse ou la vie !

— Le choix ne peut être douteux, messieurs. Je vais vous chercher la bourse.

— Hâtez-vous, alors, ordonna celui des deux brigands qui était le plus âgé.

La femme Carbonnel regagna rapidement sa chambre.

— Surtout hâtez-vous, disaient les brigands, et pas un cri, ou sinon....

En passant près de la chambre du cousin Nicolas ; elle le trouva entre-bâillant sa porte avec précaution dans la crainte de révéler sa présence.

Eveillé par la voix menaçante des voleurs, il avait écouté. Le bruit des voix lui ayant semblé insolite, il s'était levé en toute hâte.

— Silence ! dit-il tout bas à sa cousine, et laissez-moi faire.

Rentrez dans votre chambre, faites semblant d'y prendre votre argent et laissez leur patience. Je me charge de les satisfaire et au delà.

Après quelques minutes d'attente, un des voleurs s'écria :

— Dépêchez-vous donc, ou nous montons là-haut !

— Patience, mes bons messieurs, répondit Marie Carbonnel.

Le maréchal des logis, en cherchant sa lampe, ayant fait du bruit, les voleurs crurent que la femme Carbonnel ouvrirait la fenêtre pour appeler au secours. L'un d'eux s'élança dans l'escalier.

Mais à peine avait-il franchi que'ques marches qu'il se trouva ébloui par une lumière qui le frappait en pleine figure.

Presque au même instant une détonation se fit entendre, et le brigand roula du haut en bas de l'escalier en poussant un grand cri.

Son complice, épouvanté, se précipita vers la porte ; mais, au moment où il mettait la main sur la clef, une balle l'atteignit d'abord au bras, et une autre lui fracassa la tête.

Marie Carbonnel tomba évanouie au bruit de ces détonnations.

Le maréchal des logis ayant remis à sa ceinture ses pistolets fumants encore, et s'étant assuré que l'un des brigands était mort et que l'autre était mortellement blessé, se dirigea vers la chambre où la femme Carbonnel gisait sur le parquet.

Prenant de l'eau dans un vase, il en jeta quelques gouttes sur la figure de sa cousine, qui revint peu à peu au sentiment de ce qui se passait.

Marie Carbonnel jeta d'abord des regards effarés autour d'elle. N'apercevant que le cousin Nicolas ; elle se rassura.

— Où sont-ils ? demanda-t-elle d'une voix émue et effrayée encore.

— Oh ! vous n'avez plus rien à craindre d'eux. L'un est déjà en enfer, et l'autre ne tardera pas à l'y rejoindre.

— Mais, s'il n'est pas mort, il faut le préserver des flammes éternelles, répondit Marie, dont la belle âme se révélait ainsi tout entière.

Non seulement elle pardonnait, mais, selon

le précepte de l'Evangile, elle rendait le bien pour le mal.

— Rendons-nous immédiatement chez M. le curé, dit Marie.

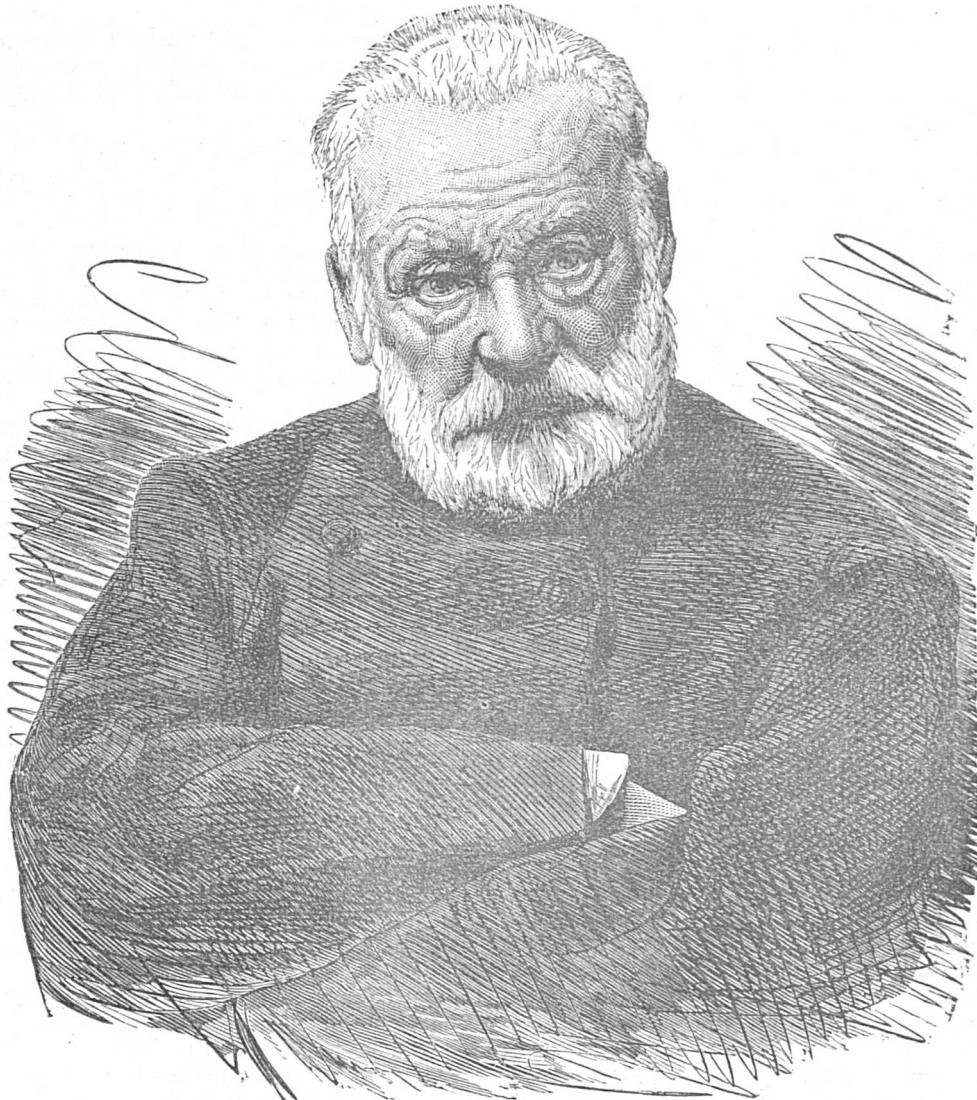
— Et le maire, qu'il faut aviser aussi pour se mettre en règle avec la loi.

— Dans ce cas, portons immédiatement quelques secours au blessé, en attendant que j'aille chercher M. le curé.

— Je n'entends rien en matière de chirurgie ; allons plutôt querir le médecin, puis le maire, car la loi ne permet pas de relever les morts en l'absence de l'autorité.

— Hâtons-nous, dit Marie en passant, non sans effroi encore, près des brigands.

Le maréchal des logis, en tâtant le pouls du blessé pour s'assurer qu'il vivait encore, distingua des traits qui le frappèrent.



Victor Hugo.

— C'est étrange ! se dit-il. J'ai vu quelque part cette figure-là.

La demeure de M. le curé de Gaillac se trouvant voisine de celle du médecin, Marie se chargea de les prévenir tous deux, tandis

que le maréchal des logis poursuivait sa route vers la résidence du maire.

Deux sonnettes retentirent fortement et presque simultanément. Bientôt après, deux têtes apparurent aux fenêtres.

— Que désirez-vous ? demanda la bonne du curé.

— Dites à M. le curé, Annette, qu'il ait l'obligeance de venir immédiatement chez nous, quelqu'un est sur le point de trépasser.

— Mon Dieu ! fit Annette en se retirant auss tôt.

— M. Carbonnel serait-il donc malade ? demanda avec intérêt la dame du docteur qui avait entendu la conversation.

— Non, madame, mon mari est absent.

— Votre mari est absent ! Mais, alors ?

— Ce serait trop long à raconter, madame ; veuillez éveiller M. le docteur.

— Mais, encore, serait-il utile de connaître... .

— C'est que...

— Eh bien ?

L'arrivée de M. le curé, qui s'était immédiatement levé au bruit de la sonnette, tira la femme de Carbonnel d'embarras.

Elle se dirigea avec rapidité, accompagnée de M le curé, vers la maison.

Cependant le maréchal des logis s'était hâté vers la demeure du maire.

C'était une habitation luxueuse, avec avant-cour rappelant la demeure des grands. Et cependant Pierre-François-Victor Norval n'avait pas des revenus bien clairs au soleil, comme on disait en ce temps-là. Mais Monsieur Norval avait une morgue telle, il s'entourait d'un si nombreux personnel, de beaux messieurs de la ville étaient reçus avec une telle emphase, que M. le maire faisait la pluie et le beau temps à Gaillac.

Après avoir sonné plusieurs fois, avec retenue d'abord, avec force ensuite, le maréchal des logis vit enfin une vieille servante ouvrir une lucarne de la demeure de M. le maire.

— Qu'est-ce ? qu'y a-t-il donc ? demanda la vieille d'une voix chevrotante et aigre.

— Je désire parler à M. le maire.

— C'est une heure bien indue.

— Croyez-vous, par hasard, que je sois ici pour mon bon plaisir, répondit aigrement le cousin Nicolas.

— Mais, M. le maire n'a pas pour habitude de se déranger pendant la nuit.

— Une fois n'est pas coutume, ma bonne vieille. Dites-lui qu'un maréchal des logis désire lui parler à l'instant même.

— Un maréchal des logis ! répéta la vieille., de gendarmerie ?

— De gendarmerie.

— Dans ce cas, je vais prévenir à l'instant même M. le maire.

Mais ce fut en vain que le cousin Nicolas attendit patiemment pendant dix minutes.

Il voyait des lumières passer et repasser de fenêtre en fenêtre.

D'abord, il se dit que le maire s'habillait.

Mais, cependant, après vingt minutes d'une attente plus fiévreuse que patiente, il sonna de nouveau.

Personne ne vint. La maison semblait même plongée dans l'obscurité.

— C'est étrange ! se disait le maréchal des logis.

Perdant enfin patience, il sonna à coups redoublés et avec une telle violence que la vieille vint, en grommelant, lui dire que M. le maire était sorti et que madame ne savait pas où il se trouvait.

Désappointé, le maréchal des logis se dirigea vers la demeure de son ami Carbonnel en réfléchissant aux péripéties de cette lugubre nuit.

Lorsqu'il y arriva, il vit M. le curé qui priait auprès de deux cadavres

— Est-il mort ? demanda Nicolas à demi-voix.

— Prions pour leur âme, répondit le curé.

— C'est étonnant ! dit le cousin Nicolas lorsqu'il fut avec la femme Carbonnel, le maire n'était pas chez lui.

— Quoi ! vous ne savez pas ? demanda Marie.

— Que voulez-vous dire ?

— Vous venez de voir le maire et son fils.

— Où donc ?

— Mais, ce sont eux que vous avez tués.

— Impossible !

— Ce n'est que trop vrai.

— Le maire un voleur !

Après quelques instants de réflexion, le maréchal des logis ajouta :

— Dieu est juste, puisqu'il m'a envoyé ici pour déjouer le plan de ces infâmes.

— Oui, mais il est terrible dans sa justice, répartit la douce et religieuse Marie.

— Prions le Dieu de miséricorde, ajouta le bon pasteur ; prions-le surtout de nous écarter de la voie dangereuse du péché qui nous mène presque toujours à notre perte et à la condamnation éternelle.

LE R. P. FRANÇOIS-XAVIER JACOLET DE PORRENTRUY DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

En 1863, le P. François Blot, de la Compagnie de Jésus qu'il quitta l'année suivante pour entrer dans la société du T. S. Sacrement, a fait connaître un mois de Marie, qui publié en latin, en 1724, était alors complètement oublié ; il le traduisit en français et le mit au jour sous le titre suivant : *Le plus ancien mois de Marie par le R. P. Jacolet, de la Compagnie de Jésus.*

On savait seulement que l'auteur était originaire de Porrentruy et qu'il avait été professeur à Dillingen, en Bavière. Le P. Blot lui-même ne donne aucun détail sur la vie du P. Jacolet. Nous avons pu recueillir quelques renseignements sur la vie de ce religieux et nous croyons qu'ils intéresseront ses compatriotes.

François - Xavier Jacolet est né à Porrentruy le 8 mai 1683. Il entra dans la Compagnie de Jésus le 13 septembre 1699 et fit profession des quatre voeux solennels le 8 février 1712. Sa vie fut consacrée en grande partie à l'enseignement, après qu'il s'y fut préparé lui-même par trois années de l'étude de la philosophie et quatre de la théologie. Il enseigna successivement la grammaire pendant 3 ans, la poésie ou les humanités, en 1707, à Augsbourg et la rhétorique dans un autre collège. En 1714 il fut envoyé à Dillingen et c'est là qu'il séjournait le plus longtemps, à trois reprises différentes. Pendant les années 1714 à 1717 il y donna les cours de logique, de physique et de métaphysique. Il fut ensuite transféré à Ingolstadt, où il enseigna la philosophie et il revint à Dillingen en 1720. Il y fut chargé de l'un des cours de

théologie jusqu'en 1727. Il quitta alors cette ville pour une destination qui ne nous est pas connue. Nous savons seulement qu'il fut directeur d'un séminaire pendant huit ans et recteur d'un collège pendant trois ans. Il rentra enfin à Dillingen et y remplit les fonctions de recteur du collège et de l'Académie du 4 août 1739 au 18 octobre 1742. Lorsqu'il eut terminé ses trois années de rectorat, il fut placé, sous le titre de régent, à la tête du pensionnat de Saint-Jérôme, qui dépendait de l'Académie de Dillingen, et c'est là qu'il mourut le 5 novembre 1746.

L'activité du P. Jacolet ne se borna pas à l'enseignement. Religieux pieux et zélé, il se préoccupait avant tout du salut des âmes. Pendant son séjour à Ingolstadt il y institua une congrégation de soldats, à laquelle il donna les règles les plus sages. Parmi les membres de cette congrégation il s'en trouvait deux, le préfet de la ville et un comte de la première noblesse, qui gardaient l'un contre l'autre une haine publique et invétérée. Le P. Jacolet parvint à les réconcilier entièrement à leur grande joie mutuelle et à celle de toute la garnison, qui en fut féliciter l'auteur.

Il ne travailla pas moins activement au développement de la congrégation de la Sainte-Vierge de l'Académie de Dillingen, qu'il dirigea comme proses, de 1721 à 1727. C'est pour cette congrégation qu'il composa son mois de Marie, publié sous le titre : *Le mois de Marie soit la vie de la bienheureuse Vierge Marie, tirée des SS. Pères, proposée à la méditation et à l'imitation en pieuses considérations*

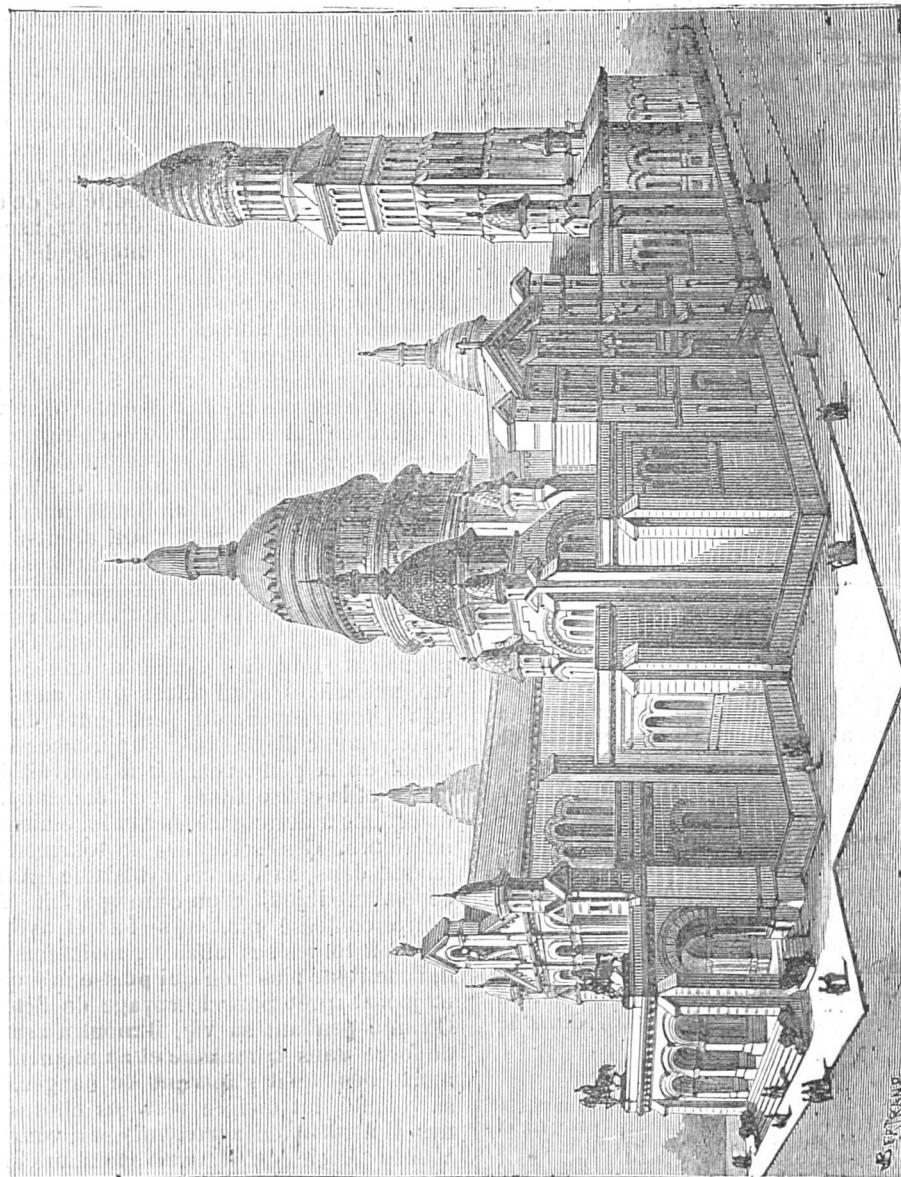


Coiffure nouvelle pour 1887 : par les chaleurs, ces dames auront l'avantage d'être, à la fois, très en vue et à l'ombre de leurs cochers.

pour chaque jour du moins et offerte aux membres de la grande congrégation académique de Dillingen en 1724. (1)

Ce volume est bien réellement le premier

ouvrage publié sous le titre de *Mois de Marie*; on trouve, il est vrai, dans le siècle précédent, des livres qui ont beaucoup d'analogie avec celui-ci et dans lesquels des exercices



L'Eglise votive du Sacré-Cœur en construction à Montmartre (Paris).

de piété en l'honneur de la Sainte Vierge sont

1. Mensis Marianus seu Vita Beatissimae Virginis Mariae et SS. Passibus desumpta, per plas considerationes in singulos mensis dies distributa ad meditandum ac imitandum proposita, et DD. Sodalibus majoris congregacionis Academicæ Dilinguae in xenium oblatæ anno MDCCXXIV. Dilingæ, formis Joan. Ferd. Schwerlen. XIV-216 p. in-12.

distribués pour un mois; mais le P. Jacolet a le premier employé ce titre de *Mois de Marie*, qui est devenu si populaire plus tard. A ce point, c'est avec raison que le P. Blot l'a appelé *le plus ancien mois de Marie*. Cependant observons qu'à l'époque où le livre fut publié, cette dévotion n'était pas fixée au mois de mai en particulier et l'auteur dit lui-

même que ces exercices conviennent à chaque mois. Ce n'est que plus tard que celui de mai fut définitivement choisi.

Le plan de l'ouvrage du P. Jacolet est très simple. Le chapitre consacré à chaque jour comprend trois parties : l'exposé d'un fait de la vie de la Sainte Vierge, une méditation en rapport avec ce fait terminée par une pratique et un exemple. Dans la préface de sa traduction le P. Blot n'hésite pas à dire que ce mois de Marie est digne de servir de modèle aux autres et que d'excellents juges l'ont trouvé supérieur à tout ce qui a paru jusqu'ici sous le même titre. Cependant, ajoute-t-il, nous ne prétendons pas qu'il soit sans défauts ; les autorités invoquées ne sont pas toujours choisies avec assez de discernement et de critique ; les exemples offrent peu d'intérêt et de variété, mais quant aux méditations, qui sont la partie principale, on ne trouvera nulle part des considérations plus solides et plus pratiques.

Il ne paraît pas que l'ouvrage du P. Jacolet ait été bien répandu, car il ne fut pas réimprimé ; aussi il tomba peu à peu dans l'oubli, d'où il ne fut tiré, comme nous l'avons dit, que par la traduction du P. Blot. Cette traduction, publiée d'abord en 1863, eut cinq éditions successives, dont la dernière parut en 1874. D'autres traductions furent faites en italien, en 1868, en allemand, en 1867 et 1871, et même en breton. Cette faveur que l'ouvrage obtint auprès du public un siècle et demi après sa première apparition est une preuve de sa valeur réelle.

En 1724, le P. Jacolet offrit encore aux congréganistes de Dillingen la traduction latine d'un opuscule italien du jésuite napolitain, le P. Thomas Auriemma, intitulé : *Continuus souvenir de la Bienheureuse Vierge Marie dans les actions quotidiennes.* (1)

Quelques années plus tard, il fit encore imprimer à Dillingen une *Disputatio théologique sur les dispositions du pénitent et l'obligation du confesseur quant à l'absolution dans le sacrement de pénitence.* (2)

1. Continua Beatissimae Virginis Mariae memoria in quotidianis actionibus oīm a viris sanctis usurpata et posthac a devotis Mariæ clientibus usurpanda. Italice scripta a R. P. Thoma Auriemma Societatis Jesu nunc in latinum idioma translata et Marianis DD. sodalibus majoris congregationis academicæ Dilinguae in xenium ob'ata anno MDCXXIV. Dillinge, formis Joan. Ferd. Schwertlen. 83 p. in-12.

2. Disputatio théologica in dispositione pénitentis et obligacione ministri ac absolucionem in Sacramento pénitentiae, Dilingæ, 1727.

Nous terminons cette courte notice par l'éloge que fait du P. Jacolet l'histoire manuscrite et originale du Collège de Dillingen, conservée à la bibliothèque cantonale de Fribourg.

Le P. Jacolet fut vraiment grand, par les dons de la nature comme par ceux de la grâce, par la probité, la science, la prudence, la dextérité et le succès en traitant avec les grands et les petits, par l'importance et la multiplicité de ses actions. Il enseigna, dans les académies, les sciences profanes et sacrées avec beaucoup de solidité et de clarté, et dans les séminaires la doctrine ascétique pour le plus grand profit non seulement de ses auditeurs, mais aussi des diocèses entiers dans lesquels elle se répandit. Il était en grande estime auprès des hommes les plus puissants soit par sa sagesse, soit par l'éclat que celle-ci lui donnait. Ses confrères ne l'honoraien pas moins à cause des vertus religieuses qui faisaient son ornement, quoique sa vie se passât presque entièrement dans l'intérieur de la maison dont il aimait toujours la retraite et où il pratiquait la plus grande humilité, se regardant, disait-il, comme un poids inutile. Cependant il souffrait de graves inquiétudes de conscience, dont il ne pouvait se délivrer. Dieu voulait ainsi séparer en lui l'or des scories qui l'accompagnaient. Dans les dernières années de sa vie, malgré les souffrances qu'il endurait, il se rendait souvent du pensionnat de Saint Jérôme au collège pour s'approcher du tribunal de la pénitence, où il trouvait le secours et la consolation, et il demandait des directions à des confrères qui lui étaient bien inférieurs. Ces scrupules le tourmentèrent jusque dans sa dernière maladie. À la fin cependant il jouit d'un calme parfait. Après s'être confessé plusieurs fois et avoir mis ordre à toutes ses affaires, maintenant, dit-il, il ne reste plus rien qui puisse m'inquiéter et je suis prêt pour le voyage de l'éternité. Comme pendant sa vie, il montra beaucoup de force dans la maladie et au moment de la mort. Dès qu'il s'aperçut du danger, toute sa volonté fut dirigée vers les choses divines. Il mourut en adressant ses vœux à la Vierge Marie qu'il avait toujours honorée d'un culte particulier et à Jésus crucifié en qui il avait placé tout son espoir, avec une pleine confiance en la miséricorde de Dieu.

UN SOUVERAIN DÉGUISÉ EN MENDIANT.

Le czar Ivan, qui régnait en Russie vers le milieu du xvi^e siècle, avait conservé religieusement les habitudes des monarques ses prédécesseurs, surtout celle de se déguiser parfois pour apprendre par lui-même à connaître l'opinion que son peuple avait de son empereur, du gouvernement et des hauts fonctionnaires qui se trouvaient à la tête de son immense Etat. Il s'introduisait chez les grands et les petits, chez les riches et les pauvres, sondait les sentiments de ses employés, les opinions des industriels et des paysans. Les fourbes coupables et fainéants, les dissipateurs présomptueux, arrogants et impitoyables, provoquaient son indignation et sa justice, tandis que les serviteurs fidèles et honnêtes, les âmes candides et loyales étaient comblées de ses grâces et de ses faveurs.

Par un jour d'hiver moins rude qu'à l'ordinaire, il lui prit fantaisie de se couvrir d'un costume de mendiant déguenillé et de parcourir les environs de Moscou. Exténué de fatigue, il arriva le soir dans un riche village ; les heureux habitants des plus belles maisons lui refusèrent l'hospitalité et repoussèrent impitoyablement ses supplications. Sur le point de quitter le séjour de ces mauvais riches, le czar aperçut une petite cabane où brillait une lueur hospitalière. Il frappa doucement à la porte et aussitôt un paysan en habits déchirés vint lui demander ce qu'il désirait.

— Je meurs de faim, de soif et de faiblesse ; ayez pitié de moi et accordez-moi un gîte et quelque nourriture pour cette nuit, répondit Ivan.

Le paysan lui prit amicalement la main et lui dit :

— Volontiers, mon pauvre homme ! si vous voulez vous plier aux circonstances. Ma bonne et chère femme souffre beaucoup en ce moment, mais me promet le doux bonheur de me rendre dans quelques heures père d'un sixième enfant.

Il s'agenouilla à ces mots, fit le signe de la croix, leva vers le ciel les yeux humides, joignit ses mains tremblantes et versa des larmes d'attendrissement. Puis se levant, il serra contre sa poitrine la main du malheureux et lui dit avec intérêt en l'introduisant dans sa paisible demeure.

— Volez la bénédiction du Seigneur ; cinq enfants robustes et pieux, mon plus grand bonheur, toute ma fortune ! Prenez place au milieu d'eux, je vais chercher quelque nourriture et un rafraîchissement. Ne soyez pas trop exigeant ; car, n'ayant pu travailler de-

puis deux jours, la provision devient rare et le manque commence à se faire sentir ; mais partagez avec nous ce qui reste.

Le czar ému prit place au milieu des enfants, dont deux ronflaient à plaisir ; un ange aux cheveux blonds et aux yeux bleus était assis à côté d'eux sur une natte et les observait attentivement ; deux sœurs plus âgées étaient à genoux devant une image de saint et priaient avec ferveur pour l'heureuse délivrance de leur mère dont les gémissements s'entendaient de la chambre voisine. Le paysan vint servir du miel, du pain bis et des œufs.

— Acceptez ce que je puis vous offrir, dit-il ; restaurez-vous et soyez persuadé que cela vous est offert de bon cœur.

— Votre hospitalité vous portera bonheur et bénédiction, répondit le faux mendiant.

— Ah ! je suis suffisamment heureux ; que ma femme me soit conservée et je ne changerais pas avec le czar dans le Kremlin impérial.

— Homme digne d'envie !

— Peu de pères ont des enfants aussi bons que les miens ; peu de pères les nourrissent avec autant de plaisir ; peu de pères vivent dans une si parfaite entente avec leur famille ; enfin, je suis très heureux !

— Vos parents vivent donc et demeurent avec vous dans cette petite cabane ?

— Nous y avons tous assez de place et nous remercions le Ciel de la bonne et vi- goureuse santé qu'il nous accorde.

Il quitta ensuite le czar pour prodiguer à sa femme les soins nécessaires. Le noble hôte eut à peine un peu contenté son estomac, que le père, tout rayonnant de bonheur, reparut devant lui avec le nouveau-né, le prisa de regarder et de baisser le petit braillard. L'illustre voyageur reçut ce présent dans ses bras, contempla avec une profonde émotion cet être faible, et s'écria :

— Ami, les traits de cet enfant lu prédisent un bonheur extraordinaire. Croyez en mes paroles ; son sort sera beau et digne d'envie.

Le père attendri écouta cette prédiction avec un enthousiasme indicible. Les jeunes filles que nous avons vues agenouillées se levèrent, embrassèrent leur petit frère et le rapportèrent bénî par l'empereur à la mère qui le réclamait.

Le paysan étendit alors une natte épaisse sur le plancher et invita son hôte à y prendre place. Lui-même, épousé par les fatigues de la journée, s'endormit aussitôt paisible-

ment et un profond silence régna dans la chambre. La lumière de la lampe ne répandait qu'une faible clarté, et le czar, accoudé sur sa couche dure et inaccoutumée, put contempler avec intérêt ce groupe de famille; il éprouva des jouissances inconnues jusqu'alors. Ces gens vertueux dormaient tous d'un doux sommeil, dont ni les reproches d'une conscience agitée par les remords, ni l'ambition ou l'envie ne troublaient le repos. Dans leur heureuse innocence ils trouvaient de nouvelles forces pour poursuivre la route difficile mais consolante de la pauvreté et de l'activité.

Le jour avait à peine paru qu'Yvan s'éveilla et prit congé de son hôte en disant :

— Bon vieillard, je m'en retourne à Moscou, où je connais un homme riche et bienfaisant qui consentira à servir de parrain à votre enfant, mais pour que ma prédiction s'accomplisse, consentez à remettre le baptême de huit heures.

— Soit! répondit le paysan surpris, je le retarderai même de dix heures. Mais je crains que vous ne promettiez plus que, dans votre position, vous ne pourrez tenir.

Après cet entretien le czar se retira. Dix heures étaient écoulées et personne ne paraît. Murmurant entre ses dents et de mauvaise humeur, le paysan se disposait à porter son enfant au pope pour procéder à son ondoïement, quand la scène changea tout à coup. De magnifiques carrosses et des chevaliers en riches uniformes remplirent la rue; les habitants se rassemblèrent en masse et saluèrent respectueusement la garde de leur auguste souverain. La voiture brillante du puissant empereur s'arrêta devant la pauvre maison du nouveau-né. Le père se présente

tremblant et la tête découverte à la porte. Les enfants effrayés se jetèrent à genoux; inquiétés par ce bruit, le cœur de la mère battait bien fort. Le monarque, en apercevant son hôte, lui dit en souriant :

— Brave homme, je vous ai promis un parrain, le voici. Donnez-moi le nourrisson et qu'on avertisse le pope du village.

Le paysan confondu se prosterna la face contre terre, regarda ensuite avec surprise la suite d'élite et ne put se remettre, encore moins reconnaître le mendiant de la veille. Le czar se rejouit un instant de la stupéfaction du paysan abasourdi, puis il continua avec une bonté familière :

— Quoi ! doutez-vous encore ? Ne remplissez-vous pas hier envers moi les saints devoirs de l'hospitalité ? Conservez votre genre de vie innocente et votre paix intérieure ; mais acceptez avec reconnaissance ce que le czar, votre souverain, vous offre : une maison restaurée par ses soins, de nombreux troupeaux et des terres fertiles. Je me charge en outre de l'éducation de mon filleul, en le laissant toutefois les premières années de sa vie entre les mains de ses vertueux parents.

Muet d'étonnement et versant des larmes de bonheur, le paysan courut auprès de sa femme, prit l'enfant de son sein, et le déposa aux pieds du souverain, qui le reçut avec émotion dans ses bras. Après la cérémonie du baptême, il le rapporta à ses parents en les embrassant tous deux, selon l'usage en Russie.

Le czar n'oublia jamais cette honnête famille, il la combla de grâces et de bienfaits et promut le jeune Yvan aux plus hautes dignités.

DU PATURAGE DES CHEVAUX

Un auteur anglais, dont la compétence ne peut être suspectée, a dit « Les herbes printanières constituent le médicament le plus efficace qui puisse être administré à un cheval. C'est par leur secours que l'on parvient à débarrasser l'animal de toutes les humeurs que son corps peut receler, et l'effet que l'on obtient par cette méthode de médication naturelle dépasse de beaucoup ce qu'on pourrait attendre de tout remède artificiel.

« Les paturages du printemps ont encore pour résultat de faire disparaître l'engorgement des jambes et de leur rendre leur forme et leur vigueur primitives, toutes les fois que

cet engorgement n'a pas pour cause le développement anormal de certaines parties osseuses. Rien n'est plus bienfaisant, pour le pied du cheval, que la fraîcheur moite des herbes sur lesquels on le conduit en avril et en mai, et l'on ne pourrait rien combiner de plus efficace, pour réduire les gonflements ou les entorses, que l'exercice volontaire auquel se livre l'animal.

» L'expérience de bien des siècles a démontré que la pratique dont il s'agit est bien supérieure, sous ce rapport, à toutes les lotions ou médicamentations quelconques. »

M. Youatt, l'auteur de ces observations,

ajoute que les bons effets du pâturage sur la santé des chevaux se produisent invariablement pour les chevaux de tout âge et de toute race.

Dans bien des cas, les pâturages d'été, pour les chevaux fins, se réduisent à un peu de liberté dans un enclos, avec addition de verdure à l'alimentation que produit naturellement le sol.

Cette méthode peut, à la rigueur, se justifier et avoir sa raison d'être quand il s'agit de quelques sujets d'élite, pour lesquels on craint bien plus les accidents que les petits dérangements de santé ; mais, à l'exception de ces individus hors ligne dont le nombre est, du reste, assez limité, les pâturages d'été sont à recommander, même pour les chevaux des meilleures races ; ce régime leur fait ac-



Lequel est le plus heureux des quatre ?

querir plus d'aptitude pour le service spécial auquel ils sont destinés et il augmente leur vigueur.

L'état dans lequel se trouvent les chevaux par suite du travail est une bonne préparation aux pâturages d'été. On remarque, en effet, que moins l'animal est en chair à l'époque de sa mise en prairie, plus le pâturage agit

efficacement, sans qu'il soit besoin de donner au cheval aucun soin particulier, autre que celui de veiller à ce qu'il trouve constamment une abondante subsistance.

Quand les chevaux ont des engorgements aux jambes, on est quelquefois dans l'usage, avant de les soumettre au régime du pâturage, d'appliquer des vésicatoires sur les

parties malades. Nous croyons cependant qu'on ne doit user de ce moyen qu'avec grande circonspection.

Lorsque des chevaux maigres sont mis en prairie, où ils trouvent une nourriture copieuse et succulente, il arrive souvent qu'ils y prennent trop rapidement de l'embonpoint. Dans ce cas, l'on a ordinairement recours à la saignée pour obvier aux inconvénients auxquels peut donner lieu une alimentation trop substantielle. Mais il est rare que cette mesure de précaution soit indispensable, et l'on sait que les suites de cette opération sont loin d'être toujours satisfaisantes. Pour éviter tout accident pouvant résulter de la cause qui vient d'être indiquée, il suffira généralement de transférer les animaux et de remplacer les pâturages fertiles par des prairies moins productives.

L'expérience constate qu'il n'est jamais bon de faire paître ensemble un grand nombre de chevaux ; il est nécessaire, néanmoins, qu'ils soient en compagnie, car la solitude leur est nuisible aussi longtemps qu'ils n'ont pas acquis l'habitude de vivre isolés.

La pratique enseigne également qu'il est désavantageux et même dangereux de faire paître ensemble les chevaux et les autres bestiaux.

Bidets, chevaux de grandes routes et chevaux de charrette. — Dès le commencement du printemps, les chevaux sont généralement conduits sur les prairies, ils paissent la nuit et travaillent le jour. A la fin de leur travail, ils reçoivent du grain, puis on les mène au pâturage. De cette manière, ils sont capables de faire bonne besogne, tout en se maintenant dans un parfait état de santé. Si, cependant, on devait leur faire faire un travail forcé, il serait bon de leur interdire la prairie 24 heures à l'avance, en leur donnant une nourriture sèche à l'exclusion de toute autre. Ils seront alors à même de rendre, sans difficulté, les services qu'on attend d'eux.

Jeunes chevaux. — Les poulains d'un an, qui ont été bien soignés pendant l'hiver, sont bien près de pouvoir être mis au pâturage d'été; toutefois, cette méthode pourrait offrir, dans certains cas, beaucoup de dangers avec les jeunes animaux encore faibles : elle exposerait ceux-ci à plusieurs inconvénients graves.

Les chevaux de deux ans n'exigent pas les mêmes précautions. S'ils ont un bon pâturage et beaucoup d'espace, on peut compter qu'ils s'engraissent bien et profiteront sous tous les rapports.

Si l'on élève les chevaux pour la vente, on doit leur consacrer les herbages les plus riches, et même leur donner chaque jour un peu de grain ; les acheteurs, préférant les chevaux qui ont de l'embonpoint, les paient relativement beaucoup plus cher.

Juments et poulains. — Le plus souvent les juments pleines ne sont pas soignées avec toute l'attention convenable. On les fait travailler, la plupart du temps, sans s'inquiéter de leur état.

Cette façon d'agir manque évidemment de prévoyance, de calcul et même de raison. Au lieu de procéder ainsi, on devrait les laisser reposer lorsque la gestation approche de son terme, et si la saison le permet, les mener paître quelques jours avant la mise bas.

Cet acte naturel s'étant heureusement accompli, il est fort utile de conduire la mère et sa progéniture sur un pâturage abrité ou sous un hangar où elles puissent courir à volonté, et si l'herbe est rare, il faut y suppléer par une portion quotidienne de grain.

En parlant du jeune poulain, M. Youatt s'exprime dans les termes suivants : « L'époque de la parturition et les premiers temps qui la suivent ont une importance capitale aussi bien pour le nouveau-né que pour la mère ; si une économie malentendue vient alors contrarier le développement du jeune sujet, les formes grêles de l'animal, son peu de vigueur et de résistance à la fatigue viendront démontrer à l'éleveur l'erreur de calcul dans laquelle il est tombé. » Il est inutile de commenter ces réflexions : l'autorité du nom invoqué suffirait à leur donner tout le poids qu'elles méritent, si l'expérience ne les avait justifiées en maintes circonstances pour tout observateur qui a voulu découvrir la vérité.

Six semaines environ après le part, on peut faire travailler légèrement la jument ; toutefois, cela ne laisse pas d'exercer une mauvaise influence sur le poulain, quand même la nourriture serait excellente.

Pour aider, autant que possible, au développement normal du jeune cheval, on doit faire paître la jument pendant l'été sur des pâturages ordinaires, et quelque temps avant le sevrage ; on doit lui donner chaque jour une portion de grain ; le poulain se hasardera alors à en prendre sa part, en sorte que, après le sevrage, on continue à lui en donner ; cette nourriture lui est alors très favorable et compense la perte du lait maternel. On peut ensuite le mettre sur le regain, jusque vers l'hiver.

LE DIVORCE AVANT LE MARIAGE

Ceci se passait au mois de février dernier.

Le comte X... jeune et riche châtelain polonais, des environs de Varsovie, fit connaissance, durant son dernier voyage à Vienne, de M^{me} A..., Polonaise comme lui, établie depuis quelques années avec ses parents dans la capitale de l'Autriche.

Dès la première entrevue, M. X... fut épris de cette charmante jeune fille, fort jolie et très instruite, et après quelques semaines de cour assidue, croyant son amour payé de retour, il demanda et obtint la main de M^{me} A...

Le bonheur de M. X... était sans bornes, chaque jour amenant de douces surprises, par la découverte de quelque qualité nouvelle de cœur et d'esprit chez sa gracieuse fiancée.

Le jour du mariage ayant été définitivement fixé, le comte partit pour son château en Pologne, pour y arranger, idéaliser un nid d'amour digne de recevoir la chère épousée.

Infiniment triste de cette séparation forcée avec sa bien-aimée, il languissait, attendant avec une impatience extrême les tendres billets qui chaque matin, à Vienne, saluaient son réveil.

Bientôt pourtant, M. X... devint fort inquiet, entrevoyant en sa fiancée une étrange tourmente d'esprit ; ses lettres devenaient toujours plus mystiques, lorsque enfin l'une d'elles, toute franche et suppliante, apporta au jeune homme la prière de changer de religion en se faisant protestant, M^{me} A... s'étant décidée — bien que jusque là très fervente catholique — à faire de même de son côté.

Aucune parole ne saurait rendre l'étonnement de M. X..., qui les premiers jours, croyant à une épreuve ou à une mystification de sa fiancée, ne savait comment répondre à son étrange demande.

Mais lorsque chaque jour lui apporta de nouvelles instances et de plus pressantes prières, le comte ne concevant plus rien à cet extravagant désir, abandonna tous ses préparatifs d'amour et de fêtes, et repartit pour Vienne.

A peine de retour auprès de sa fiancée, il lui déclara formellement n'avoir aucune intention de renier la foi de ses pères pour laquelle il était prêt, au contraire, à verser

tout son sang, et il essaya de toutes manières de la dissuader elle-même de ce projet inconsidéré.

Mais tout fut inutile, ses prières restèrent sans résultat. M^{me} A... s'obstinait en son idée l'assurant que s'il ne consentait à son désir, elle ne saurait en paix s'unir à lui par les liens du mariage.

Un soir, M^{me} A... recommençant à parler du vœu ardent et unique de son cœur, le comte s'agenouillant à ses pieds la supplia, les larmes aux yeux, de lui avouer franchement le vrai motif de son étrange obstination.

Longtemps elle se fit prier ; mais le fiancé ne voulant plus se contenter des détours ingénieux et des motifs futiles qu'elle donnait à son désir pour en éluder l'aveu sincère, elle se décida enfin à le faire, toute rougissante et confuse.

« Le mariage catholique est un sacrement indissoluble pour l'éternité, dit-elle ; or, qui sait si un jour il ne s'élèvera pas entre nous un différend, une question d'opinion ou de caractère qui nous rendra le divorce, sinon forcément, du moins fort avantageux et utile !... N'est-il donc pas préférable de nous assurer d'avance à tous deux la possibilité de recouvrer notre liberté, et, le cas donné, de s'unir en d'autres et nouveaux liens !... Ne serons-nous pas infiniment plus heureux de sentir notre volonté seule nous lier l'un à l'autre, et non un devoir forcé nous enchaînant pour la vie !... »

On peut facilement s'imaginer les sentiments qui remplirent le cœur de l'amoureux jeune homme pendant cette catégorique déclaration qui dépoétisait pour toujours l'idéal de son amour.

Bégayant à grand'peine quelques mots de réponse, il quitta aussitôt la maison de sa fiancée et Vienne, le soir même, ayant avant son départ écrit le billet suivant à l'ex-reine de son cœur :

« Mademoiselle,

« Vous m'avez découvert ce soir un trésor inappréciable de prudence en votre cœur ! Heureusement, je suis encore plus prudent que vous. Je vous rends votre parole, mademoiselle, vous priant en même temps de libérer la mienne. Il vaut encore mieux divorcer avant qu'après le mariage ! »

L'AMIRAL COURBET.

Le grand soldat que la France pleure était né le 26 juin 1827 à Abbeville. Elève distingué de l'Ecole polytechnique, Amédée Courbet en sortit pour entrer dans la marine. Aspirant de 1^{er} classe en 1840 et enseigne en 1852, il devenait contre-amiral en 1880 et le 31 mai 1883 était nommé commandant en chef des côtes du Tonkin.

La première action d'éclat accomplie par l'amiral fut le combat de Thuan-An, à l'entrée de la rivière de Hué, après lequel la Cour de Hué signait un traité par lequel le roi reconnaissait le protectorat de la France sur l'Annam. Puis les Pavillons-Noirs, alliés secrets de la Cour de Hué, furent défait dans leur citadelle de Son-Tay qui tomba au pouvoir des Français.

Après l'arrivée du général Millot au Tonkin, la prise de Bac-Ninh et le traité de paix signé avec le Céleste Empire, les troupes allaient prendre possession de la place de Lang-Son, lorsque survint le guet-apens de Bac-Lé. Pour faire sentir aux Chinois le poids de la colère

française, on ordonna à Courbet d'aller détruire le grand arsenal maritime de Fou-Tchéou, ce qu'il fit après un bombardement qui dura sept jours. On connaît le blocus de Kelung et de Formose et la prise de possession, en trois jours, de Makung, chef-lieu de l'archipel des Pescadores, que l'amiral désirait donner à la France comme gage. Il aurait pesé d'un poids considérable dans la balance, si le ministère Ferry, tantôt poussé, tantôt retenu par les Chambres, ne s'était hâté de

rédiger les préliminaires du traité du 9 juin. Courbet, qui avait tout un plan glorieux à poursuivre, apprit un beau matin que la paix était signée. Souffrant déjà d'une maladie du foie, mal commun dans l'extrême Orient, son énergie morale se trouva impuissante à lutter contre le mal physique : le 11 juin, la mort le rencontrait à bord du *Bayard*, mais il était prêt, et le héros de Son Tay, de Fou-Tchéou et des Pescado-



L'amiral Courbet.

dores mourait en marin vaillant et en vail- lant chrétien.

DÉCOUVERTES IMPORTANTES.

Ont été inventés	l'an		
Le moulin à scier en	350	La boussole en	1259
L'imprimerie par Gutenberg en	1441	Les lunettes en	1270
La poudre par Berthold Schwartz en	1354	L'eau-de-vie en	1305
Le moulin à farine mû par l'eau en	787	Les orgues en	1312
Le cadran solaire en	896	Les cartes à jouer en	1362
Le papier de chiffons en	1050	Les carrosses en	1457
Le moulin à vent en	1100	Découverte du Nouveau Monde en	1492
La peinture à l'huile en	1100	La montre de poche en	1500
		Le chocolat en	1520

Le tabac en
Le thermomètre en
Le baromètre en
Le paratonnerre en
Les ballons en

1560	Le télégraphe en	1793
1600	Le métier à la Jacquart en	1800
1643	L'application de la force de la va-	
1779	peur en	1809
1782	Le télégraphe électrique en	1840

UNE PRINCESSE.

Le *Gaulois* trace l'esquisse de quelques-unes des « princesses » intronisées dans la société française par la république. Nous en extrayons la suivante, qui n'est pas sans offrir un certain piquant :

Une autre « princesse » de petite origine, que les accidents révolutionnaires ont singulièrement éloignée de son chemin, c'est cette modeste et obscure personne qui, bien avant 1848, sans penser à mal, donna son cœur et plus tard sa main à un jeune robin déjà voisin de la fortune et de la célébrité. Elle s'appelait, devant les actes de l'état civil, Marie-Louise-Eudoxie-Coralie Fraisse. Son contrat de mariage marquait qu'elle était sans profession. En réalité, elle vivait d'un métier fort honorable qu'elle exerçait, avec sa mère, dans un logement de la rue Coquilliére. Elle blanchissait et repassait dans le fin.

Mme Fraisse passa de ses fourneaux dans un salon d'avocat. Ce fut le premier de ses déclassements ; elle en devait subir de plus considérables et de plus étonnantes. Ils lui arrivèrent à la suite de deux ou trois révolutions politiques où fut mêlé l'avocat qui l'avait associé à sa destinée.

L'avocat lui-même s'appelait Jules-Paul Grévy. Quand il comparut devant Mme Bayard et son collègue, notaires, pour signer son contrat de mariage, le fiancé n'avait point de dot à offrir ; la fiancée avait ses hardes et 6 mille francs. L'avocat Grévy ne commis point la sottise de se mettre en communauté ; mais il ne put faire autrement que d'emporter avec lui, dans son vol politique, l'humble blanchiseuse de la rue Coquilliére. La seconde république fit entrevoir à Mme Fraisse de brillants horizons ; la troisième république en fit une vraie princesse.

Que dis-je ; une princesse ! Mme Grévy est l'équivalente d'une reine. Loin de ses origines, elle subit, dans un palais dont elle est forcée de faire les hon-

neurs, une manière d'exil. Pareille à Mignon elle adresse parfois des soupirs de regret à l'humble logis de sa jeunesse ; c'est là peut-être qu'elle eût aimé à vivre ; c'est là certainement, et non dans ce palais de l'Elysée, hanté par l'ombre des grandes dames de tous les règnes, que la modeste ouvrière eût désiré mourir.



Le général de Courcy, actuellement chef de l'expédition au Tonkin.

INTERLAKEN

AUG. F. DENNLER

INTERLAKEN

LE PREMIER

ET LE

plus ancien établissement
pour la fabrication du

BITTERSUISSE

fondé en 1860

18 médailles et diplômes
aux Expositions
nationales et internation.



BITTER SUISSE aux herbes des Alpes

C'est la liqueur hygiénique par excellence contre l'inappétence, la digestion difficile, les maux d'estomac de toute nature. Préserve l'estomac des mauvaises influences des changements de temps et de climat, des épidémies, des coliques, de la cholérine, des fièvres et du mal de mer.

Un véritable BITTER DENNLER étanché d'eau est le meilleur rafraîchissant pour la maison, le militaire, le touriste, l'émigrant, etc. Il a la qualité de ne pas refroidir l'estomac comme beaucoup d'autres boissons.

BITTER FERRUGINEUX

Composé végéto-ferrugineux dont l'efficacité est reconnue depuis nombre d'années pour soulager et guérir l'appauvrissement du sang et les maux qui l'accompagnent, tels que les pales couleurs, faiblesse générale, fatigue, palpitations, manque d'appétit, accès d'humeur. Fortifiant très estimé dans l'état de convalescence et aux approches de la vieillesse. Le BITTER FERRUGINEUX DENNLER est un très bon auxiliaire dans les cures d'air et balnéaires salutaire à tout âge et sexe.

H. 2661-J.

Ordonné et recommandé par MM. les médecins.

LA BALOISE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

A BALE

Fondée en 1864

Capital actions versé Fr. 1,000,000

Obligations des actionnaires 9,000,000

Garanties | Capital social . Fr. 10,000,000 { Fr. 25,179.642
Réserves 15,179,642 }

Montant des assurances en cours pendant l'année 1884 Fr. 90,822,184.—
Assurances payées, et Rentes viagères servies depuis sa fondation 17,446,000.—

Les bénéfices de la Compagnie, servis sous forme de dividende, sont répartis chaque année aux assurés avec participation. Les dividendes des cinq dernières années ont été :

de 15 0/0 de la prime annuelle, payable en	1881
de 17 0/0 » » »	1882
de 17 0/0 » » »	1883
de 18 0/0 » » »	1884
de 20 0/0 » » »	1885

II-3216-J

Opérations de la Compagnie : Assurances en cas de décès, à primes viagères, temporaires ou décroissantes ; Assurances mixtes et à Termes fixes etc. ; Rentes viagères.

Pour renseignements et tarifs, s'adresser à MM. les représentants de la Compagnie, dans les diverses localités du canton de Berne.

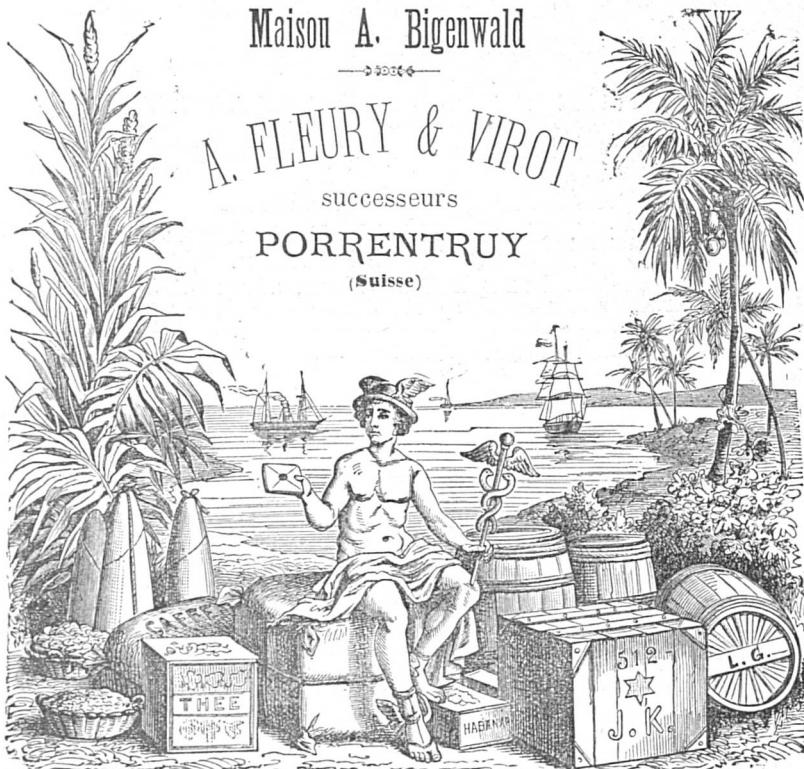
Succursale de la Banque commerciale de Bâle à Berne,
M. CADÉ, inspecteur à Berne.

DENRÉES COLONIALES EN GROS

Maison A. Bigenwald

A. FLEURY & VIROT
successeurs

PORRENTRY
(Suisse)



Sucre en pains, scié et en poudre. Spécialité
vanille de CAFÉS verts et jaunes. Thés
sagou, poivre, piment, cannelle, grofles, safran.

Huiles, saindoux, pétrole, savons, chicorées
allumettes, cierges, bougies, cordages, ficelles
tabacs, cigares, légumes secs
graines pour prairies & jardins, etc. etc.

Pâtes et conserves alimentaires, articles pour potages,
et tous les articles d'Epicerie et de Drogumerie.



Le magasin de détail est toujours bien assorti de bonne épicerie,
VENDUE À DES PRIX MODÉRÉS.

HORLOGERIE. — Burins fixes, machines à arrondir, machines diverses, pierres, limes, outils. Assortiments pour toutes les parties de l'horlogerie : pierres, diamant pour pierristes, articles pour monteurs de boîtes, etc., etc.

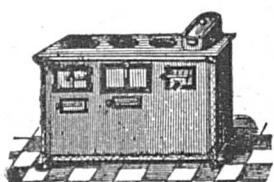
QUINCAILLERIE. — Fers, fontes, métaux, aciers, tôles. **Faulx et assortiment pour faulx;** articles de bâtiments, ustensiles de cuisine et de ménage, meubles de jardin et outils de campagne. Outils pour charpentiers, menuisiers, maréchaux, serruriers, ferblaniers, cordonniers, selliers ; outils divers, serrurerie, sellerie ; coutellerie et service de table ; fer à repasser ; tuyaux en fonte, en plomb ; articles de voyage. **Verre à vitres, glaces.** **Baguettes dorées.** Carabines ; Flobert. Revolvers et munitions. Pompes aspirantes et foulantes. **Pompes à purin véritables Fauler.** **Voitures d'enfants.** Cages pour oiseaux. Charrues comtoises, fourches américaines. Scies à eau, scies circulaires.

Lampes pour horlogers, lampes à suspension et à contre-poids.

Seuls dépositaires des véritables fourneaux en faïences d'Altkirch. Fournneaux en fonte.

Fournneaux de cuisine en fonte et en tôle. Cuisinière Zani, très solides, propres et économiques.

— Crics, brouettes à sacs, balances, bascules, poids et mesures, meules, rabots montés, lits en fer, ressorts, erin d'Afrique, toiles métalliques, tamis, sangles, couleurs, vernis, essences, pinceaux, etc., etc.



Prix, échantillons ou dessins de nos articles sont envoyés franco sur demande.

MAISON D'ÉMIGRATION **SCHNEEBELI & C^{ie}**

A BALE
54, RUE SAINTE ELISABETH

Prompte expédition et à bon marché pour l'**Amérique du Nord, du Sud, l'Australie.**

S'adresser aux agents : M. Charles Fréd. Rougemont, caissier de la bourse geoisie de Moutier. H-2676-J
M. Joseph Schacher, négociant à Delémont.

GRAND MAGASIN D'HORLOGERIE **Victor DONZELLOT à Porrentruy**

Toujours le mieux assorti en outils et fournitures d'horlogerie
pour toutes les parties

Se recommande spécialement à MM. les *fabricants d'horlogerie, monteurs de boîtes, cuveliers, doreurs, fabricants de cadans, faiseurs de secrets, repasseurs, pivoteurs, aacheveurs, polisseurs et finisseuses de boîtes, de vis, réglageuses, graveurs, guillocheurs, nikelieurs, etc.*

**OUTILS ET FOURNITURES POUR PIERRISTES
PIERRES GRENADE, RUBIS ET ZAPHIR, DIAMANTS**

Le tout de qualité supérieure

Choix très grand et très varié de RÉGULATEURS, PENDULES, CARTELS & RÉVEILS
des meilleures fabriques et dans tous les prix

GRAND ASSORTIMENT DE BIJOUTERIE

or, argent, doublé or, métal blanc et nikel, tels que : Bracelets, chaînes pour montres
bagues, croix, médaillons, broches, etc.

Joli choix ALLIANCES pour mariages, haute nouveauté.

CHOIX IMMENSE de lampes en tous genres : Lampes à pied, lampes à suspension. — Spécialité de lampes à main et quinques laiton pour horlogers, qualité supérieure. — Accessoires pour lampes. H-3398-J

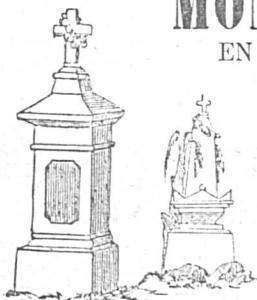
Le tout à des prix défiant toute concurrence loyale et sérieuse
Expéditions promptes et soignées pour tous pays

MONUMENTS FUNÉRAIRES EN TOUS GENRES ET STYLES SIMPLES ET ORNÉS DE SCULPTURES EN MARBRE ET PIERRE DE TOUS PAYS

RUSCONI frères
sculpteurs

ST-IMIER & NEUCHATEL

Marbrerie artistique. — Autels pour églises, fonts baptismaux, cheminées de valeur et ordinaires, dessus de meubles, etc. etc.



Plans de tous travaux d'arts et
devise sur demande. H-3212-J

Grand album-photographie de
tous les travaux sortis de nos
ateliers à disposition.

POUDRE ANDÈL

TRANSMARINE

nouvellement découverte

TUE



les punaises,
les puces, les
blattes, les tei-
gnes (mites),
les cafards, les
mouches, les
fourmis, les
cloportes, les
pucerons d'oi-
seaux, principa-
lement tous les insectes, avec une prompt-
itude et une sûreté presque surnaturelle,
de sorte qu'il ne reste pas la moindre
trace du couvain d'insectes.

Cette poudre véritable et à bon marché
se vend à PRAGUE chez H-3214-J

J. ANDÈL, droguiste

13, au Chien noir. Husgasse, 13,
à ST-IMIER, chez M. Jean Eschlmann ;
à NEUVEVILLE, chez M. P. Lamon ;
à PAYERNE, chez M. Daniel Perrin ;
à FRIBOURG, chez M. Charles Lapp ;
à GENÈVE, chez M. F. Vuataz, Coutance, 25

Des localités pour la vente au détail sont établies
partout ailleurs et sont désignées par des placards.

LES CHOCOLATS

AMÉDÉE KOLLER & FILS

composés de matière de pre-
mier choix se recommandent
par une finesse de pâte ex-
ceptionnelle qui les rend par-
ticulièrement agréables.

Peu chargés en sucre
ils sont très digestifs et re-
constituants

Spécialité de Chocolat à la Noisette
et Cacao de santé.

MÉDECIN-DENTISTE

HENNET

DELEMONT

Posage de dents artificielles (Extrac-
tions sans douleurs, Aurifications, plom-
bages). Traitement spécial des maladies
de la bouche et des déviations des dents

CONSULTATIONS DE 10 H. A MIDI

et de 2 à 4 h. du soir.

Le dimanche de 11 h. à midi

LE VENDREDI DE 9 A 10 HEURES

Opérations gratuites pour les indigents.

H-3213-J

LA

FAIBLESSE DE LA VUE

se guérit rapidement par l'em-
ploi de l'Eau pour les yeux de
M. le docteur Romershausen.

Messieurs les horlogers dont
la vue s'affaiblit, souvent par
suite de leurs travaux délicats,
l'emploieront toujours avec
succès.

H-3399-J

Prix du flacon, 1 fr. 50

PHARMACIE CHAPUIS

PORRENTRUY

Envoi par poste

JULES PERRENOUD & Cie

CERNIER, canton Neuchâtel

FABRIQUE SUISSE D'AMEUBLEMENTS
LITERIE ET TROUSSEAUX COMPLETS, RIDEAUX, TAPIS NOUVEAUTÉS, TISSUS, CONFÉCTIONS
GROS

DÉTAIL

Maison étendant sa sphère d'activité dans toute la Suisse centrale et occidentale.
Représentants : à Genève, Lausanne, Berne, Neuchâtel, St-Imier, Porrentruy, etc.

Choix immense de meubles fabriqués dans nos ateliers.

PRIX EXCESSIVEMENT MODÉRÉS.

Envoi franco en gare destinatrice. Dessins et échantillons à disposition.

Les agrandissements successifs de nos magasins et ateliers, et l'organisation nouvelle de ces derniers nous permettent de livrer tout genre de meubles, fabrication soignée, à bref délai.

H-3400-J

Entreprise d'ameublements complets, d'hôtels, Pensions, etc.

Superficie des ateliers et chantiers, 2,963 mètres carrés : (32,544 ' carrés).

Superficie des ateliers 1,540 » » (17,160 ' carrés).

TÉLÉPHONE.

CONTRE LA CHUTE DES CHEVEUX

EMPLOYER LA CAPILLAIRINE

H-3399-J

qui fortifie la chevelure et lui conserve sa couleur naturelle.

CETTE PRÉPARATION A UN SUCCÈS CERTAIN

est la meilleure marché de toutes celles employées dans ce but

Prix du flacon : 1 fr. 50

RABAIS AUX REVENDEURS

Pharmacie CHAPUIS

Porrentruy.

Tapissez !! Tapissez !!

Le blanchissage n'a plus cours
même dans la plus modeste demeure

LA LIBRAIRIE

X. TURBERG ET Cie

a toujours des tapisseries depuis les plus bas prix.

Grands papiers peints parisiens pour salons, salles à manger ; tapisseries pour cafés, vernie, pouvant se laver.

(*Échantillons sur demande*)

LES CORS AUX PIEDS

DURILLONS & ŒILS DE PERDRIX
disparaissent promptement et sans douleur par l'emploi du remède spécifique de Ed. Pohl, pharmacien.

Prix du flacon : 1 fr. 25

Dépôt à Neuchâtel : pharmacie Jordan.
H-3215-J » » Fleischmann.

ELIXIR SUISSE

Louis GRAILLAT-CHAUTEN
Rue de la CROIX-D'OR 29 (angle de la place Longemalle) GENÈVE



Rien n'égale ce merveilleux spécifique, si connu, toutes les fois que l'on a besoin d'un suprême Cordial pour rappeler les forces et la vie. Essayez sa puissante action si vous digérez mal, si vous manquez d'appétit; comme dans les cas de maux d'estomac, maux de cœur, points de côté, défaillances. Il est souverain contre les crises nerveuses et surtout les crises epileptiques (mal caduc,) le croup (1^{re} période). Indispensable dans les longs voyages, car il est le meilleur remède contre le mal de mer. On l'emploie avec succès contre les accès de fièvre, les démangeaisons violentes, la paralysie ou l'affaiblissement d'un membre, les rhumatismes, l'enrouement, les maux d'oreille, dentaires. Il cicatrise rapidement les blessures.

H-3515-J

Flacon, 4 fr., demi-flacon, 2 fr. — Manuel explicatif gratis.

LA FILATURE DE CHANvre, DE LIN ET D'ÉTOUPES

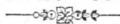
à HIRSCHTHAL, gare Entfelden (*Argovie*)

primée aux expositions agricoles, se recommande aux cultivateurs pour filer, écrêmer et tisser à façon aux prix les plus réduits. Nous broyons et peignons nous-mêmes.

Services réels, peu de déchets.

H-2684-J

SCHINDLER & FRICKER



Dépôts. — MM. Victor GINDRAT, à Porrentruy; Joseph SCHACHER, à Delémont; Mme veuve CHRISTE, à Bassecourt; Lucien NAPPEZ, à Saignelégier; SYCHROWSKY, teinturier, à Moutier; Alphonse COMTE, à Fribourg; J.-B. STRAGO, à Bulle; Mme ROSSIER-PERNET, à Romont.

LA FRANCE

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE A PARIS

CAPITAL: 10 MILLIONS

Assurance vie entière, **DOTALE.**

H-2675-J

» mixtes, **RENTES VIAGÈRES.**

» à terme fixe **CAPITAUX DIFFÉRÉS.**

Répartition annuelle des bénéfices aux assurés.

Agent général : **Eug. de BUREN-SALIS, Berne.**



Remède efficace contre l'alcoolisme

VIINS

DE

RAISINS SECS



Le soussigné **C. VURPILLAT**, négociant en vins à **Porrentruy**, prévient le public que venant d'installer une

FABRIQUE DE VIINS DE RAISINS SECS

d'après le dernier système, il est à même de livrer de bons vins très sains et à des prix modérés.

Vins de raisins secs nature à 25 centimes le litre.

Vins de raisins secs coupés avec des vins de premier choix, soit Roussillon, Dalmatie, Italien ou Portugais, de 35 à 45 cent. le litre. — Rabais pour les commandes par wagon.

Comme par le passé, il vend toujours les autres vins ainsi que tous les spiritueux et liqueurs.

H-2659-J

C. VURPILLAT.

BITTER STOMACHIQUE

aux herbes des Alpes
de M. ALFRED TACHE, liquoriste
A ESTAVAYER-LE-LAC (Suisse)

Ce Bitter a été analysé au laboratoire de chimie à l'Université de Berne, le 29 mars 1884, par M. le Dr Schwarzenbach, professeur de chimie.

1. L'analyse a donné les résultats suivants : Le Bitter de M. Tache, étendu convenablement avec de l'eau, forme une liqueur stomachique très agréable. 2. Il ne contient aucun principe purgatif, ni matière nuisible quelconque. 3. Il est à mettre en parallèle avec les meilleures combinaisons qui ont été faites jusqu'à présent pour aider et corriger les fonctions digestives de l'homme.

H-2881-J

M. Tache a reçu les déclarations suivantes :

Le soussigné, médecin-chirurgien patenté, se fait un plaisir de déclarer qu'il a prescrit avec un plein succès le Bitter de M. Alfred Tache dans nombre de cas où les malades avaient besoin de toniques ou de stomachiques.

Estavayer, le 3 avril 1883.

(Sig.) G. VOLMAR, médecin-docteur.

J'ai employé avec succès le Bitter Tache dans les cas de dyspepsie.

Estavayer, le 26 mai 1884.

(Sig.) S. THURLER, méd.-docteur.

Le soussigné, docteur-médecin, après expérience, se fait un plaisir de recommander le Bitter Tache comme tonique et bon stimulant des fonctions digestives.

Henniez-les-Bains, Vaud, le 29 mai 1885

(Sig.) Dr MOREL.

Plusieurs de mes malades ont pris avec succès le Bitter Tache dans des cas de gastrite chronique et de dispepsie.

Estavayer-le-Lac, le 5 juin 1885

(Sig.) TORCHE, docteur-médecin.

Diplômé à l'Exposition nationale suisse, Zurich 1883, par la qualité excellente d'Extrait d'absinthe et Mention honorable pour kirsch et eaux-de-vie.

LA SOCIÉTÉ DES USINES DE MONTREUX

informe le public qu'outre ses produits ordinaires perfectionnés *grauet grueline d'avoine*, portant la marque rouge,  elle fabrique :

1. **La Fleur d'Avénaline** De Rameru, brevetée en France S. G. D. G., qui a obtenu plusieurs médailles en France et un diplôme à Zurich en 1883.

Les nombreuses analyses qui en ont été faites par des maîtres de la science, entre autres par M. le Dr Réboul de Besançon, ont démontré que cette farine contient une proportion considérable de dextrine, de glucose et de diastase. Plusieurs sommets médicaux de Suisse et de France la recommandent comme pouvant suppléer, pour la nourriture des enfants en bas âge et même, au besoin, remplacer le lait maternel.

Dans sa brochure de 1882, intitulée « **NOS ENFANTS** », M. le Dr Gustave Monod, de Paris, donne à la Fleur d'Avénaline la préférence sur tous les autres produits similaires pour les enfants et aussi pour toute personne ayant l'estomac délicat.

2. **Le Griez ou semoule d'avoine** qui fait un excellent potage et s'allie avantageusement au bouillon, au riz et à tous les légumes secs ou verts, 8 à 10 minutes de cuisson.

H-2878-J

3. **La Zéa**, qui est une combinaison de diverses céréales et de produits légumineux, et fait un potage savoureux très apprécié.

Tous ces articles sont en vente chez les drôguistes et les principaux épiciers.



ENTREPOT, BIENNE

près de la gare aux marchandises

Seule représentation de la Fabrique suisse de ciment Portland, à St-Sulpice, pour le Seeland et le Jura-bernois.

Ciment Delune, de Grenoble. — Chaux hydraulique de Noiraigue. — Gypse de Soleure. — Liteaux. — Tuiles d'Altkich.

H-2879-J

PAR VAGON ET AU DÉTAIL.

ZIMMER Frères.

Se méfier des substitutions et des imitations

... V E R T A B L E ...

Extrait de Viande

Liebig

Fabriqué à
FRAY-BENTOS

10 MÉDAILLES D'OR
DIPLOMES D'HONNEUR 10

Exiger LE FAC-SIMILE
DE LA SIGNATURE *J. Liebig*
en Encre bleue

Se méfier des substitutions et des imitations

L'Extrait de viande de **Liebig**, fabriqué à FRAY-BENTOS, est du bouillon concentré, dépourvu de graisse et de gélatine.

Son emploi offre une grande facilité et une économie notable pour la préparation instantanée d'un excellent bouillon. (H-2658-J)

Il sert avantageusement à préparer des soupes ainsi que des sauces, à assaisonner et à améliorer des potages maigres, des légumes, des plats de viande et de poisson, en un mot des mets de toute sorte.

IL SE CONSERVE INDÉFINIMENT

Vente en gros par les Correspondants dans toute l'Europe et la Suisse :

MM. WEBER et ALDINGER, à Zurich et
St-Gall. — M. Léonard BERNOULLI, à Bâle.

En vente chez les marchands de comestibles,
droguistes, épiciers, etc.

ELIXIR DE LONGUE VIE

ET GOUTTES STOMACHIQUES D'EINSIEDELN



Il est reconnu partout, qu'encore aujourd'hui, un remède de famille éprouvé est nécessaire dans toutes les classes de la population. Si beaucoup de ces produits sont continuellement attaqués, il faut en attribuer la cause à ce que beaucoup de personnes s'occupant de leur préparation ne possèdent ni les notions, ni l'expérience nécessaires, et de ce fait leurs remèdes se trouvent être d'une composition tout à fait fantaisiste et ne possédant aucune influence ou efficacité sur l'organisme humain.

L'Elixir de longue vie et les gouttes stomachiques d'Einsiedlen, analysées et recommandées à maintes reprises par les autorités médicales, méritent un tout autre jugement.

Toute personne faisant de ces gouttes un usage régulier, se convaincra sous peu par elle-même qu'elles possèdent l'inestimable mérite d'activer la digestion, opération essentielle et base fondamentale de toute bonne santé, elles excitent l'appétit et purifient le sang. Elles sont en outre un remède sûr contre les spasmes de l'estomac, coliques, pyrosis, mauvaise haleine, production exagérée de la muqueuse, constipations et surtout toutes les affections hémorroïdales. Des centaines de lettres de remerciements sont à même de le prouver.

Grâce à leurs qualités, l'Elixir de longue vie et les gouttes stomachiques d'Einsiedeln sont avantageusement connues partout et gagnent encore chaque jour du terrain, malgré les remèdes secrets ou miraculeux offerts au public. Elles ont déjà arrêté plus d'une maladie grave et beaucoup de personnes leur doivent leur rétablissement. H-2880-J

Dépôt central et fabrique de

J. C. NEEF, A EINSIEDELN (Suisse)

Prix d'un grand flacon, franc 1 50

On peut se les procurer dans les pharmacies suivantes :

Aubonne	pharm.	C. Peter.	Lichtensteig	pharm.	L. Dreiss.
Avenches	»	Caspari.	Locle	»	Fheiss.
Baden	»	Ruthart.	Mellingen	»	Toutes les pharmacies.
Bâle	»	Hubersche, Apotheke.	Martigny bourg	»	J. B. Perrin.
»	»	Baarfusser	ville	»	Morand.
Berne	»	Greifen Apotheke [Greifengasse]	Monthey	»	H. Zumoffen.
»	»	Fueter'sche Apotheke Zu Re-	Porrentruy	»	Chapuis.
Bex	»	blenten Gerechtigkeitsgasse.	Rheineck	»	Custer.
Bienne	»	Tanner, vis-à-vis de la poste.	Rheinfelden	»	Toutes les pharmacies.
Berthoud	»	Borel.	Rorschach	»	Rothenburg.
»	»	Bohrens.	S	»	Geschenstein.
Châtel	»	v-Schnell.	»	»	Spörri.
Ch.	»	»	»	»	Breitling.
Coi	»	»	»	»	Pfähler zum Glas.
Clan	»	»	»	»	Morand.
Delém	»	»	»	»	Merz.
Echall	»	»	»	»	J. M. de Chastonnay.
Estavayer	»	»	»	»	W. Runge.
Frauenfeld	»	Schröeder.	Sion	»	H. Brauns.
Fribourg	»	Boéchat et Burgknecht.	Stein s. R. [Schaff].	»	J. Guhl.
Genève	»	A. Sauter,	» s. R. [Aarau]	»	Hochstetter.
Huttwyl	»	Wagner.	Thayngen	»	Toutes les pharmacies.
Hanz	»	A. v. Wintschger.	Unter Hallau	»	Buttner.
Laufon	droguerie	Färber,	Zofingue	»	Ed. Fischer.
Lausanne	pharm.	Pyschl.	Toutes les pharmacies.		Friederich'sche apotheke.
Lenzbourg					

Seules véritables en flacons portant la signature J. C. NEEF, et la marque de fabrique ci-dessus.

MATÉRIAUX POUR CONSTRUCTIONS

CHEZ

J. F. FREIVOGL-SCHAFFTER

architecte-entrepreneur

DELÉMONT

Dépôt des articles suivants :

Tuiles ordinaires et à double recouvrement, d'Altkirch et Zollikofen.

Briques en terre cuite et en ciment de Liesberg et Choindez.

Briques en liège pour isolations de toute dimension.

Carreaux pour dallages, en ciment, grises, noires et rouges, pour vestibules, corridors et cuisines, etc., etc.

Tuyaux en grès, émaillés de deux côtés.

Cuvettes — Urinoirs, en porcelaine, grès et fonte.

Tuyaux en ciment de toute dimensions.

H-2672-J.

Ciments : Portland, Grenoble, en sacs.

Chaux hydraulique, chaux grasse, gypse.

Planches en sapin, pin gras, pour menuiserie, sèches, de toutes dimensions.

LIVRAISON PROMPTE ET SOIGNÉE

aux prix les plus modérés possible est garantie

ENTREPRISE A FORFAIT.

AUX AGRICULTEURS !

POUDRE TONIQUE BURNAND

pour chevaux, vaches, moutons, etc.

la seule reconnue efficace contre le

PICA, maladie des vaches qui rongent

le bois, la terre, le linge. La plus énergique et économique des poudres pour ramener l'appétit, fortifier, régénérer le sang. Indispensable aux vaches faibles portant le veau. Elle augmente rapidement la sécrétion du lait et engrasse l'animal. — Nombreux certificats.

La boîte, 1 franc. — Les 10 boîtes, 9 francs. — Revient à 5 cent. par jour.

Pharmacie Edm. BURNAND, Oron, Vaud

Dépôts dans les pharmacies : Feune, Delémont; Comte, Romont; Taras, Vaud; Coëtaux, Cours de Rive et Vuataz Drogiste, Coutance, Genève.

GUÉRISON RAPIDE

DES RHUMES, BRONCHITES, LARYNGITES, CATARRHES DE L'ESTOMAC

PAR LE

GOUDRON BURNAND

bien supérieur au Guyot. Excellent contre les maladies de la peau, dartres, engelures, crevasses, écoulements récents et anciens. — Prospectus franco

H-2671-J

Le flacon 1 fr. 50, préparé par

Edm. BURNAND, pharm., ORON, Vaud.

Au Locle : Pharm. CASELMANN. — St-Imier, MM. ÆSCHLIMANN et SPÆRRI, Drogistes.

PRÉSERVATIF CONTRE LES AFFECTIONS ÉPIDÉMIQUES

46 ANS DE SUCCÈS

H-2678 J

32 Récompenses, dont 5 Diplômes d'honneur et 12 médailles d'or
ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLES

BIEN SUPÉRIEUR A TOUS LES PRODUITS SIMILAIRES ET LE SEUL VÉRITABLE

Formant une boisson délicieuse, saine, rafraîchissante et peu coûteuse. Infaillible contre les indigestions, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête ; contre la dysenterie et la cholérine.

Fabriqué à Lyon : 9, cours d'Herbouville. — MAISON A PARIS, 41, RUE RICHER.

Dépôt dans les principales pharmacies, parfumeries, épiceries fines.

Se méfier des imitations et exiger le nom de **DE RICQLES**.

Le remède populaire par excellence

THE SUISSE CASELMANN

est sans contredit

qui doit le succès de sa réputation à sa grande efficacité. Il est composé presque uniquement de plantes de hauts sommets, choisies, récoltées et séchées avec les plus grands soins. Contrairement à la plupart des préparations similaires, son usage n'occasionne aucun trouble digestif.

Le Thé suisse Caselmann purgatif, digestif, rafraîchissant, dépuratif et diurétique est employé avec le plus grand succès pour prévenir et guérir les migraines, maux de tête, digestions difficiles, coliques, étourdissements, maladies de la peau, synapses, enrouements, affections bilieuses, gâtrées, hémorroïdes, acréte du sang, abcès etc.

Il excite l'appétit et purifie le sang.

Exiger la marque aux deux Lions. Se méfier des contrefaçons.
→ **Prix : Un franc la boîte.**

Vente au détail seulement dans les pharmacies.
H-2673-J

Diplôme à Zurich, 1883.

AUX CULTIVATEURS ! LA FILATURE DE LIN BURGDORF A BURGDORF (Berne)

se charge, comme par le passé, du filage à façon du lin, du chanvre et des étoupes. Elle est à même de produire du bon fil, propre et régulier. Les matières sont filées dans leur longueur naturelle.

Sur demande l'établissement fait aussi la toile. — Prix modérés.

DEPOTS :

Porrentruy : M. Louis DUBAIL, négociant.

Délémont : Mme veuve CHAPPUIS.

Court : M. Eug. BUÈCHE.

Tramelan : L'hoirie VUILLEUMIER.

AGENCE GÉNÉRALE D'ÉMIGRATION



PH. ROMMEL & C^{te}
A BALE

très recommandable.

CAUTION DÉPOSÉE FRANCS 40,000

Expéditions régulières pour l'Amérique à bon marché.

SEULE AGENCE H-2683-J
pour la colonisation avantageuse du CHILI

S'adresser aux agents autorisés.

MM. E. C. BUECHE, à Bellelay,
Jos. MARQUIS, à Porrentruy,
A. GAUCHAT, à Neuchâtel.

Pour la vente en gros, s'adresser à la fabrique de spécialités pharmaceutiques et hygiéniques de HENRI CASELMANN, pharmacien-chimiste, Diplôme fédéral, LOCLE, Suisse.

Goumois : M. A. BARTHOULOT.

Morat : Mme C. STOCK-PRESSET.

Romont : M. DOUGOUD-AYER.

H-2680-J

Bâle HUG FRÈRES Bâle
Rue FRANCHE Rue FRANCHE
La plus forte maison en Suisse

Vaste choix de musique religieuse et profane pour chant,
instruments divers, pianos, orgues, etc. etc.

DES ENVOIS A CHOIX SONT A LA DISPOSITION DES AMATEURS

ABONNEMENTS DE MUSIQUE, PLUS DE 100,000 NUMÉROS

Port postal réduit pour toute la Suisse

VIOLONS
et tous les instruments à cordes

PIANOS

Flûtes, Cornets
et tous les instruments à vent

ATELIERS DE RÉPARATIONS A BALE

VENTE A TERMES

Accessoires pour tous les instruments à cordes

ORGUES-HARMONIUMS

Représentants généraux des Orgues américaines d'Estey, des Orgues
Trayser et des premières
fabriques de pianos de la France et de l'Allemagne

Maisons à Bâle, Zurich, Lucerne, St-Gall,
Strasbourg et Constance

 La maison de Bâle est spécialement organisée pour servir la
SUISSE ROMANDE

*Conditions très-avantageuses pour prêtres, professeurs
de musique, instituteurs, H-2657-J
écoles, communes, sociétés et pensionnats.*

AVIS TRÈS-IMPORTANT pour herniaires

On peut se procurer en tous temps chez le spécialiste soussigné, à raison de francs 7 la dose, le véritable emplâtre herniaire éprouvé, ayant déjà guéri des milliers de personnes. La dose suffit à la guérison d'une hernie nouvelle, mais doit être augmentée pour les hernies doubles ou celles de personnes âgées. Sur demande il est toujours remis une brochure explicative contenant en outre des milliers de certificats, de nombreuses lettres de remerciements ; nous n'en faisons suivre que quelques-unes de localités différentes.

H-2656-J

KRUSI ALTHERR, méd. herniaire spécialiste
GAIS, canton Appenzell (Suisse).

Kulm, Argovie, 9 janvier.

Par informations je connais quelques gens qui furent guéris par votre remède conservé. Toutes ces guérisons ont acquises à votre médicament la plus grande confiance.

Dr Hunziker.

Bergstadt, 12 novembre.

Je vous prie de me faire parvenir une boîte de votre remède pour un autre malade. Le premier envoi a rendu des services merveilleux.

Le médecin des mines et maire.

Schehlingen, distr. de Breisach, 9 janvier 79.

Par la présente je viens vous exprimer mes remerciements, car vous m'avez délivré d'un grand mal par votre remède en si peu de temps, j'ai déjà envoyé bien des prières vers le ciel pour ce secours dans la misère.

Que Dieu vous récompense et vous conserve encore longtemps à tous ceux que vous avez déjà fait tant de bien.

Nicolas Massmann.

L'authenticité de cette signature témoigne
Flesch, maire.

Jens, distr. de Nidau, Berne, 14 oct. 1878.

Il aurait été de mon devoir depuis longtemps de vous donner de nouvelles de ma santé. Déjà au courant de l'an 1865 vous m'avez guéri par votre remède d'une hernie très-dangereuse ; depuis ce temps je suis, Dieu soit loué, un homme heureux. En portant des lourds fardeaux je ne sens plus rien de la maladie d'autrefois.

Je vous prie de me faire parvenir pour un de mes amis, sous remboursement, une ceinture de matrice comme aussi une boîte de votre remède.

Numa Biedermann.

Huttwyl, le 17 mai 1874.

Puisque vous avez guéri plusieurs personnes dans notre contrée, je vous prie de bien vouloir m'envoyer une boîte pour mon ami.

F. Fiechter, fabricant.

Schweinbrunnen, commune d'Eriswyl, 10 nov. 1873.
Comme mon frère fut guéri l'an passé par votre excellent remède, je vous prie de m'en faire parvenir aussi une boîte sous remboursement

Jean Flückiger, père.

Hinterkappelen, comm. de Wohlen, 10 jan. 1875.

Il y a déjà quelque temps que j'ai fait venir de vous 2 boîtes de votre remède pour un ami déjà âgé, qui est guéri de son mal. Je désire maintenant recevoir de nouveau une boîte pour un jeune homme.

Emile Stucki, instructeur.

Je vous avertis que je suis guéri d'une hernie de laquelle je souffris 13 ans et demi. Aussi je vous recommande à tous ceux qui souffrent de cette terrible maladie.

Khr. Krümmen.

Au Forst, près Gümmeren, canton Berne.

Kleingümmeren, le 30 nov.

Un de mes amis m'avait parlé de votre excellent remède qui lui a fait beaucoup de bien. Je vous prie de m'en envoyer aussi une boîte par remboursement de poste.

Jean Weber.

Mümliswyl, 5 juillet 1875.

Par votre remède d'hernie je me trouve tout à fait bien, quand même je suis âgé de 63 ans. Souffrant maintenant d'un mal d'estomac, et ayant lu votre prospectus je vous prie de m'envoyer aussi quel que chose pour ce mal.

Recevez, Monsieur, les salutations cordiales de votre dévoué

Franz Guldmann.

Bleienbach, près de Langenthal, le 1^{er} août 1875.

Il y a 4 ans que vous m'avez envoyé un bandage et un emplâtre qui m'ont rendus de bons services. Envoyez, s'il vous plaît, encore une boîte à mon adresse et recevez mes salutations sincères.

N. Bütsberger.

Tägerwisch près Munsingen, 7 janvier 1877.

Il y a 3 ans que vous avez guéri ma sœur des pâles couleurs, je vous prie de m'envoyer le même remède.

Marie Hoffmann.

PRODUITS ALIMENTAIRES DE LÉGUMES SECS

avec valeur nutritive indiquée et garantie

sans autre addition que de l'eau et du sel.

CUISISON 10 à 15 MINUTES

Fabriqués sous les auspices de la Société Suisse d'Utilité Publique

par

Maggi & Cie,
à
Kemptthal
et
Zurich.

Farine Maggi

Légumineuse Maggi
pour soupes et purées
en paquets de
1/2 Kilo (2 livres).

Marque: Goût:

A accentué	Maire	à 80 Cts.
B suivant emploi		
C crème d'orge		
AA pois chiches	Grasse *	
BB lentilles		
CC haricots	à 90 Cts.	
AAA consommé	extra Grasse *	
BBB très-accentué		
CCC crème d'avoine	à 100 Cts.	

Sans marque en paquets de 1/2 kilo
(1 livre):

Légumineuse maigre à 35 Cts.

Légumineuse grasse * à 45 Cts.

* préparées avec des légumes secs gras, sans
addition artificielle d'autre graisse.

Indication de la valeur nutritive de quelques produits

MARQUES	A	AA	BBB
albumine	23,21	26,43	27,41%
matières grasses	1,76	6,04	14,23
autr. subst. nutrit.	59,27	53,87	43,85
sels nutritifs	2,59	3,80	3,41

FLEUR DE FARINE LENTILLES	25,70%
albumine	
matières grasses	1,09
autres subst. nutritives	56,26
sels nutritifs	4,95

Pour farines de haricots, de pois et de lentilles pour PAIN, prière de s'adresser directement à Maggi & Cie à Kemptthal.

NB. Les produits ci-dessus se vendent aussi en boîtes de fer blanc moyennant une légère augmentation de prix.

EN VENTE à:

St-Imier: J. Eßchlimann.

Ed. Borle.

Jean Rizzi.

A. Zillweger.

Tavannes: Paul Tièche-Comte.
Tramelan-dessus: O. Füeth.

Villeret: Alb. Bourquin.

H-3032-J

	Fleur de farine
Haricots digestive	à 40 Cts.
Pois	" " à 45 "
Lentilles	" " à 50 "
Nutritive	" " à 50 "

Pâtes Maggi

fabriquées par

Weilenmann frères à Veltheim
près Winterthur.

de haricots (nouilles, macaroni)

, pois

, lentilles

pâtes maigres de légumineuse

pâtes grasses*, "

Choindet: Société de consommation.

Corgémont: »

Cortébert: »

Delémont: A. Meister-Schild.

Fr. Philippe-Comte.
Société de consommation.

Laufen: A. Meyer-Burger.
Malleray: A. Meyer-Burger.

ÉLECTRO-HOMOÉOPATHIE

NOUVELLE DÉCOUVERTE

LES REMÈDES ÉLECTROHOMOEATIQUES A L'ÉTOILE
sont supérieurs à tous les médicaments et guérissent même
les maladies incurables.



LE TRAITEMENT REVIENT A UN CENTIME PAR JOUR

Brochures et prospectus gratis et franco

Seul dépôt général:

Pharmacie homéopathique centrale A. SAUTER, Genève

Les produits de la pharmacie SAUTER ont obtenu médailles et diplômes aux grandes expositions, et sont ordonnés par beaucoup de médecins. H-2662-J

On expédie par la poste dans tous les pays.

PRÉPARATIONS AU MALT **DU DR G. WANDER, A BERNE**

NOMBRE DE MÉDAILLES

1. *Extrait de Malt chimiquement pur.* — Fabriqué avec de l'orge, spécialement préparé, très digestif et d'un goût très-agréable, contre la toux, les affections du larynx, de la poitrine et du foie.
 2. *Extrait de Malt à la Diastase.* — Les aliments contenant de la féculle, mélangés avec cette préparation, sont digérés même par l'estomac le plus faible.
 3. *Extrait de Malt à la Pepsine-Diastase.* — L'effet résolvant de la pepsine sur les fibres de la viande et celui de la diastase sur la féculle font de cette préparation un excellent digestif.
 4. *Extrait de Malt ferrugineux.* — Excellent médicament contre la chlorose, l'anémie et la débilité.
 5. *Extrait de Malt au iodure de fer.* — Meilleur succédané de l'huile de foie de morue, médicament précieux contre les scrofules.
 6. *Extrait de Malt à la Quinine.* — Est employé avec succès contre les affections nerveuses simples ou rhumatismales, les maux de tête, d'oreilles, de dents et d'estomac, et après les maladies affaiblissantes.
 7. *Extrait de Malt au fer et à la Quinine.* — Remède fortifiant et pour enrichir le sang, très apprécié pour les dames et les enfants malades des nerfs, et les constitutions faibles en général.
 8. *Extrait de Malt au Phosphate de chaux.* — Est employé avec grand succès contre la phthisie, les affections rachitiques et scrofuleuses, etc.
 9. *Extrait de Malt à la Santoline.* — Très estimé à cause de son efficacité certaine pour les enfants de tout âge.
 10. *Extrait de Malt à l'huile de foie de morue.* — Pour les enfants scrofuleux dont la constitution réclame un régime fortifiant de longue durée.
 11. *Extrait de Malt contre la Coqueluche.* — Nouveau remède éprouvé par de nombreux essais; presque toujours efficace.
 12. *Alimentation Liebig pour les enfants.* — En faisant dissoudre cette préparation dans du lait et de l'eau, on obtient le lait Liebig si renommé pour les enfants. H-2668-J
- Sucre et bonbons de Malt du Dr Wander;** sont généralement réputés et encore sans rivaux.

PRIÈRE DE FAIRE ATTENTION A LA MARQUE DE FABRIQUE

DÉPOT DANS TOUTES LES PHARMACIES DE LA SUISSE.

MEUBLES ET TISSUS EN TOUS GENRES

E. SCHOUFFELBERGER
à CORCELLES, près Neuchâtel

Ameublements complets pour salons, chambres à manger, chambres à coucher.
Lits, tables de nuits, lavabos, armoires à glace.
Chiffonnières, commodes, secrétaires.
Armoires à 1 et 2 corps, bibliothèques, buffets de service.
Tables, chaises, fauteuils, canapés, divans.
Meubles de fantaisie, etc.
Grand choix d'étoffes pour meubles.
Rideaux et tentures.
Articles pour trousseaux.
Crins, plumes, édredons, literie confectionnée.
Lits en fer, chars d'enfants, glaces en tous genres.
Tapis pour chambres, escaliers, corridors, etc.

Vêtements pour Dames et Messieurs.
Confections sur mesure.
Draperie, soieries, nouveautés pour robes.
Pardessus, gilets de chasse, gilets vaudois.
Toiles fil et coton, chemises.
Nappes, serviettes, essuie-mains.
Couvertures de lit et de voyage.
Flanelles, peluches, molletons, caleçons, camisoles.
Lainerie, gants, jupons, tabliers, corsets.
Indiennes pour enfourrages, Piqués, Basins, Limmoges.
Grand choix de laines et cotons pour bas.
Tapis de table, tapis de lits.
Nattes, foyers, milieu de salon.

H-2669-J

ÉLÉGANCE ET SOLIDITÉ GARANTIE

Prix modiques, défiant toute concurrence

Envois franco d'échantillons et d'albums sur demande

Vente à terme, ou au comptant avec 5 % d'escompte.

Brasserie Delémont
A. GÜRTLER

Bière d'exportation en tonneaux et en bouteilles

DÉPOT AU SOLEIL, A MOUTIER

H-2685-J

ATELIER DE RELIURE, LIBRAIRIE & PAPETERIE

ALFRED LÖWER

Place du Marché

DELEMONT

LITHOGRAPHIE, IMPRESSIONS DE TRAVAUX DE VILLE
MONTAGES DE BRODERIE. DORURE ET ENCADREMENTS

Boîtes et portefeuilles en tous genres H-2681-J.

FOURNITURE D'ÉCOLE & DE BUREAU

TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ. PRIX MODÉRÉS.

FAMEUX ET VÉRITABLE

ELIXIR STOMACHIQUE DE MARIA ZELL



Le merveilleux effet salubre de cet elixir appliqué principalement aux incommodeités de l'abdomen, à la cardialgie, ou *gastrodynie*, s'est montré, depuis une succession d'années et par de fréquentes expériences, si estimable, dans les maladies des organes digestifs et souffrances qui en résultent, tant chez les personnes adultes, que chez les enfants, qu'il s'est fait une renommée durable à Rome et loin au delà des bornes des Etats de l'Eglise et même a excité l'intérêt de célèbres médecins français.

La plupart des maladies résultant d'un estomac gâté et d'une indigestion complète et par conséquent produisent un sang conglutiné et d'autres mauvais sucs, qui en forment le germe, toutes ces maladies, mais principalement les maladies ci-dessus nommées sont supprimées heureusement et complètement à la suite de son usage, les souffrants en prenant une cuillerée à café deux à trois fois par jour.

L'effet de l'Elixir de Maria-Zell est au dessus de tout autre moyen dans les cas suivants : *manque d'appétit, haleine gâtée, faiblesse d'estomac, flatuosités, rapports aigres, coliques, catarrhe stomachique, fer-chaud, formation de gravelle et de farine, production muqueuse excessive, jaunisse, dégouts et vomissements, mal de tête, s'il provient de l'estomac, cardialgie, constipation et obstruction, réplétion de l'estomac avec aliments et boissons, vers, maladies de rate, foie et hémorroïdes (veines hémorroidales)*.

Cet elixir a affirmé pendant une expérience de plus de 200 ans, la guérison de toutes les maladies citées et a déjà fréquemment fait atteindre l'âge de cent ans passé.

Un moine du couvent des Franciscains sur le Mont Carmel, en Syrie, le père Ambroise, en fut l'inventeur, et jouissait comme thaumaturge d'une grande renommée, dans toute la Syrie, et Palestine, car il guérissait avec ce moyen, partout où tout autre secours était en vain. Usant de ce fameux elixir, il atteignit lui-même l'âge de 107 ans : son père et sa mère vécurent plus de 110 ans. Ensuite un parent à lui, le père Sévérin, ecclésiastique à Constantinople, transmit par voie de succession la formule à des parents collatéraux, et longtemps ce remède, du reste connu de très peu, était employé en arcane, jusqu'à ce que l'un de ses parents, que le sort a mené plus tard à la pratique médicale à Rome, lui accorda la considération bien méritée.

Le très-vénérand prieur du couvent sur le mont St-Gothard, en Suisse, le père Justinien, fut âgé de 99 ans et un frère du même couvent 101 ans. À l'hôtel des Invalides à Murano, près de Venise, un officier nommé Jean Kovats mourut en 1838, devant cet âge avancé, principalement à l'usage de cet Elixir. — La duchesse Elisabeth d'Innsbruck, étant déclarée incurable par la plupart des médecins, fut guérie par l'emploi de cet elixir et vécut encore bien des années.

A la suite de tels faits, cet elixir ne fut employé avec le meilleur succès, d'abord que dans les cloîtres, plus tard dans les hôpitaux de la plus grande partie des capitales de l'Europe, comme remède inappréciable dans différentes maladies même extraordinaires. — Finalement faut-il remarquer encore, que les principes composants, sans aucun autre alliage de substances médicales, reconnus très profitables à la santé par bien des médecins célèbres en sont le suc extrait, détenu et préparé de différentes plantes méridionales, heureusement choisies, qui, assemblées tous les ans au pied du Liban dans l'Asie mineure, sont expédiées, toujours fraîchement en Europe.

Instruction.

L'Elixir de Maria-Zell a pour but de délayer doucement, il a le goût très agréable amer, et l'on en prend le matin à jeûn, avant le dîner et le soir avant de se coucher, toutefois une cuillerée à café (les enfants n'en prennent que le tiers) qu'on avale avec de l'eau fraîche ou du vin trempé. Après l'absorption, ce fameux elixir donne à tout le système vital une sorte d'essor, de force, de vigueur et de courage.

Aussi y a-t-il à remarquer, que chacune des maladies nommées sera complètement supprimée en trois ou quatre semaines par l'emploi continual de cet elixir.

Il va sans dire qu'il faut respecter une diète sévère.



Prix du flacon avec mode d'emploi, 1 franc.

DÉPOT CENTRAL

Pharm. « zum Schutzengele » C. BRADY, à KREMSIER Moravie (Autriche)

DÉPOTS:

Aarau : Pharmacie O. Ziegler.	Moutier : Nég. Bucher-Herzog.
Amriswil : Drog. Fritz Enderlin, nég.; Th.-Ammann.	Muri : Pharm. Ruepp.
Arbon : Pharmacie Müller.	Montreux : Pharm. anglaise Räpin.
Appenzell : Pharmacie Neff.	Morat : Négociant Dr Scheller.
Altördorf : Pharmacie Huber.	Mülheim : négociant W. Weismann.
Aubonne : Pharmacie Peter.	Neuhausen : Pharm. Katzenmeyer.
Ausserzhl-Zurich : Pharmacie Halder.	Neuveville : Pharm. Imer.
Baden : Pharmacie Ruthardt.	Neunkirch : Pharm. Müller.
Bâle : Pharm. Dr Engelmann ; pharm. C. Palm. ;	Neumünster : Pharm. C. Fingerhuth.
pharm. J. Witig ; pharm. J. Nestel ; pharm.	Oberegg : Drog. Sommer.
A Geibel.	Oltén : Pharm. Christen ; pharm. Schmid.
Bern : Pharm. Pohl ; pharm. Tanner ; pharm. Rogg.	Ponte-Tresa : Pharm. Stoppani.
Bienne : Pharmacies Behrens, Gugelmann, Stern.	Poschiavo : Tipogr. P. Menghini.
Bischofszell : Pharm. v. Muralt.	Porrentruy : Pharm. Spiess.
Bremgarten : Pharmacie Bader.	Ragaz : Pharm. Sünderhauf.
Briquè : Pharm. Gensch.	Reineck : Pharm. Custer.
Buchs : Pharmacie Altheer.	Rheinfelden : Pharm. Weichert.
Brugg : Pharmacie Blattner.	Romanshorn : Pharm. Zeller.
Burgdorf : Pharmacie Fueter-Schnell.	Rorschach : Pharm. Rothenhœusler.
Cevio : Neg. Giac Franci.	Sarmenstorf : Pharm. Piotrowski.
Chaux-de-Fonds : Pharm. Gagnbin.	Sarnen : Drog. J. J. Ettlin.
Coire : Pharmacie Heuss.	Saxon-les-Bains : Pharmacies de Duingt.
Davos : Pharm. Töeuber.	Schaffhouse : Pharm. Breitling « zum Biber » ; pharm.
Delémont : Pharm. Feune.	Diez « zur Klopfer » ; pharm. Goetzels-
Dissentis : Négociant Condrau Placidus.	Albers « zur Taube ».
Einsiedeln : Pharm. Meiziger.	Schleitheim : Pharm. Barth.
Ebnäst-Kappel : Pharm. Siegfried.	Schwytz : Pharm. Manz.
Estavayer : Pharm. Porcelet.	Sengen : Pharm. Merz.
Flawyl : Pharm. Saupé.	Sion : Pharm. de Quay.
Frauenfeld : Pharm. Dr Schröder.	Solothurn : Pharmacies Schiessle et Förster, pharm.
Genève : Pharm. Sauter ; pharm. Dr Poppé.	Tetscherin.
Gams : Négociant F. J. Schöeb.	Stein Rh. Pharm. Guhl.
Glaris : Pharm. Greiner.	Stein (Aargau) : Pharm. Hochstetter.
Gretzenbach : Négociant E. Schenker.	St-Brancher : Pharm. Taramarcaz.
Häppersweil : Négociant U. Uhler.	St-Imier : Drog. Spörri.
Haslen : Nég. Th Hoesle ; nég. veuve Egger-Koller.	St-Gallen : Toutes les pharmacies.
Heiden : Pharm. Thomann.	Sursé : Pharm. Meyer.
Herisau : Pharm. Lobeck.	Thayngen : Pharm. Breitling.
Hochdorf : Pharm. Escherich.	Thalweil : Négociant J. Hess.
Huttwyl : Pharm. M. Wagner.	Thusis : Pharm. Huber.
Ilanz : Pharm. von Vintschger.	Unter-Hallau : Pharm. Büttner.
Kreuzlingen : Drog. Richter.	Verney-Montreux : Pharm. Schmid.
Langnau : Drog. Müller.	Vevey : Pharm. Barbezat ; pharm. de la Fontaine.
Laufon : Drog. Färber.	Weinfelden : Négociant H. Lochmann.
Laupen-Wald : Nég. J. Kuster.	Winterthour : Pharm. Lütz ; pharm. Schneider.
Lichtensteig : Pharm. Grob.	Wuppennau : Négociant H. Giger.
Locle : Pharm. Theiss.	Zollikon : Négociant D. Herder.
Luzern : Pharm. Klostermann.	Zofingen : Pharm. Fischer-Hürsch, pharm. Schmid.
Martigny-Bourg : Pharm. Perrin.	Zurzach : Pharm. Harsch.
Mellingen : Pharm. Heim ; pharm. Iten.	Zurich : Pharmacies Fingerhut, Erenzeller; Baumann.
Moutier : Pharm. Leibundgut.	H-3031-J.

On cherche partout à établir d'autres dépôts
par Paul HARTMANN, pharmacien à Stekborn
Dépôt général et expédition pour toute la Suisse,

VIN DE VIAL

TONIQUE
ANALEPTIQUE
RECONSTITUANT

Le Tonique
le plus énergique que doivent
employer les convalescents
les vieillards, les femmes
et les enfants débiles
et toutes les personnes délicates



AU QUINA
SUC DE VIANDÉ
PHOSPHATE DE CHAUX

Composé
des substances absolument
indispensables à la formation
et au développement
de la chaire musculaire
et des systèmes nerveux et osseux

LE VIN DE VIAL

est l'heureuse Association des médicaments les plus actifs, pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Phthisie, la Dispersion, les Gastrites, Gastralgies, la Diarrhée atonique, l'Age critique, l'Etilement, les longues Convalescences, etc. En un mot, tous ces états de langueur, d'Amaigrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalment prédisposés.

H-2670-J.

LYON. — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14. — **LYON**
Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies.

Remise d'usage aux ecclésiastiques et maisons religieuses.

L'HELVÉTIA

**COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE
ST-GALL**

(Capital social : 10,000,000 de francs)

Se charge de toutes sortes d'assurances contre l'incendie
à des prix fixes et modiques.

H-2664-J

Agents de la Compagnie dans le Jura Bernois :

Bellelay : M. E. C. Bueche, négociant.

Les Bois : » Justin Rossé, instituteur.

Bièvre : » Robert von Bergen, instituteur

Delémont : » Urbain Koetschet, sous-chef
de gare.

St-Imier : » Ch. Blattner, gérant.

Laufon : » Fridolin Burger, professeur.

Miécourt : » St. Petignat, receveur.

Moutier : M. L. Crettez, notaire.

Neuveville : » E. E. Grosjean, instituteur.

Noirmont : » E. Metthez, instituteur

Porrentruy : » Gustave Perrot, gérant.

Renan : » A. Etienne Guyot, établisseur

Saignelégier : » Ed. Guignard, négociant.

Tavannes : » H. Gisiger, vétérinaire.

St-Ursanne : » J. Girardin, hôtelier.

Agent général à Berne :

M. GUSTAVE KELLER.

J.-J. BONHY

MAGASIN D'OUTILS ET DE FOURNITURES

8, rue du Chapeau, 8 — Bâle

recommande ses outils pour mécaniciens, sculpteurs, graveurs, menuisiers, tonneliers, selliers, tapissiers, tanneurs, etc.

BOITES D'OUTILS POUR AMATEURS

PAPIER DE VERRE. — PAPIER ET TOILES D'ÉMERI
PIERRES A AIGUISER. — LIMES EN TOUS GENRES

OUTILS & FOURNITURES D'HORLOGERIE VERRES DE MONTRES

OUTILS ET FOURNITURES POUR CORDONNIERS

Grand assortiment de tiges de bottes et avant-pieds H-2667-J

Tiges de bottines à élastiques pour hommes, femmes et enfants

CIURS, FORMES ET EMBOUCHOIRS.

Grand assortiment d'articles de maison et de cuisine

ARMES DE CHASSE ET DE LUXE EN TOUS GENRES

MUNITIONS

ARTICLES AMÉRICAINS.

MACHINES A COUDRE " SINGER "

Les meilleures et moins chères pour familles et ateliers

3 fr.

par semaine
tous les modèles

— 30% —

PROSPECTUS
gratis.



10 %

d'escompte
au comptant

— 20% —

APPRENTISSAGE
gratuit.

La supériorité des machines de la Compagnie " SINGER " est prouvée par
20 diplômes d'honneur. — 400 médailles de 1^{re} classe.

et une vente annuelle de plus de six cents mille machines

Pour éviter la contrefaçon, exigez, sur chaque machine, le nom de " SINGER " en toutes lettres.

Compagnie " SINGER " de New-York.

Maisons succursales en Suisse :

Aarau : Rathhausgasse, 47.

Fribourg : Grande rue, 54.

Bâle : Marktplatz, 7.

Lausanne : Avenue du Théâtre.

Berne : Christoffelgasse, 7.

Lucerne : Theaterquai, 381.

Bienne : Rue de la gare, 89.

Neuchâtel : Place du Port, 2.

Coire : Kornplatz, 278.

St-Gall : Brüblgasse, 9.

Chaux-de-Fonds : Rue Jn-Richard, 21,

Vevey : Rue du Léman, 1.

Genève : Boulevard du Théâtre, 4.

Winterthur : Neumarkt, 529.

Rue de Hesse, 14.

H-2666-J

EMPRUNT HYPOTHÉCAIRE A LOTS
de la
VILLE DE FRIBOURG

H-2677-J

TIRAGES DE 1886

PREMIER TIRAGE

Des Séries : 15 février.
Des Numéros : 15 mars.

PRIMES :	1 lot de 30,000 frs.	30,000 frs.
10	200	2,000
30	50	1,500
40	13	5,317
450 lots	38,717 francs.	

Toutes les obligations non sorties participent à tous les tirages sans versements ultérieurs, jusqu'au moment où elles sont appellées au remboursement par le sort. — Ce remboursement s'effectue au minimum de **Fr. 13 à Fr. 2**.
On peut se procurer de ces obligations au prix de 12 fr. 50 chez MM. WECK et AEBY, banquiers, à Fribourg (Suisse).

DEUXIÈME TIRAGE

Des Séries : 14 août.
Des numéros : 15 septembre.

PRIMES :	1 lots de 20,000 fr.	20,000 frs.
4	800	3,200
20	400	2,000
1,400	13	18,200
1,425 lots		43,400 francs

ANÉMIE



Recommandé pour faciliter les *Croissances et Formations difficiles*, il procure au sang la force et les *Globules rouges* qui en font la beauté; il fortifie l'*Estomac*, excite l'*Appétit*, combat l'*Anémie*, le *Lymphatisme*; abrège les *Convalescences*, etc.

PARIS, 22, rue Drouot, 22, PARIS

H-2674-J

MÉDAILLE EXPOSITION PARIS



Le Sirop du Dr Zed est à base de Codéine et Tolu; il remplace la Pâte Zed et sert à sucer les tisanes et laitages des enfants ou des malades alités. Contre les *irritations de la poitrine ou des poumons, toux invétérées, bronchites, coqueluches, catarrhes, insomnies*, etc.

Paris, 22 et 19, r. Drouot et Ph.

GUÉRISON

par la méthode simple et naturelle de J. KESSLER.

Chlorose et asthénie (pâles couleurs et faiblesse).

Rhumatismes (même les plus invétérés)

Gastralgie (opiniâtre) maux d'estomac.

Goîtres et inflammations du larynx.

Ulcères, plaies malignes, etc., sont promptement guéris au moyen de remèdes éprouvés et tout à fait inoffensifs par

J. KESSLER (chimiste)

FISCHINGEN (Thurgovie)

 Si on le désire, on enverra gratuitement et franco un petit opuscule sur les heureuses cures faites par cette méthode. H-2679-J

AGENCE GÉNÉRALE D'ÉMIGRATION
BAUER & MULLER
vis-à-vis de la gare centrale à BALE

Patentée par le conseil fédéral contre dépôt en espèces de 40,000. Transports prompts et consciencieux pour toutes les parties du monde. Pour New-York par les meilleurs paquebots anglais, français, allemands et belges. Renseignements plus précis, basés sur un long séjour en Amérique sont donnés par

BAUER & MULLER A BALE,

ou leurs agents concessionnés : LÉON LACHAT, Bassecourt et LOUIS ALB. ALTHAUS, Ägerten près Bienne.
H-2681-J